

# **ARCHIVES HISTORIQUES DE LA COMMISSION**

**COLLECTION RELIEE DES  
DOCUMENTS "COM"**

**COM (77)465**

**Vol. 1977/0147**

Historical Archives of the European Commission

### ***Disclaimer***

Conformément au règlement (CEE, Euratom) n° 354/83 du Conseil du 1er février 1983 concernant l'ouverture au public des archives historiques de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO L 43 du 15.2.1983, p. 1), tel que modifié par le règlement (CE, Euratom) n° 1700/2003 du 22 septembre 2003 (JO L 243 du 27.9.2003, p. 1), ce dossier est ouvert au public. Le cas échéant, les documents classifiés présents dans ce dossier ont été déclassifiés conformément à l'article 5 dudit règlement.

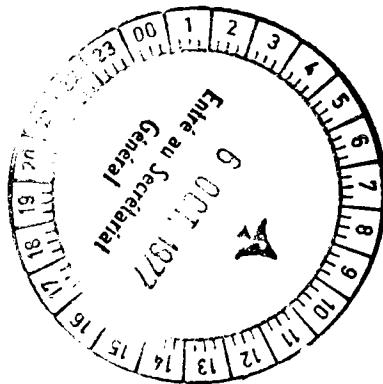
In accordance with Council Regulation (EEC, Euratom) No 354/83 of 1 February 1983 concerning the opening to the public of the historical archives of the European Economic Community and the European Atomic Energy Community (OJ L 43, 15.2.1983, p. 1), as amended by Regulation (EC, Euratom) No 1700/2003 of 22 September 2003 (OJ L 243, 27.9.2003, p. 1), this file is open to the public. Where necessary, classified documents in this file have been declassified in conformity with Article 5 of the aforementioned regulation.

In Übereinstimmung mit der Verordnung (EWG, Euratom) Nr. 354/83 des Rates vom 1. Februar 1983 über die Freigabe der historischen Archive der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft und der Europäischen Atomgemeinschaft (ABl. L 43 vom 15.2.1983, S. 1), geändert durch die Verordnung (EG, Euratom) Nr. 1700/2003 vom 22. September 2003 (ABl. L 243 vom 27.9.2003, S. 1), ist diese Datei der Öffentlichkeit zugänglich. Soweit erforderlich, wurden die Verschlusssachen in dieser Datei in Übereinstimmung mit Artikel 5 der genannten Verordnung freigegeben.

# COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPÉENNES

COM(77) 465 final

Bruxelles, le 4 octobre 1977



Communication de la Commission au Conseil concernant  
les orientations de la coopération entre la Communauté  
et les pays du Machrek

---

## COMMUNICATION AU CONSEIL

Dans un échange de lettres repris à l'acte final des accords de coopération, signés avec l'Egypte, la Jordanie et la Syrie, la Communauté s'est déclarée prête à entreprendre, avec la collaboration de ces pays, les travaux préparatoires à la mise en oeuvre de la coopération et à procéder, dans le cadre de la coopération technique et financière, à l'instruction de projets afin que des décisions puissent être adoptées dès l'entrée en vigueur des accords.

En application des dispositions de cet échange de lettres la Commission soumet dans la présente communication des propositions visant à arrêter la position à adopter par la Communauté au sein des Conseils de coopération, qui, conformément aux dispositions de l'article 5, § 1 des accords et de l'article 9, § 1 de leur Protocole n° 1, doivent définir l'orientation générale de la coopération ainsi que les objectifs spécifiques de la coopération financière et technique. Ces propositions ont été établies sous la forme de projets de décisions des Conseils de coopération. Il conviendra de faire approuver leur contenu par les deux parties, à l'occasion d'une réunion des Commissions mixtes instituées par les accords intérimaires, en attendant qu'ils puissent faire l'objet d'une adoption formelle par les Conseils de coopération après l'entrée en vigueur des accords. C'est en partant des orientations ainsi approuvées que devront être menés les travaux préparatoires à la coopération économique, technique et financière, sur la base de l'échange de lettres rappelé ci-dessus.

En annexe, à cette communication, le Conseil voudra bien trouver des notes sur la situation économique et financière des trois pays, dont les données ont pu être recueillies notamment au cours de missions de "fact finding" effectuées par des représentants de la Commission et de la B.E.I. En outre, la Banque a collaboré étroitement à l'établissement des propositions ci-jointes relatives à la mise en oeuvre de la coopération technique et financière.

Pour établir ces propositions, la Commission est partie de la considération que les aides de la Communauté ne devraient pas être considérées, à proprement parler, comme des transferts de ressources, mais plutôt comme des moyens permettant de soutenir les actions à réaliser pour établir la coopération économique en vertu de l'article 4 des accords de coopération. De même, la Commission a estimé qu'il conviendrait, pour des raisons à la fois politiques et économiques, de retenir le financement d'opérations dans le cadre d'une coopération triangulaire comme l'un des principes dont il serait souhaitable de s'inspirer dans la mise en œuvre de la coopération technique et financière avec les pays du Machrek.

De l'avis de la Commission, les travaux à effectuer à l'intérieur de la Communauté sur la base de la présente communication devraient être menés de manière qu'un accord entre le partenaires sur le contenu des projets de décisions des Conseils de coopération puisse encore être réalisé avant le 20 octobre 1977. Ceci permettrait d'assurer que l'identification de projets et actions ainsi que l'examen des premières demandes de financement soient effectuées avant l'entrée en vigueur des accords de coopération conformément à l'échange de lettres repris à leur acte final.

## ORIENTATIONS DE LA COOPERATION AVEC LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

1. Les objectifs indiqués ci-après sont retenus comme orientation générale pour la coopération à réaliser entre la Communauté et la R.A.E. au bénéfice des deux parties :
  - développement d'actions de formation en vue d'accroître notamment le potentiel humain et technique de la R.A.E. ;
  - développement d'actions d'assistance technique dans le cadre de projets intégrés permettant d'assurer une réalisation efficace des objectifs ci-dessous ;
  - développement du potentiel industriel et agricole en vue d'en améliorer la production, d'en accroître les capacités et de contribuer à la création de nouvelles zones de production et d'améliorer ainsi les conditions de vie et d'emploi.
  - promotion de la coopération industrielle entre opérateurs, en particulier dans le but de faciliter le transfert de technologie, le développement des investissements privés et la réalisation de joint ventures.
  - développement des infrastructures de base visant à accroître l'efficacité du système économique de la R.A.E.
2. La coopération technique et financière sera mise en oeuvre en s'inspirant des principes suivants :
  - l'aide de la Communauté s'attachera, dans la mesure du possible, à appuyer les actions de coopération économique qui seront mises en oeuvre en vertu de l'article 4 de l'accord de coopération.  
Dans cet esprit une attention particulière sera accordée aux initiatives permettant l'utilisation convergente de différentes interventions et notamment à celles susceptibles de susciter l'apport de technologie, de capitaux et d'autres avantages résultant de la mise en oeuvre de l'article 4 précité.
  - les interventions de la Communauté seront conçues de façon à inciter, s'il se peut, d'autres bailleurs de fonds à accorder leurs concours, notamment dans le cadre d'une coopération triangulaire.

3. Sur la base des principes visés sous 1) et 2) et compte tenu des objectifs du plan de développement de la R.A.E., le montant de l'aide fixée à l'article 2 du Protocole n° I de l'accord de coopération sera utilisé conformément aux dispositions dudit protocole pour le financement ou pour la participation au financement de projets et actions répondant aux priorités économiques suivantes :

#### I. Formation et assistance technique

- actions de formation technique et professionnelle notamment en vue de formation de formateurs au niveau intermédiaire, dans le secteur industriel, agricole et touristique ;
- actions d'assistance technique permettant d'assurer l'efficacité du processus d'identification, de préparation, de réalisation et de gestion des projets ;
- actions d'assistance technique en vue de la création d'un centre de développement, de formation et d'information industrielle, technologique et commerciale.

#### II. Développement de la production

##### Industrie

- modernisation et développement des industries susceptibles de répondre, à des conditions économiques satisfaisantes, aux besoins du marché interne et de contribuer à la diversification des échanges intersectoriels ;
- développement des industries mettant la valorisation des matières premières locales ;

##### Agriculture

- développement de la productivité et extension des terres cultivables (drainage, irrigation, défense et restauration du sol) ;
- gestion des eaux ;
- modernisation et développement du conditionnement, du stockage, du transport, de la transformation et de la distribution des principaux produits agricoles en vue, notamment, de répondre de façon appropriée aux besoins des marchés locaux et régionaux ;
- développement de productions fourragères, susceptibles d'être exportées.

### III. Infrastructure de base

Développement des infrastructures de base, principalement celles nécessaires à la création de nouvelles zones de production :

et à la suppression des goulets d'étranglement, notamment en ce qui concerne l'exécution et le fonctionnement des projets cités sous II.

ORIENTATION DE LA COOPERATION  
AVEC LE ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE

---

1. Les objectifs indiqués ci-après sont retenus comme orientation générale de la coopération à réaliser entre la Communauté et la Jordanie au bénéfice des deux parties :
  - Formation, notamment dans le cadre d'actions ayant une vocation régionale, visant à accroître la qualification technique et professionnelle de la main-d'œuvre.
  - Développement industriel orienté en particulier vers des industries nécessitant un niveau relativement élevé de qualifications de la main-d'œuvre.
  - Promotion de la coopération industrielle entre opérateurs, en particulier dans le but de faciliter le transfert de technologie, le développement des investissements privés et la réalisation de joint ventures.
  - Développement des productions agricoles en vue de satisfaire les besoins du marché local et régional.
  - Développement des infrastructures de base visant à accroître les potentialités de l'économie jordanienne et à l'amélioration des conditions de vie et d'emploi.
2. La coopération technique et financière sera mise en œuvre en s'inspirant des principes suivants :
  - L'aide de la Communauté s'attachera, dans la mesure du possible, à appuyer les actions de coopération économique qui seront mises en œuvre en vertu de l'article 4 de l'accord de coopération.  
Dans cet esprit une attention particulière sera accordée aux initiatives permettant l'utilisation convergente de différentes interventions et notamment à celles susceptibles de susciter l'apport de technologie, de capitaux et d'autres avantages résultant de la mise en œuvre de l'article 4 précité.
  - Les interventions de la Communauté seront conçues de façon à inciter, s'il se peut, d'autres bailleurs de fonds à accorder leurs concours, notamment dans le cadre d'une coopération triangulaire.

3. Sur la base des principes visés sous 1) et 2) et compte tenu des objectifs du plan de développement de la Jordanie, le montant de l'aide fixée à l'article 2 du Protocole n° I de l'accord de coopération sera utilisé conformément aux dispositions dudit protocole pour le financement ou pour la participation au financement de projets et actions répondant aux priorités économiques suivantes :

I. Formation et assistance technique

- Actions d'assistance technique et de formation permettant la création et le fonctionnement de centres de formation technique et professionnelle ayant une vocation régionale dans le secteur agricole, industriel et touristique.
- Formation de formateurs.
- Actions en matière de recherche scientifique, en particulier en matière d'énergie scolaire, d'environnement et d'informatique

II. Développement de la production

Industrie

- projets contribuant à la diminution des importations et à l'approvisionnement du marché régional, en particulier projets permettant la valorisation des ressources naturelles ;
- projets favorisant la modernisation et la restructuration des petites et moyennes entreprises du secteur privé

Agriculture

- Projets tendant à accroître l'autosuffisance alimentaire du pays ou les exportations vers les pays de la région ;  
Défense et restauration des sols.

III. Infrastructure de base

- Infrastructures de transport améliorant les possibilités d'exportations notamment vers les marchés voisins.
- Infrastructures de base permettant de favoriser le développement d'activités économiques, notamment approvisionnement en eau des zones densément peuplées ou désenclavement de certaines zones rurales.

ORIENTATION DE LA COOPERATION  
AVEC LA REPUBLIQUE ARABE DE SYRIE.

---

1. Les objectifs indiqués ci-après sont retenus comme orientation générale pour la coopération à réaliser entre la Communauté et la Syrie au bénéfice des deux parties :
    - développement d'actions de formation en vue d'accroître le potentiel humain et technique de la Syrie;
    - développement du potentiel industriel et agricole en vue d'améliorer la production, d'en accroître les capacités, d'améliorer les conditions de vie et d'emploi et de réduire les disparités régionales;
    - promotion de la coopération industrielle entre opérateurs, en particulier dans le but de faciliter le transfert de technologie et la réalisation de co-entreprises ;
    - développement d'actions d'assistance technique dans le cadre de projets intégrés permettant d'assurer une réalisation efficace des objectifs ci-dessus ;
    - développement des infrastructures de base visant à accroître l'efficacité du système économique syrien et les relations avec les pays voisins.
  2. La coopération technique et financière sera mise en œuvre en s'inspirant des principes suivants :
    - l'aide de la Communauté s'attachera, dans la mesure du possible, à appuyer les actions de coopération économique qui seront mises en œuvre en vertu de l'article 4 de l'accord de coopération .
- Dans cet esprit une attention particulière sera accordée aux initiatives permettant l'utilisation convergente de différentes interventions et notamment à celles susceptibles de susciter l'apport de technologie et d'autres avantages résultant de la mise en œuvre de l'article 4 précité..

- les interventions de la Communauté seront conçues de façon à inciter, s'il se peut, d'autres bailleurs de fonds à accorder leurs concours, notamment dans le cadre d'une coopération triangulaire
3. Sur la base des principes visés sous 1, et 2, et des objectifs du plan de développement de la Syrie, le montant de l'aide fixée à l'article 2 du Protocole n° I de l'accord de coopération sera utilisé conformément aux dispositions dudit protocole pour le financement ou pour la participation au financement de projets et actions répondant aux priorités économiques suivantes :

**I. Formation et assistance technique**

- actions de formation technique et professionnelle, notamment en vue de la formation de formateurs au niveau intermédiaire, dans les secteurs industriel, agricole et touristique ;
- actions d'assistance technique permettant d'assurer l'efficacité du processus d'identification, de préparation, de réalisation et de gestion des projets.

**II. Développement de la production**

**Industrie.**

- modernisation et développement des industries susceptibles de répondre à des conditions économiques satisfaisantes, aux besoins du marché local et régional ;
- développement des industries permettant la valorisation des matières premières locales.

**Agriculture.**

- développement de la productivité et extension des terres cultivables (drainage, irrigation, défense et restauration des sols) ;
- gestion des eaux ;
- modernisation et développement du conditionnement, du stockage, du transport, de la transformation de produits agricoles, en vue, notamment,

de répondre de façon appropriée aux besoins des marchés locaux et régionaux.

**III. Infrastructure de base**

Développement des infrastructures tendant au développement régional ou concernant les projets cités sous II.

ANNEXE I

E G Y P T E

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I. RESUME ET CONCLUSION	1
II. GEOGRAPHIE ET RESSOURCES	9
III. POPULATION ET EMPLOI	10
IV. DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS	11
1. Remarques générales	11
2. Principaux secteurs de l'économie	13
3. Utilisation des ressources	13
4. Finances publiques	16
5. Banques, monnaie et crédit	19
6. Prix et salaires	23
7. Balance des paiements	24
8. La dette extérieure	26
V. PRINCIPAUX SECTEURS ECONOMIQUES	27
1. Agriculture	27
2. Pétrole et gaz	31
3. Industries manufacturières et minières	31
4. Electricité	33
5. Transports	34
6. Tourisme	35
VI. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT POUR 1976-1980 ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	36
Annexes	43

<u>Tableaux</u>	<u>Page</u>
1. Répartition sectorielle de la main-d'oeuvre	10
2. PIB par secteur	14
3. PIB : répartition et taux de croissance par secteur, 1966-75	15
4. Utilisation des ressources intérieures : évolution et structure	17
5. Investissements et leur financement	18
6. Recettes et dépenses publiques, 1970/71-1976	20
7. Evolution monétaire 1970-1975	22
8. Indices de prix 1972-1976	23
9. Balance des paiements 1970-1975	25
10. Dette extérieure globale	27
11. Structure de la production agricole	30
12. Structure des industries manufacturières en 1975	32

Annexes

1. Ventilation des importations par produits (1975)
2. Ventilation des exportations par produits (1975)
3. Principales récoltes et principaux produits animaux :  
volume et taux d'accroissement
4. Production industrielle (pour un certain nombre d'articles  
sélectionnés)

TAUX DE CHANGE

Cours officiel

Cours parallèle

(1er décembre 1976)

1 EL	=	2,25 UC	1,26 UC
1 EL	=	2,56 \$	1,43 \$
1 UC	=	0,44 EL	0,79 EL
1 \$	=	0,39 EL	0,70 EL

Poids et mesures

Système métrique

## I. RESUME ET CONCLUSION

La république arabe d'Egypte a une population de 38 millions d'habitants environ et couvre une superficie approximative d'un million de km<sup>2</sup>, dont plus de 96 % de déserts. Toute l'activité économique est concentrée dans le delta du Nil. La densité de population dans les zones habitables est l'une des plus élevées du monde (plus de 1.000 habitants au km<sup>2</sup>) et son taux d'accroissement reste très élevé (2,2 à 2,5 %), ce qui aggrave les problèmes posés par l'approvisionnement en produits alimentaires, le sous-emploi et le surpeuplement urbain. Aux prix et au taux de change de 1975 (1), le PNB par tête était estimé à 320 \$.

Du début des années 50 au milieu des années 60, la croissance économique a été en moyenne de 6 % par an. Au cours de cette période, l'importance du secteur privé a fortement diminué et l'Egypte est devenue essentiellement une économie de secteur public. Entre 1965 et 1974, le taux de croissance économique a diminué jusqu'à un niveau à peine supérieur à 3 % par an, les raisons essentielles de ce phénomène étant le manque de coordination, la faible productivité du secteur public, la baisse progressive de la production agricole et la guerre de 1967. A la suite de celle-ci, les investissements ont été réduits dans des proportions extrêmes du fait de l'affectation des ressources à la défense nationale et de la diminution de l'afflux de capitaux, ce qui fait qu'en 1972, la formation brute de capital fixe ne représentait plus que 12 % du PIB. Le taux de l'épargne intérieure brute est tombé après 1967 à un niveau inférieur à 5 % du PIB. Malgré un effort considérable en vue de mobiliser les ressources financières intérieures, essentiellement par des moyens fiscaux, le niveau élevé des dépenses militaires et, plus récemment, l'augmentation des subventions (en particulier dans le secteur de l'alimentation) ont entraîné un déficit croissant des finances publiques. Bien que partiellement financé par le flux régulier des aides des Etats arabes, ce déficit s'est traduit par une augmentation de la dette publique vis-à-vis des banques. Cette situation a eu pour conséquence un gonflement rapide de la masse monétaire, ce qui a accentué la tendance inflationniste. Simultanément, la baisse de la production, la diminution des exportations et,

---

(1) Au cours officiel, 1 \$ = 0,3913 £

par suite, l'augmentation rapide des importations ont engendré un déficit commercial important qui, malgré le montant considérable des aides des autres Etats arabes, a entraîné une augmentation de la dette extérieure.

Après la guerre d'octobre 1973, le président Sadate a présenté dans son "document d'octobre" une nouvelle stratégie économique, basée sur une politique de la "porte ouverte"; il s'agit d'essayer de restructurer l'économie en passant d'un système de centralisation à un système davantage orienté vers le marché, où l'accent serait mis sur l'efficacité du secteur public, le développement du rôle du secteur privé et l'encouragement des entreprises étrangères.

A court terme, la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie s'est heurtée à des problèmes qui échappent, pour la plupart, au contrôle de l'Egypte : la lenteur des progrès vers la paix au Moyen-Orient, qui empêche d'affecter à des activités de production une partie du budget de la défense; la récession mondiale, qui a entraîné une diminution des afflux de capitaux en provenance des pays occidentaux; et la hausse des prix des produits alimentaires et des autres importations, qui s'est traduite par des déficits très substantiels de la balance des paiements. Sur le plan interne, il est apparu difficile de modifier rapidement la structure bureaucratique existante et de stimuler le secteur privé, négligé depuis longtemps. Quant aux investisseurs étrangers, ils ont réagi avec lenteur à cette nouvelle politique économique de l'Egypte.

En dépit des difficultés susmentionnées, le PIB a augmenté environ de 3 % en 1974 et de 6 % en 1975; mais les résultats ont présenté des variations sectorielles considérables : stagnation dans le secteur agricole, expansion modérée dans l'industrie, croissance soutenue dans le secteur des services. Cependant, la situation budgétaire et la position extérieure du pays se sont gravement détériorées pendant ces deux années : le déficit des finances publiques est passé de 534 millions de £ en 1973 à 1,347 milliard en 1975 (29 % du PIB). Malgré le montant considérable des aides des autres Etats arabes, le déficit global de la balance des paiements a largement dépassé un milliard de dollars. Les emprunts étrangers contractés pour

faire face à ce déficit ont entraîné une forte augmentation de la dette extérieure non militaire (estimée à 5,1 milliards de \$ à la fin de 1975); en 1975, les obligations de remboursement ont représenté plus de 27 % des recettes en devises. De plus, par suite d'un recours excessif aux emprunts à court terme, la dette commerciale extérieure a pris un profil chronologique extrêmement défavorable.

En ce qui concerne la structure de l'économie, les informations disponibles indiquent qu'en dépit d'une certaine réorientation au cours des dernières années, de nombreux problèmes devront être résolus dans un avenir proche, et notamment les suivants :

- Il existe un sous-emploi saisonnier et régional important dans le secteur agricole. Dans les zones urbaines, en particulier dans le secteur des services, le sous-emploi et l'emploi à faible productivité semblent également considérables. Pour les individus ayant reçu une formation supérieure, le problème du chômage a été en partie évité par l'attribution automatique d'un poste dans le secteur public à tous les titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui se traduit par un gonflement abusif des effectifs. L'émigration, notamment vers les pays arabes voisins, ne s'est intensifiée que depuis peu et, si elle contribue à rendre le problème du chômage moins aigu, elle a par contre entraîné une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée (économistes, ingénieurs, etc). De ce fait, une assistance technique est d'une urgente nécessité dans presque tous les secteurs de l'économie (évaluation, planification et réalisation des projets, management).
- Les infrastructures sont relativement bien développées, mais se sont considérablement détériorées ces dernières années par suite de l'insuffisance notoire des investissements qui leur ont été consacrés. Des travaux d'entretien, de modernisation et d'extension s'imposent donc d'urgence, notamment dans les installations portuaires, les centrales électriques, les transports, les télécommunications et les services publics urbains.

- Depuis 1965, la production alimentaire accuse un déficit considérable par rapport à la croissance démographique. L'augmentation des importations de produits alimentaires, en volume et en valeur unitaire, et la diminution simultanée des exportations ont aggravé le déficit extérieur. La lenteur des progrès de l'agriculture (47 % de la main-d'œuvre, 24 % du PIB, 33 % des recettes d'exportation) est imputable aux conditions naturelles (terrain, alimentation en eau), à la pénurie de capitaux, à des politiques inadéquates en matière de prix et de stimulants, au manque de souplesse de la structure institutionnelle et à l'insuffisance des crédits budgétaires. Le secteur souffre d'un dirigisme excessif en matière de prix, de planification des récoltes et de commercialisation, ce qui a limité les initiatives et les investissements privés. Les conditions de commercialisation et de transformation restent un handicap sérieux pour l'expansion de la production agricole. Les politiques de prix menées dans le passé ont eu pour principal résultat de détériorer les termes de l'échange de l'agriculture avec l'industrie en provoquant un transfert de ressources de l'une vers l'autre. En outre, la part des investissements agricoles n'a cessé de diminuer et l'approvisionnement en moyens de production essentiels (engrais, semences, services de recherche et de conseils aux exploitants) ne s'est guère amélioré. Lors de la répartition des crédits affectés à l'agriculture, on a fait la part trop belle à l'aménagement de nouvelles surfaces cultivables au détriment des investissements dans les anciennes terres, où le drainage et l'amélioration des sols posent aujourd'hui des problèmes très sérieux. D'une façon générale, l'aménagement de terres nouvelles semble avoir été une entreprise coûteuse et décevante : on a bien souvent commencé les travaux sans avoir effectué une étude de faisabilité sérieuse et sans s'assurer que les terres nouvelles seraient pleinement exploitées.
- Malgré certains développements dans l'industrie lourde (engrais, acier, ciment), le secteur industriel reste dominé par les industries alimentaires et textiles, qui représentent plus de 50 % de la valeur totale de la production industrielle. Le secteur public continue de jouer un rôle primordial dans l'industrie égyptienne, avec une part de 90 % des investissements

industriels et de plus de 75 % de la valeur ajoutée de l'industrie. Les activités du secteur privé ont été fortement réduites et on ne s'est guère soucié de développer les petites entreprises privées. Ces dernières années, l'industrie des produits manufacturés a souffert de la pénurie de capitaux et de devises, et de nombreuses usines ont fonctionné à capacité très réduite, par manque de matériel, de pièces détachées et de matières premières. Il y a un gaspillage substantiel d'inputs matériels et, en règle générale, le rendement est faible. D'autre part, le problème de la capacité devient de plus en plus sérieux dans certains secteurs essentiels (ciment, engrais). De nombreuses entreprises ont un besoin urgent de rénovation et de spécialistes étrangers. Les autres hypothèques qui pèsent lourdement sur le développement ultérieur de l'industrie sont les suivantes : carence de la planification globale et intersectorielle, recours insuffisant au système des prix comme indicateur de pénurie relative, bureaucratisation excessive, gestion inefficace des entreprises et lenteur ou incohérence du processus de décision, absence de décentralisation et participation insuffisante des entreprises nationalisées à la prise des décisions en matière de prix et d'emploi.

Après la guerre de 1967, le système de planification à moyen terme a été abandonné et remplacé par des plans annuels. Une nouvelle tentative de planification à plus long terme a été faite avec le plan de développement pour 1976-1980 qui, cependant, n'existe qu'à l'état d'avant-projet et dont la mise en oeuvre s'effectue en fait sous forme de plans annuels. Ce plan quinquennal devrait être finalisé d'ici fin août 1977. Ses principaux objectifs macroéconomiques consistent à :

- accroître le PIB de 11 % par an (en prix constants);
- ramener le déficit courant de la balance des paiements à un niveau qui n'excède pas les importations de biens d'équipement;
- porter la part des investissements à 23 % du PIB et l'épargne intérieure brute à 19 % du PIB d'ici 1980.

Selon les prévisions, 1,2 million d'emplois devraient être créés pendant la durée du plan, soit en moyenne 240.000 par an, alors qu'il y aura

en moyenne plus de 325.000 travailleurs supplémentaires chaque année sur le marché de l'emploi. Mais si l'on tient compte de l'émigration de main-d'œuvre vers les pays arabes voisins (en moyenne, 100.000 travailleurs par an au cours des trois dernières années), la situation globale de l'emploi devrait s'améliorer.

Le montant total des investissements prévisionnels pendant la durée du plan est de l'ordre de 7,8 milliards de £, soit 19,9 milliards de \$ (à prix constants de 1975) et la stratégie d'ensemble en matière d'investissements diffère sensiblement de celle des plans précédents. En effet, le plan pour 1976-1980 met l'accent sur la nécessité d'améliorer et d'élargir les infrastructures, il donne la priorité à des projets à courte gestation et souligne qu'il est indispensable d'achever les projets en cours avant d'en entreprendre de nouveaux. Il attribue un rôle beaucoup plus important aux entreprises privées, égyptiennes et étrangères, et privilégie les projets à haute intensité de travail. Toutefois, le coefficient capital/travail relativement faible (16.000 \$ par travailleur) impliqué par le plan est quelque peu trompeur, dans la mesure où une part considérable des investissements prévus concerne des projets en cours dans lesquels des capitaux importants ont déjà été investis.

Entre 25 et 30 % des dépenses prévisionnelles sont destinées aux transports et aux communications. Le plan considère l'industrie comme le secteur clé de l'économie : son taux de croissance sera de 12 % et elle recevra 24 % des investissements. L'objectif consiste à moderniser les entreprises existantes, à développer les activités orientées vers l'exportation et à accorder une place beaucoup plus importante au secteur privé. Les industries hautement prioritaires sont : les matériaux de construction, les industries alimentaires et autres industries basées sur la production agricole, les textiles, les produits chimiques et la métallurgie. Si l'agriculture ne doit recevoir que 10 % de la formation nouvelle de capital, son développement revêt néanmoins une importance capitale dans le plan. La production agricole devrait augmenter de 3 % par an, la plus grande part de cette croissance étant attendue de l'expansion verticale des anciennes terres, grâce aux efforts entrepris en vue d'améliorer la productivité : drainage, gestion des sols et des ressources hydrologiques, cultures plus intensives, services de recherche et de conseils aux exploitants.

Eu égard aux résultats antérieurs et à la situation actuelle de l'économie égyptienne, le plan semble avoir des objectifs très ambitieux en matière de croissance et d'épargne. La croissance prévisionnelle de 11 % par an représente une progression substantielle par rapport aux 3 % atteints en moyenne de 1967 à 1975. Le plan vise à financer d'ici 1980 plus de 80 % des investissements bruts grâce à l'épargne intérieure; pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de limiter la consommation et de porter l'épargne intérieure à 19 % du PIB d'ici 1980, alors qu'en 1974-1975 elle n'a représenté que 1 % du PIB et financé moins de 6 % des investissements. Le taux implicite de 29 % pour l'épargne marginale est très élevé eu égard au niveau de développement atteint par l'Egypte. Bien que les résultats passés ne donnent que des indications partielles quant au potentiel de croissance de l'économie, étant donné qu'ils ont été profondément affectés par toute une série d'événements défavorables, il est néanmoins douteux que les objectifs du plan puissent être atteints.

Ce scepticisme est motivé non seulement par le caractère ambitieux des objectifs, mais aussi par la constatation qu'à l'heure actuelle trop peu de projets ont fait l'objet d'études assez poussées ou sont prêts à être mis en oeuvre.

Les besoins de l'Egypte en devises pour la période 1977-1980 sont actuellement évalués, en chiffres bruts, à 12,1 milliards de \$, dont 3,6 pour la seule année 1977. Pour satisfaire des besoins aussi considérables sans créer de très sérieux problèmes de dette extérieure, il est indispensable qu'au cours des toutes prochaines années la communauté internationale continue à accorder à l'Egypte une assistance financière à des conditions de faveur.

A plus long terme, cependant, le potentiel économique de l'Egypte semble plus prometteur pour les raisons suivantes :

- le développement de l'industrialisation sera favorisé par un marché intérieur important, par la position clé du pays, par les disponibilités en main-d'oeuvre qualifiée, le faible niveau des salaires et la présence de nombreuses matières premières;

- la réouverture et l'agrandissement du canal de Suez, ainsi que les oléoducs Sumed devraient assurer des rentrées de devises considérables. Les recettes au titre du canal devraient passer de 350 millions de \$ environ en 1976 à 700 millions de \$ (aux prix de 1975) en 1980 (soit 8 % des recettes en devises);
- à l'avenir, la production pétrolière de l'Egypte excédera sans doute largement sa consommation intérieure, ce qui permettra d'accroître les exportations (recettes prévues : 2,5 milliards de \$, soit 30 % des recettes en devises);
- le potentiel touristique semble considérable (selon les prévisions, 600 millions de \$ de recettes en 1980, soit 7 % des recettes en devises);
- l'Egypte exporte de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée, ce qui se traduira par des envois de fonds croissants.

Toutefois, ces perspectives de développement dépendent, dans une large mesure, des progrès vers la paix au Moyen-Orient et de l'aptitude du pays à attirer les capitaux et la technologie étrangers. En outre, un effort considérable est nécessaire pour mener à bien les changements structurels auxquels le gouvernement a l'intention de procéder au cours du plan, à savoir :

- assurer une répartition plus efficace des ressources grâce à une planification globale plus cohérente et à une meilleure coordination de la politique économique et du processus de décision;
- limiter la consommation et accroître l'épargne intérieure;
- repenser la politique nationale en matière de prix et de taux de change, de façon à mieux refléter les insuffisances économiques et à mieux répartir les ressources. La réduction des subventions aux prix et l'aménagement de la structure des taux d'intérêt sont d'une importance considérable;
- accroître l'efficacité des entreprises du secteur public; et
- améliorer le profil chronologique de la dette extérieure.

## II. GEOGRAPHIE ET RESSOURCES

La république arabe d'Egypte couvre une superficie approximative d'un million de km<sup>2</sup> au nord-est du continent africain. Plus de 96 % de son territoire est constitué de déserts et de zones intermédiaires, 3,5 % des terres seulement sont peuplées à titre permanent. En 1976, la population était estimée à 38 millions d'habitants, soit une densité de 1.085 habitants au km<sup>2</sup>, l'une des plus élevées du monde, pour la zone habitable (vallée du Nil et delta).

En règle générale, le climat est chaud et aride, les précipitations se situant entre 200 mm dans le Nord (Alexandrie) et 80 mm ou moins dans le Sud. En raison de cette pluviosité insuffisante, l'agriculture est largement tributaire de l'irrigation par les eaux du Nil. Les cultures essentielles sont le coton, le riz, le blé, le maïs, la canne à sucre et les fruits et légumes.

Il semble que l'Egypte ait des réserves appréciables de pétrole et de gaz, mais on n'a pas encore achevé leur évaluation. La production de pétrole (16 millions de tonnes environ en 1976) devrait atteindre 35 millions de tonnes en 1980. La production actuelle de gaz (1,2 milliard de m<sup>3</sup> environ) couvre les besoins du pays.

Parmi les ressources minérales actuellement exploitées figurent les phosphates, le manganèse, le minerai de fer et le sel gemme. On a découvert des gisements très importants de phosphates (concentration d'acide phosphorique de l'ordre de 30 %) à Hamrawein et Abou Tartour (1 milliard de tonnes); mais les projets d'exploitation n'en sont encore qu'à un stade préliminaire; on a également découvert récemment du cuivre, du plomb et du zinc.

Bien que l'infrastructure des transports soit relativement bien développée, il est urgent d'effectuer des travaux de modernisation et d'extension. Un réseau ferré de 4.000 km et un réseau routier de 26.000 km, dont 12.000 sont pavés, relient Le Caire aux principaux centres du pays. Les transports fluviaux jouent un rôle considérable, surtout dans le delta.

Les ports les plus importants sont Alenxandrie, Port-Saïd et Suez. Les aéroports du Caire et d'Alexandrie sont équipés pour le trafic international.

### III. POPULATION ET EMPLOI

La population de l'Egypte est évaluée à 38 millions d'habitants (1976) et son taux d'accroissement est compris entre 2,2 et 2,5 % par an. Ces dernières années, on a observé un important mouvement d'émigration, notamment de main-d'œuvre qualifiée, vers les pays arabes voisins; un million d'Egyptiens environ vivraient à l'étranger. Ce phénomène s'est traduit par une certaine pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Tableau 1

#### Répartition sectorielle de la main-d'œuvre

	1970		1975	
	Milliers de travailleurs	%	Milliers de travailleurs	%
Agriculture	4.048	48,9	4.212	46,6
Industrie (1)	1.672	20,2	1.907	21,1
Services	2.554	30,9	2.918	32,3
TOTAL	8.274	100,0	9.037	100,0

(1) Y compris bâtiment, utilités et transports

La main-d'œuvre totale a été évaluée à plus de 9 millions de travailleurs en 1975. Comme l'indique le tableau 1, le secteur agricole, qui occupe près de la moitié de la main-d'œuvre, reste de loin le plus important.

Du fait de l'émigration et du gonflement croissant des effectifs dans le secteur public, par suite d'une politique délibérée du gouvernement, le chômage est faible actuellement. Cependant, le sous-emploi est considérable dans le secteur public et dans l'agriculture. Dans les années qui viennent, le problème du chômage s'aggravera inévitablement, étant donné que l'Egypte a une population jeune et que l'armée va sans doute réduire ses effectifs.

#### IV. DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS

##### 1. Remarques générales

Du début des années 50 au milieu des années 60, la croissance économique a été en moyenne de 6 % par an. Au cours de cette période, l'importance du secteur privé a fortement diminué et l'Egypte est devenue essentiellement une économie de secteur public, du fait non seulement de la nationalisation des principaux facteurs de production, mais aussi du contrôle étroit de tous les secteurs, y compris l'agriculture.

Entre 1965 et 1974, le taux de croissance économique a diminué jusqu'à un niveau à peine supérieur à 3 % par an, les raisons essentielles de ce phénomène étant le manque de coordination dans la planification, la faible productivité du secteur public en expansion rapide et la baisse progressive de la production agricole. La guerre de 1967 a aggravé ces difficultés en provoquant une augmentation rapide des dépenses militaires et une nouvelle diminution des investissements. Le niveau élevé des dépenses publiques a entraîné un déficit budgétaire croissant qui, bien que partiellement financé par le flux régulier des aides des Etats arabes, s'est traduit par une augmentation de la dette publique vis-à-vis des banques. Cette situation a eu pour conséquence un gonflement rapide de la masse monétaire, ce qui a accentué la tendance inflationniste. Simultanément, la baisse de la production, la diminution des exportations et, par suite, l'augmentation rapide des importations ont engendré un déficit commercial important qui, malgré des transferts considérables de capitaux des autres Etats arabes, a entraîné une augmentation rapide de la dette extérieure.

La guerre d'octobre 1973, qui a modifié radicalement la situation politique et le climat économique, a donné l'occasion au gouvernement de changer les structures de l'économie égyptienne. En 1974, le président Sadate a présenté, dans son "document d'octobre", cette nouvelle stratégie basée sur une politique de la "porte ouverte"; il s'agit d'essayer de restructurer l'économie en passant d'un système de centralisation à un système davantage orienté vers le marché, où le contrôle du pouvoir central sera moins étendu et où l'accent sera mis sur l'efficacité du secteur public (dans les administrations et les entreprises), le développement du rôle du secteur privé et l'encouragement des entreprises étrangères.

A court terme, la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie économique s'est heurtée à des problèmes qui échappent, pour la plupart, au contrôle de l'Egypte : la lenteur des progrès vers la paix au Moyen-Orient, qui empêche d'affecter à des activités de production une partie du budget de la défense; la récession mondiale, qui a entraîné une diminution des afflux de capitaux en provenance des pays occidentaux; et la hausse des prix des produits alimentaires et des autres importations, qui s'est traduite par des déficits très substantiels de la balance des paiements. Sur le plan interne, il est apparu difficile de modifier rapidement la structure bureaucratique existante et de stimuler le secteur privé négligé depuis longtemps. Quant aux investisseurs étrangers, ils ont réagi avec lenteur à cette nouvelle politique économique de l'Egypte.

En dépit des difficultés susmentionnées, le PIB a connu une croissance effective de 6 % en 1975 grâce aux efforts de reconstruction. Mais les résultats ont présenté des variations sectorielles considérables : stagnation dans le secteur agricole, expansion modérée dans l'industrie, croissance régulière dans le secteur des services. Cependant, la position extérieure et les finances publiques se sont gravement détériorées pendant cette période. Malgré le montant considérable des aides des autres Etats arabes, les emprunts étrangers nécessaires pour compenser le déficit du compte courant ont entraîné une forte augmentation de la dette extérieure (estimée à 5,1 milliards de \$ à la fin de 1975); en 1975, les obligations de remboursement ont atteint la part considérable de 27 % des recettes en devises. De plus, par suite

d'un recours excessif aux emprunts à court terme, la dette commerciale extérieure a pris un profil chronologique extrêmement défavorable.

## 2. Principaux secteurs de l'économie

En 1975, le PIB de l'Egypte s'est élevé, aux prix courants, à 4,653 milliards de EL (11,890 milliards de \$) ce qui correspond à un revenu par tête de 125 EL (environ 320 \$) (1). Le tableau 2 fait apparaître le développement du PIB par secteur, à prix constants.

Comme l'indique le tableau 3, le secteur primaire (y compris agriculture et pêche) a vu son taux de croissance diminuer sensiblement entre 1961 et 1975. Les raisons en sont multiples, mais on considère que les principaux facteurs qui affectent le développement de la production agricole sont des politiques inadéquates en matière de prix et de stimulants, la pénurie de capitaux et les obstacles géographiques (terrain, eau).

En dépit de graves difficultés, la croissance du secteur secondaire s'est poursuivie à un rythme supérieur à celle du PIB. Mais son potentiel a été limité par le manque de capitaux et de devises et par la pénurie de pièces détachées et de matières premières. L'activité industrielle a en outre été freinée par le désintérêt des pouvoirs publics pour les petites et moyennes entreprises et par la limitation des initiatives privées.

Par contre, la croissance du secteur tertiaire (y compris transports, commerce, services publics) a eu tendance à s'accélérer, en raison principalement de l'élargissement des activités du secteur public.

## 3. Utilisation des ressources

Le tableau 4 montre l'évolution et la structure de l'utilisation des ressources au cours des cinq dernières années; toutes les données sont exprimées en prix courants. Au cours de cette période, les ressources utilisées ont toujours été supérieures au PIB, passant de 105 % du PIB en 1970-1971 à 125 % en 1975. Cette tendance a engendré des déficits importants de la

---

(1) Conversion au cours officiel : 1 \$ = 0,3913 EL

TABLEAU 2 - PRODUIT INTERIEUR BRUT A PRIX CONSTANTS

(millions de EL, prix de 1969/70)

	1969/70 <sup>1)</sup>	1973	1974	1975 (provisoire)
<u>Secteur primaire</u>	<u>771,9</u>	<u>815,4</u>	<u>817,5</u>	<u>837,5</u>
<u>Secteur secondaire</u>	<u>707,5</u>	<u>815,7</u>	<u>815,5</u>	<u>950,1</u>
• Industrie, mines, pétrole	542,9	647,4	671,8	751,8
• Electricité	41,8	56,0	60,4	69,8
• Bâtiment	123,7	112,3	83,3	128,5
<u>Secteur tertiaire</u>	<u>1 073,4</u>	<u>1 444,2</u>	<u>1 539,6</u>	<u>1 696,9</u>
• Transports, communications, stockage	130,9	163,5	180,2	241,3
• Commerce, financement	229,0	313,6	350,3	386,5
• Logement	118,2	124,0	127,1	130,0
• Utilités publiques	11,7	16,5	18,7	20,0
• Administration et autres services	583,6	826,6	863,3	919,1
PIB, au coût des facteurs	<u>2 552,8</u>	<u>3 075,3</u>	<u>3 172,6</u>	<u>3 484,5</u>

(1) Jusqu'au 30 juin

Source : Ministère de la planification

TABLEAU 3 - PIB : REPARTITION ET TAUX DE CROISSANCE PAR SECTEUR, 1966-1975

(sur la base de données exprimées en termes constants)

Secteurs	Part du PIB				Taux de croissance (en pourcentage annuel)		
	1966	1971	1974	1973 (provisoire)	1961/65	1966/71	1971/75
<u>Primaire</u>	<u>29</u>	<u>29</u>	<u>26</u>	<u>24</u>	<u>4,0</u>	<u>3,0</u>	<u>1,7</u>
<u>Secondaire</u>	<u>26</u>	<u>30</u>	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>8,8</u>	<u>5,3</u>	<u>6,0</u>
. Industrie + mines	21	23	21	22	7	5	2
. Electricité	1	2	2	1	14	15	11
. Bâtiment	4	5	3	4	17	3	-11
<u>Tertiaire</u>	<u>46</u>	<u>41</u>	<u>48</u>	<u>49</u>	<u>4,1</u>	<u>4,7</u>	<u>6,3</u>
PIB	100	100	100	100	6,0	3,0	2,5

Source : Ministère de la planification

balance extérieure, ce qui s'est traduit par une augmentation rapide de la dette extérieure, malgré le volume considérable des crédits reçus par l'Egypte, notamment de la part des pays arabes producteurs de pétrole du golfe Persique.

La consommation intérieure a augmenté au rythme de 11 % par an environ, contre 9 % pour le PIB, aux prix courants. Par suite, la consommation intérieure est passée de 92 % du produit intérieur en 1970-1971 à la totalité du PIB en 1974 et, en 1975, elle a même été supérieure au produit intérieur.

Pendant ces cinq années, les investissements bruts ont stagné à un niveau relativement bas (13 % du PIB en moyenne). En 1974 et 1975, ils ont augmenté, passant successivement à 18 et 24 % du PIB. Entre 1970 et 1975, plus de 90 % des investissements ont été le fait du secteur public; les investissements privés ont, semble-t-il, été limités à l'agriculture et au logement.

Etant donné que l'épargne intérieure brute est tombée de 8 % à moins de 1 % du PIB entre 1970 et 1975, les investissements en capital fixe ont dû être financés en grande partie par les transferts de capitaux et les emprunts extérieurs (cf. tableau 5).

#### 4. Finances publiques

En Egypte, le secteur public comprend l'administration centrale, les administrations locales et les organismes publics. Les entreprises nationalisées sont considérées comme des établissements autonomes et leur financement ne relève pas du système budgétaire de l'Etat.

Depuis 1970-1971, la situation financière du secteur public est caractérisée par un déséquilibre croissant entre les recettes et les dépenses. Les causes essentielles de ce déséquilibre sont les dépenses militaires très lourdes et les subventions aux prix accordées en vue de protéger les consommateurs contre la hausse des prix alimentaires.

Comme l'indique le tableau 6, les recettes courantes ont augmenté entre 1971 et 1975, passant de 869 millions à 1,946 milliards de £, soit

TABLEAU 4 - UTILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES : EVOLUTION ET STRUCTURE  
(prix courants)

	1970/71		1971/72		1973		1974		1975	
	Millions de £ £	%	Millions de £ £	%						
1. Utilisation des ressources intérieures brute	<u>3 354</u>	<u>105</u>	<u>3 591</u>	<u>105</u>	<u>4 004</u>	<u>107</u>	<u>4 736</u>	<u>118</u>	<u>5 746</u>	<u>12</u>
Consommation dont privée	2 939	92	3 151	92	3 504	94	4 013	100	4 624	10
Investissements bruts dont investissements en capital fixe	(2 115)	(66)	(2 223)	(65)	(2 427)	(65)	(2 836)	(70)	(3 327)	(9)
2. Balance extérieure (a)	- 150	(-5)	- 169	-5	- 258	-7	- 710	-18	- 1 144	-2
Importations (-)	- 476	15	- 494	-14	- 650	-17	- 1 364	-34	- 1 757	-3
Exportations	326	10	325	9	392	10	634	16	613	1
3. Produit intérieur brut (1 + 2)	<u>3 204</u>	<u>100</u>	<u>3 422</u>	<u>100</u>	<u>3 746</u>	<u>100</u>	<u>4 026</u>	<u>100</u>	<u>4 600</u>	<u>10</u>
4. Revenu net des facteurs (a)	- 22	-1	6	-	- 12	-	50	1	122	-
5. Produit national brut (3 + 4)	<u>3 182</u>	<u>99</u>	<u>3 428</u>	<u>100</u>	<u>3 734</u>	<u>100</u>	<u>4 056</u>	<u>101</u>	<u>4 722</u>	<u>10</u>

Source : Ministère de la planification et Banque centrale

(a) Les exportations, les importations et le revenu net des facteurs (tableau 9) ont été convertis en livres égyptiennes sur la base du cours officiel. Les données afférentes aux années civiles 1970, 1971 et 1972 ont servi au calcul des données approximatives pour 1970-1971 et 1971-1972 conformément aux statistiques du PIB.

TABLEAU 5 ~ INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

(millions de FC, prix courants)

	1970/71	1971/72	1973	1974	1975
<u>Investissements</u>	<u>415 (13)</u>	<u>440 (13)</u>	<u>500 (13)</u>	<u>723 (18)</u>	<u>1 120 (24)</u>
dont - formation de capital	355 (11)	365 (11)	462 (12)	643 (16)	940 (20)
- mouvements des stocks	60 (2)	75 (2)	38 (1)	80 (2)	180 (4)
<u>Financement</u>	<u>415</u>	<u>440</u>	<u>500</u>	<u>723</u>	<u>1 120</u>
dont - épargne intérieure (1)	262 (8)	272 (8)	253 (7)	56 (1.4)	29 (0.6)
- revenu net des facteurs (1)	- 22	6	- 12	30	122
- ressources extérieures ou réserves de change	173	162	259	637	969

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent la part du PIB

Source : Ministère des finances et FMI

(1) Epargne intérieure plus ou moins revenu net des facteurs = épargne nationale

respectivement 27 et 33 % du PIB. La structure des recettes n'a guère varié pendant cette période, les impôts directs représentant 16 % des recettes globales, les impôts indirects 43 % et les transferts des entreprises publiques 25 % environ. Par contre, la structure des dépenses courantes s'est modifiée, essentiellement du fait de l'augmentation rapide des versements au titre des subventions aux prix (38 % du total des dépenses courantes en 1975). Toutefois, le "Fonds d'urgence", financé en grande partie par les aides arabes et destiné à couvrir certaines dépenses d'armement et de reconstruction, dissimule l'impact réel des dépenses militaires sur la structure des finances publiques.

L'épargne publique a été négative en 1974 et 1975, tandis que les investissements publics en augmentation ont atteint 913 millions de £ en 1975, soit 20 % du PIB. De ce fait, le déficit a plus que triplé, passant de 10 % du PIB en 1971 à 25 % en 1975; son financement a été assuré pour la plus grande partie par des emprunts intérieurs (banques, caisses d'assurance sociale et de retraite, bons d'épargne, épargne postale), mais au cours des toutes dernières années, il a fallu recourir toujours davantage à des sources extérieures.

Les aides arabes n'apparaissant pas dans le budget, il semblerait qu'elles aient été affectées en totalité (plus d'un milliard de \$ en 1975) au "Fonds d'urgence", ce qui tiendrait à indiquer que les dépenses militaires absorbent une part importante des aides fournies à l'Egypte par les autres Etats arabes.

##### 5. Banques, monnaie et crédit

Le système bancaire égyptien comprend la Banque centrale, quatre banques commerciales (nationalisées), plusieurs banques d'investissement spécialisées et un nombre croissant de banques privées étrangères ou à participation égyptienne. La régulation monétaire est assurée par la Banque centrale, qui recourt presque uniquement au contrôle de l'expansion monétaire en jouant sur le ratio avances/dépôts des banques (65 % au maximum actuellement).

TABLEAU 6 - RECHETTES ET DEPENSES PUBLIQUES, 1970/71-1976

(millions de FC)

	1970/71	1972	1973	1974	1975	1976 provi- soire	Structure en 1970/71 %	1976
<u>RECETTES COURANTES DU GOUVERNEMENT CENTRAL</u>	<u>869</u>	<u>903</u>	<u>1 018</u>	<u>1 180</u>	<u>1 541</u>	<u>1 946</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
dont : Impôts directs	143	146	161	176	226	317	16	16
Impôts indirects	362	375	396	430	629	836	42	43
Administrations locales	56	58	60	65	92	87	6	4
Secteur économique public	188	181	264	335	381	493	22	25
Autres	120	143	133	174	213	213	14	12
<u>DEPENSES COURANTES DU GOUVERNEMENT CENTRAL</u>	<u>702</u>	<u>792</u>	<u>953</u>	<u>1 327</u>	<u>1 691</u>	<u>1 796</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
dont : Gouvernement central	615	688	714	779	885	1 071	88	60
Administrations locales	46	42	51	61	91	101	6	5
Secteur économique public	41	62	95	87	93	124	6	7
Subventions	--	--	93	400	622	500	--	28
<u>EPARGNE PUBLIQUE</u>	<u>167</u>	<u>111</u>	<u>65</u>	<u>- 147</u>	<u>- 150</u>	<u>150</u>		
<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (-)</u>	<u>358</u>	<u>414</u>	<u>451</u>	<u>565</u>	<u>913</u>	<u>850</u>		
<u>FONDS D'URGENCE (-)</u>	<u>127</u>	<u>225</u>	<u>148</u>	<u>34</u>	<u>284</u>	<u>250</u>		
<u>DEFICIT GLOBAL</u>	<u>- 318</u>	<u>- 528</u>	<u>- 534</u>	<u>- 746</u>	<u>- 1 347</u>	<u>- 950</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
<u>FINANCE PAR :</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>---</u>
<u>EMPRUNTS INTERIEURS (nets)</u>	<u>318</u>	<u>510</u>	<u>483</u>	<u>652</u>	<u>1 154</u>	<u>770</u>	<u>100</u>	<u>81</u>
dont : Caisses d'assurance sociale et de retraite	189	214	224	245	253	270	59	28
Bons d'épargne	23	32	38	43	50	54	7	6
Epargne postale	3	9	10	18	17	19	--	2
Bons Jihad	--	14	13	3	--	--	--	--
Banques	79	77	183	314	300	404	25	43
Autres	25	164	15	29	34	23	9	2
<u>EMPRUNTS EXTERIEURS (nets)</u>	<u>--</u>	<u>18</u>	<u>51</u>	<u>94</u>	<u>193</u>	<u>180</u>	<u>--</u>	<u>19</u>

Source : Ministère des finances et FMI

Les banques d'investissement spécialisées comprennent 17 banques régionales de crédit agricole, deux banques hypothécaires et une banque de développement industriel. Cette dernière, la Banque égyptienne de développement industriel, est une entreprise commune constituée récemment par le gouvernement, la Bank of America et International Finance Corporation.

Comme l'indique le tableau 7, la liquidité intérieure s'est accrue, pendant la période considérée, à un rythme bien supérieur à celui du PIB. Le doublement consécutif des quantités de monnaie et quasi-monnaie en circulation a contribué de façon significative au développement de l'inflation dans le pays. L'expansion monétaire a été alimentée par une croissance rapide du crédit. Les créances sur l'Etat ont augmenté brutalement après la guerre de 1973, du fait que l'épargne publique était réduite à néant et que les dépenses croissantes de développement devaient être financées en totalité par des emprunts. De même, les créances sur particuliers ont commencé à augmenter après 1973, par suite essentiellement de réglementations plus libérales en matière d'importation et d'une expansion soudaine dans le secteur du bâtiment.

Les taux d'intérêt sont fixés par la Banque centrale en étroite coopération avec le gouvernement, qui les utilise rarement comme instruments de sa politique économique; le taux d'escompte n'a pas varié pendant 14 ans avant son relèvement de 5 à 6 % en 1976, puis à 7 % au début de 1977. Les taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne et les livrets d'épargne postale ont été portés à 6 %; depuis peu, les intérêts en question sont nets d'impôt, ce qui devrait favoriser l'épargne.

En Egypte, les taux d'intérêt sont nettement inférieurs au taux de rendement et ont tendance à provoquer une très mauvaise allocation des ressources, ce qui entraîne des distorsions dans l'économie. Le gouvernement a donc reconnu la nécessité de relever sensiblement les taux d'intérêt, de façon à encourager l'épargne intérieure et à permettre une meilleure utilisation des crédits.

TABLEAU 7 - EVOLUTION MONETAIRE 1970-1975  
(millions de EB)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	Structure (%)	
							1970	1975
<b>OFFRE DE MONNAIE (Engagements)</b>								
Masse monétaire	783	846	989	1 205	1 503	1 863	51	57
dont circulation fiduciaire	(525)	(559)	(631)	(777)	(948)	(1 156)	(34)	(35)
Quasi-liquidités	346	319	356	432	617	703	23	21
<u>Sous-total : liquidités intérieures</u>	<u>1 129</u>	<u>1 163</u>	<u>1 345</u>	<u>1 637</u>	<u>2 120</u>	<u>2 566</u>	<u>74</u>	<u>78</u>
Autres postes	395	447	477	537	610	722	26	22
dont fonds de contrepartie	(146)	(150)	(151)	(151)	(142)	(171)	(10)	(5)
dépôts officiels	(120)	(144)	(148)	(148)	(219)	(248)	(8)	(8)
comptes capital	(114)	(135)	(155)	(164)	(172)	(192)	(7)	(6)
<u>ENGAGEMENTS - AVOIRS</u>	<u>1 524</u>	<u>1 612</u>	<u>1 822</u>	<u>2 174</u>	<u>2 730</u>	<u>3 288</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
<b>CONTRE-ÉCRITURES (avoirs)</b>								
Avoirs (nets) vis-à-vis de l'étranger	- 232	- 333	- 308	- 165	- 219	- 1 049	- 15	- 32
Créances (nettes) sur le secteur public	1 172	1 327	1 460	1 656	2 050	3 095	77	94
Créances (nettes) sur l'économie	523	549	553	531	788	1 093	34	33
Non classées	61	69	117	152	111	149	4	5

Source : Banque centrale d'Egypte et FMI

## 6. Prix et salaires

Dans la poursuite de ses objectifs sociaux, le gouvernement égyptien a fait un large recours aux subventions, aux prix et aux mesures de réglementation des salaires et de la main-d'œuvre. Cette politique a donné naissance à un système complexe de contrôles sur les prix et les loyers, de subventions (1) et de programmes de rationnement. Sur le plan économique, ce système se traduit par une structure des prix et des salaires qui ne facilite en rien la répartition efficace des ressources.

Le tableau 8, qui fait apparaître une augmentation relativement faible des indices de prix disponibles, donne une idée de l'efficacité du contrôle des prix.

Tableau 8

Indices de prix 1972-1976 (juin)

	1973	1974	1975	1976
<u>Indice des prix à la consommation pour la population urbaine</u> (variations annuelles en pourcentage) dont : produits alimentaires et boissons	7,2  10,2	10,4  15,2	9,9  12,8	7,7  11,0
<u>Indice des prix de gros</u> (variations annuelles en pourcentage)	10,5	12,4	5,9	4,0

Source : Office central de mobilisation du public et de statistiques

(1) Entre 1973 et 1975, les subventions aux prix sont passées de 93 à 622 millions de EB (38 % des dépenses courantes ou 13 % du PNB)

Pour le gouvernement, le contrôle des salaires est surtout un moyen d'améliorer la répartition des revenus. Les principaux instruments sont des salaires minimaux, des avantages sociaux et des stimulants salariaux.

#### 7. Balance des paiements

Comme l'indique le tableau 9, la balance des paiements de l'Egypte est caractérisée par un déficit commercial croissant qui n'est que partiellement compensé par les recettes au titre des services et les transferts sans contrepartie. Bien que le compte capital ait souvent présenté un solde positif ces dernières années, le solde global ou la balance de base a laissé apparaître un déficit croissant, bien supérieur à 1 milliard de \$ en 1975. A la fin de 1976, les réserves de change brutes en or et en devises ne s'élevaient qu'à 350 millions de \$, ce qui couvrait à peine un mois d'importations. Par contre, les réserves de change nettes révélaient un solde négatif en aggravation rapide (1,050 milliard de £ ou 2,7 milliards de \$ en 1975).

Ces dernières années, le volume des importations a rapidement augmenté pour atteindre 4,5 milliards de \$ en 1975, soit près de 38 % du PIB. Ce mouvement est dû essentiellement à la hausse rapide des prix étrangers et au déficit chronique du pays en produits alimentaires, qui ont représenté en 1975 quelque 25 % des dépenses globales d'importation. Les chiffres provisoires pour 1976 indiquent que les dépenses d'importation vont sans doute diminuer en valeur absolue, mais les recettes d'exportation ne couvriront encore que la moitié à peine du coût des importations.

Comme l'indique le tableau 9, la valeur des exportations a doublé en 1974 et 1975 par rapport à 1971-1972, pour atteindre quelque 1,569 milliard de \$ en 1975, soit 13 % du PIB. Cette augmentation est imputable en grande partie aux hausses de prix. Les exportations agricoles, à commencer par le coton, restent prépondérantes (plus de 33 % des exportations totales en valeur), suivies dans l'ordre d'importance par les fils et textiles et le pétrole.

Les données du tableau 9 soulignent l'importance des transferts sans contrepartie et des envois de fonds des travailleurs égyptiens à l'étranger

TABLEAU 9 - BALANCE DES PAIEMENTS 1970-1975 (1)  
(en mio US dollars)

	1971	1972	1973	1974	1975
<b>TRANSACTIONS COURANTES</b>					
Importations cif	- 1 244	- 1 286	- 1 664	- 3 491	- 4 497
Exportations fob	859	814	1 003	1 674	1 569
<u>Balance commerciale</u>	- 394	- 472	- 661	- 1 817	- 2 923
Voyages	53	73	96	161	277
Transports	7	4	2	4	23
Canal de Suez	-	-	-	-	85
Autres	82	90	56	47	141
<u>Services non facteurs (net)</u>	- 36	- 21	58	110	148
Remises des émigrés	6	81	86	189	367
Intérêts des dettes	82	75	146	206	309
Commissions, dividendes	20	22	29	77	75
Importations sur devises propres	-	-	-	-	168
<u>Services facteurs (net)</u>	- 56	28	- 31	76	301
<b>I. BIENS ET SERVICES</b>	<b>- 485</b>	<b>- 466</b>	<b>- 654</b>	<b>- 1 632</b>	<b>- 2 480</b>
Transferts sans contre-partie (dont gouvernement)	279 (268)	295 (289)	731 (725)	1 305 (1 264)	1 079 ( 933)
<b>II. OPERATIONS COURANTES</b>	<b>- 206</b>	<b>- 171</b>	<b>77</b>	<b>- 326</b>	<b>- 1 401</b>
<b>TRANSACTIONS EN CAPITAL</b>					
Prêts à moyens et long terme (net)	- 26	79	40	- 147	257
Crédits fournisseurs	69	44	117	12	83
Autres	7	28	4	39	38
<b>III. SOLDE DES OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>41</b>	<b>151</b>	<b>- 81</b>	<b>- 193</b>	<b>373</b>
Erreurs ou omissions	8	7	49	13	p.d. (2)
<b>IV. BALANCE GLOBALE</b>	<b>- 157</b>	<b>- 27</b>	<b>- 14</b>	<b>- 537</b>	<b>- 1 023</b>

(1) A cause des arrondis, les additions peuvent ne pas tomber juste

(2) Inclus dans d'autres postes des transactions en capital

Source : Central Bank of Egypt, F M I

pour la balance des paiements, ces deux postes ayant représenté environ 90 % de l'ensemble des recettes d'exportation en 1974-1975.

Une analyse des courants commerciaux montre que les principaux fournisseurs de l'Egypte sont l'Europe occidentale et les Etats-Unis, la part de l'URSS - qui fournit encore 20 % des importations égyptiennes - ayant diminué ces dernières années. Par contre, la plus grande partie des exportations égyptiennes restent destinées à l'Europe de l'Est, et notamment à l'URSS, le plus souvent dans le cadre d'accords bilatéraux.

Récemment, l'Egypte a tenté de réduire les importations et d'encourager les exportations en instaurant un double marché des changes. Le cours officiel (supérieur de 76 % au cours parallèle) est utilisé pour payer les importations de matières premières stratégiques, tandis que toutes les autres importations sont payées au cours parallèle, ce qui les rend plus coûteuses. A l'heure actuelle, 75 % environ des importations sont payées au cours parallèle.

#### 8. La dette extérieure

Comme l'indique le tableau 10, la dette extérieure non militaire était évaluée à 5,7 milliards de £ fin septembre 1976, tandis que les versements au titre du service de la dette s'élevaient à 950 millions de £, soit un coefficient du service de la dette de près de 30 %. De plus, l'Egypte a fait un recours accru au crédit bancaire à court terme, dont un montant de 1,023 milliard de £ était remboursable à la fin de 1975. Bien que ce chiffre ait été ramené à quelque 897 millions de £ à la fin de 1976, ces obligations à court terme exercent une pression accrue sur la position de change de l'Egypte. Le gouvernement a l'intention d'utiliser le montant considérable des transferts sans contrepartie reçus en 1977 pour se libérer de ces crédits bancaires et améliorer ainsi le profil chronologique de la dette extérieure.

Tableau 10

Dette extérieure globale (non militaire)  
(millions de \$)

Fin de période	1974	1975	septembre 1976
<u>Endettement</u>	2.760	5.101	5.670
<u>Service de la dette</u>	558	680	950 (estimation des services de la Commission)
<u>Recettes d'exportation</u> (biens, services non facteurs, envois de fonds)	2.297	2.565	3.175 (estimation du gouvernement égyptien)
<u>Coefficient du service de la dette (%)</u>	24,3	26,5	29,9

Source : Tableaux dette extérieure de la BIRD (1975) et informations fournies par le gouvernement égyptien

V. PRINCIPAUX SECTEURS ECONOMIQUES

1. Agriculture

Valeur ajoutée	24 % du PIB
Exportations	33 % des exportations totales (1)
Main-d'œuvre	46 % de la main-d'œuvre totale

(1) Si l'on y ajoute les produits agricoles transformés, ce pourcentage passe à 66,5 % (cf. annexe 2).

L'activité agricole est circonscrite à la vallée du Nil et au delta. Les terres arables couvrent 2,5 % du territoire national, soit 14,5 millions d'hectares, dont 1,4 de "terres nouvelles" aménagées depuis l'achèvement du barrage d'Assouan. Il est important de souligner que la superficie mise en culture est aujourd'hui presque deux fois supérieure à la superficie des terres arables, du fait que l'eau est maintenant disponible toute l'année.

Si la réforme agraire des années 60 a laissé l'agriculture aux mains du secteur privé, elle a cependant modifié radicalement la structure et l'organisation de la production agricole. Les exploitants ont été regroupés en coopératives et la dimension des exploitations a été limitée à 100 ha par agriculteur, ce qui fait que 95 % des exploitations font moins de 12 ha. En outre, la carte des cultures est établie en partie par l'administration, ce qui limite le choix des coopératives et des exploitants.

Le tableau 11 et l'annexe 3 indiquent la structure de la production : les cultures essentielles sont les légumes, le coton et les céréales. Le coton est d'une importance capitale pour l'économie égyptienne : le coton brut représente 24 % des exportations totales, les filés et les textiles de coton plus de 30 %. La production nationale de céréales ne couvre pas la demande interne et, au cours des dernières années, les importations de céréales vivrières ont constitué la plus grande part des importations de produits alimentaires. Du fait essentiellement du déficit en céréales vivrières, les importations (750 millions de £) excèdent très largement les exportations (430 millions de £) dans le secteur agricole.

La production agricole a augmenté au rythme de 4 % par an de 1956 à 1966; depuis lors, la croissance s'est ralentie et, au cours des dix dernières années, l'accroissement de la production a été inférieur à 2 % par an. Sur une base per capita, la production agricole est donc en diminution constante. L'annexe 3 indique que la production de coton a fléchi ces dernières années, tandis que la production de céréales stagne depuis 1968-1970, après avoir connu un développement rapide au début des années 60.

En règle générale, la production de fruits et légumes, dont les prix ne sont pas réglementés, est en augmentation. Les produits animaux connaissent également une croissance régulière, bien que la production de viande et de lait n'ait pas suivi le rythme de la croissance démographique.

La lenteur des progrès de l'agriculture est imputable aux conditions naturelles (terrain, alimentation en eau), à la pénurie de capitaux, à des politiques inadéquates en matière de prix et de stimulants, au manque de souplesse de la structure institutionnelle et à l'insuffisance des crédits budgétaires. Le secteur souffre d'un dirigisme excessif en matière de prix, de planification des récoltes et de commercialisation, ce qui a limité les initiatives et les investissements privés. En règle générale, les politiques gouvernementales en matière de prix et de commercialisation n'ont pas suffisamment encouragé la production des principales cultures. Les politiques de prix menées dans le passé ont eu pour résultat de détériorer les termes de l'échange de l'agriculture avec l'industrie en provoquant un transfert de ressources de l'une vers l'autre. L'approvisionnement en moyens de production essentiels (engrais, semences, services de recherche et de conseils aux exploitants) ne s'est guère amélioré et la part des investissements agricoles n'a cessé de diminuer. En outre, lors de la répartition des crédits affectés à l'agriculture, on a fait la part trop belle à l'aménagement de nouvelles surfaces cultivables; or, il est avéré que les nouveaux projets d'irrigation et de mise en culture étaient à très haute intensité de capital et, par suite du manque de crédits, l'accent a été mis sur un développement horizontal au détriment du développement vertical des anciennes terres. A maints égards, le développement vertical est plus difficile, en raison des techniques traditionnelles utilisées, de la planification actuelle des cultures et du morcellement des exploitations. Mais il est aussi plus productif, et c'est cette stratégie qu'il serait urgent d'appliquer, eu égard à l'épuisement des sols et au relèvement des nappes phréatiques.

Dans ce contexte, les projets envisagés concernent le drainage et l'amélioration des sols, ce qui permettrait d'accroître la productivité des terres anciennes en empêchant de nouvelles pertes de rendement. Les

Tableau 11

Structure de la production agricole  
(pour 1975, prix courants)

	Valeur (millions de FC)	Part en %
Légumes	248	14,6
Coton	170	10,0
Maïs	141	8,3
Blé	104	6,1
Fruits	100	5,9
Riz	98	5,8
Canne à sucre	59	3,5
Sorgho et orge	37	2,2
Haricots	24	1,4
Oignons	19	1,1
Divers	120	6,9
Total cultures	1.120	65,8
Produits animaux et pêche	581	34,2
Total production agricole	1.701	100,0

Source : Ministère de l'agriculture

nappes phréatiques élevées entraînent une détérioration progressive des sols et, si l'on n'agit pas rapidement contre ce phénomène, les terres risquent d'être totalement perdues.

## 2. Pétrole et gaz

En 1976, les terrains pétrolifères du Sinaï ont été restitués à l'Egypte et la production de pétrole a retrouvé son niveau du début des années 70 (16 millions de tonnes par an). Les besoins intérieurs sont de l'ordre de 8 millions de tonnes, ce qui laisse un excédent exportable considérable. Une prospection intensive est actuellement en cours et les dernières indications tendant à corroborer les prévisions du gouvernement, qui table sur une production de 35 millions de tonnes par an d'ici 1980 (1). La production actuelle de gaz est supérieure à 3 millions de m<sup>3</sup> par jour, mais les récents travaux de prospection laissent augurer une augmentation considérable de la production à l'avenir. Les quatre raffineries (capacité totale : 11 millions de tonnes par an environ) vont être prochainement agrandies et modernisées après avoir subi d'importants dégâts lors des guerres israélo-arabes.

## 3. Industries manufacturières et minières

Valeur ajoutée	20 % du PIB
Exportations	35 % des exportations totales
Main-d'œuvre	13 % de la main-d'œuvre totale

Bien que tendant à décliner, la croissance à long terme de ce secteur s'est maintenue à un taux bien supérieur à 5 % par an, grâce surtout aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer des productions susceptibles de remplacer les importations. De ce fait, la structure du secteur des produits manufacturés (cf. tableau 12 et annexe 4) est caractérisée par la prépondérance des industries dérivées de l'agriculture

(1) Une production de cet ordre laisserait un excédent exportable de 25 millions de tonnes environ en 1980, soit quelque 2,5 milliards de \$ aux prix actuels (près de 30 % des recettes prévisionnelles en devises).

(textiles, boissons, produits alimentaires et cigarettes), qui représentent plus de 61 % de la valeur ajoutée brute des industries manufacturières et 63 % des exportations du secteur.

La plupart des grandes et moyennes entreprises relèvent du secteur public; elles contribuent pour 75 % à la valeur ajoutée du secteur industriel et leur part des investissements annuels est de 50 %. La main-d'œuvre dans les industries du secteur public est évaluée à plus de 600.000 travailleurs. Le rôle du secteur privé se limite aux petites et moyennes entreprises, notamment dans le textile, les produits alimentaires et les produits en cuir. Les mesures prises récemment en vue d'encourager les initiatives privées devraient, à court/moyen terme, promouvoir le développement d'activités nouvelles dans le secteur privé.

Tableau 12 - Structure des industries manufacturières (1) en 1975

SECTEUR INDUSTRIEL	PRODUCTION		PART DU SECTEUR PUBLIC (%)	EXPORTATIONS	
	VALEUR BRUTE (millions de EL)	PART en %		VALEUR BRUTE (millions de EL)	PART en %
Produits des filatures et tissages	690	30	73	106	46
Produits alimentaires	698	31	79	39	17
Produits chimiques	267	12	76	16	7
Construction mécanique	221	10	82	19	8
Métallurgie	165	7	89	11	5
Matériaux de construction	93	4	82	4	2
Produits du bois	40	2	0	11	5
Produits en cuir	87	4	0	25	10
TOTAL	2.261	100	74	231	100

Source : Ministère de l'industrie et des mines

(1) Sont exclus du présent tableau les secteurs industriels suivants, qui ne relèvent pas directement de la responsabilité du ministère de l'industrie et des mines, mais de celle d'autres ministères ou institutions : armement, égrenage du coton, minoterie, boulangerie, conditionnement du thé, imprimerie, produits pharmaceutiques et produits de l'artisanat rural.

En dépit de sérieuses difficultés dues à la pénurie de capitaux et de devises, le secteur des produits manufacturés est apparu comme l'un des plus dynamiques de l'économie. Son développement a cependant été inférieur aux possibilités, généralement considérées comme importantes, du fait notamment des disponibilités en main-d'œuvre qualifiée, de l'étendue du marché intérieur et de la position centrale de l'Egypte sur le vaste marché du Moyen-Orient.

Le manque de planification et la centralisation excessive du processus de décision ont considérablement aggravé les difficultés de ce secteur. De ce fait, de nombreuses usines ont fonctionné en deçà de leur capacité, la productivité est dans l'ensemble restée faible et le matériel a pâti du manque d'entretien et n'a pas été remplacé en temps voulu. De plus, la planification irréfléchie a entraîné de sérieux goulets d'étranglement qui ont provoqué des pénuries de produits intermédiaires aussi importants que le ciment et les engrais. Les dégâts et la désorganisation causés par les guerres ont alourdi cette charge et, s'ils ont provoqué une expansion à court terme des activités de réparation et de reconstruction, ils ont également très sérieusement limité la croissance à long terme du secteur. Des difficultés supplémentaires sont apparues du fait du système complexe des contrôles, subventions et réglementations en matière de prix, lequel n'a servi qu'à dissimuler des pénuries relatives derrière un enchevêtrement d'interventions bureaucratiques.

Les activités minières sont limitées à l'extraction du minerai de fer (2,4 millions de tonnes par an) et des phosphates minéraux (production annuelle modeste de l'ordre de 0,5 million de tonnes). Les phosphates servent à présent à la fabrication locale d'engrais. Les récents travaux de prospection ont révélé de nouveaux gisements importants de phosphates dans l'ouest du pays (teneur en acide phosphorique de l'ordre de 30 %); on effectue actuellement une étude sur la rentabilité de leur éventuelle exploitation.

#### 4. Electricité

Ce secteur, entièrement nationalisé en 1964, est dominé par le complexe hydraulique d'Assouan, qui fournit 63 % des 3.860 MW produits dans le pays,

le solde provenant des centrales alimentées au pétrole et au gaz. Le système d'Assouan et les unités thermiques sont reliées au sein du réseau électrique unifié de la république arabe d'Egypte.

La consommation intérieure totale d'électricité s'est élevée à 9,8 TWh en 1975 pour une consommation moyenne par tête de l'ordre de 265 kWh. Le taux de croissance futur de la demande est estimé à 10 % par an. A moyen terme, la capacité supplémentaire nécessaire devrait être fournie par des centrales alimentées au pétrole ou au gaz, bien qu'une étude de faisabilité d'une centrale nucléaire soit actuellement en préparation.

Ces dernières années, le secteur a rencontré des difficultés en raison de la vétusté de certaines des centrales alimentées au pétrole et des usages multiples des eaux du Nil (irrigation, navigation, production d'électricité).

## 5. Transports

Le système de transports égyptien est bien développé, mais requiert d'urgence des travaux de modernisation et d'extension. Le réseau routier comprend plus de 12.000 km de routes principales, pour la plupart goudronnées, qui relient les grandes villes du pays. Le réseau ferré (4.385 km) relie Le Caire à Alexandrie, à Port-Saïd, aux principaux centres du delta et à Assouan. Le réseau est la propriété de la Société des chemins de fer égyptiens, qui en assure l'exploitation; en 1974, il a transporté 8,7 millions de voyageurs et quelque 2,5 millions de t/km de marchandises (contre 3,3 millions de t/km environ en 1970-1971). Par suite de l'entretien insuffisant et du remplacement épisodique du matériel roulant, l'efficacité et la capacité du système ont diminué. Au cours des toutes prochaines années, le gouvernement a l'intention de moderniser le matériel roulant et d'effectuer les travaux d'entretien et de réparation dont le besoin se fait particulièrement sentir.

La navigation intérieure joue également un rôle important. La principale voie navigable reste le Nil, qui sert au transport des produits

pondéreux et volumineux, mais dans le delta, les transports par canaux ont une importance déterminante du fait de la densité du réseau.

Les principaux ports sont Alexandrie, Port-Saïd et Suez, ces deux derniers commençant seulement à retrouver leur importance passée; leur rénovation et leur extension font partie intégrante du plan de modernisation du canal de Suez. Le port d'Alexandrie (capacité : 13 millions de tonnes) est en cours de modernisation et d'extension et un nouveau port d'une capacité de 20 millions de tonnes est en construction à l'ouest d'Alexandrie (entrée en service vers 1978-1979). Sur la mer Rouge, le port de Safaga, qui sert essentiellement aux exportations et importations de minéraux, est également en voie d'agrandissement.

Le canal du Suez, réouvert en juin 1975, a fourni près de 350 millions de £ de recettes en 1976. Des contrats ont récemment été signés en vue de son élargissement, ce qui permettra le passage des navires de 150.000 t, contre 60.000 t au maximum actuellement (1). Le coût du projet est évalué à 1,1 milliard de £, dont 60 % environ en devises. Le secteur des transports a connu récemment une nouvelle expansion avec la construction de l'oléoduc Sumed (Suez-Méditerranée), d'une longueur de 320 km, qui est entré en service au début de 1977. La pleine capacité (40 millions de tonnes par an) prévue pour le premier stade de son développement devrait être atteinte à la fin de 1977 ou au début de 1978; par la suite, une capacité de 60 millions de tonnes est envisagée. Cet oléoduc amène le pétrole brut de Suez (extrémité sud du canal) à Alexandrie, où s'opère le pompage dans de petits navires pétroliers qui transportent le produit jusqu'à ses destinations finales dans le bassin méditerranéen. Cet oléoduc concurrence dont les pétroliers géants qui, après avoir chargé le pétrole dans le golfe Persique, font route par le cap de Bonne Espérance, ainsi que les pétroliers plus petits qui empruntent le canal.

## 6. Tourisme

Bien que gravement affecté par la situation politique instable au Moyen-Orient, le tourisme a connu une croissance rapide et assurée des

---

(1) Selon les prévisions, les recettes au titre du canal s'élèveront à quelque 700 millions de £ en 1980 (8 % des recettes prévisionnelles en devises).

rentrees de devises appréciables. Au cours des deux dernières années, le nombre des touristes a sensiblement augmenté (1 million par an) et les recettes annuelles en devises ont été supérieures à 225 millions de \$. Cependant, la croissance ultérieure du secteur est compromise par la très grave pénurie de chambres d'hôtel et de personnel qualifié. En vue de résoudre ces problèmes, le gouvernement envisage de créer une école hôtelière et de porter le nombre des lits d'hôtels de 42.000 à 60.000, capacité qui suffirait pour accueillir plus de 1,5 million de personnes en 1980 et assurerait des recettes en devises estimées à 600 millions de \$ par an.

## VI. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT POUR 1976 - 1980 ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Après la guerre de 1967, le système de planification à moyen terme a été abandonné et remplacé par des plans annuels. Une nouvelle tentative de planification à plus long terme a été faite avec le plan de développement pour 1976-1980 qui, cependant, n'existe qu'à l'état d'avant-projet et dont la mise en oeuvre s'effectue pour le moment sous forme de plans annuels. Ce plan quinquennal devrait être finalisé d'ici fin août 1977. Ses principaux objectifs macroéconomiques consistent à :

- accroître le PIB de 11 % par an (en prix constants);
- ramener le déficit courant de la balance des paiements à un niveau qui n'excède pas les importations de biens d'équipement;
- porter la part des investissements à 23 % du PIB et l'épargne intérieure brute à 19 % du PIB d'ici 1980.

Selon les prévisions, 1,2 million d'emplois devraient être créés pendant la durée du plan, soit en moyenne 240.000 par an, alors qu'il y aura en moyenne plus de 325.000 travailleurs supplémentaires chaque année sur le marché de l'emploi. Mais si l'on tient compte de l'émigration de main-d'œuvre vers les pays arabes voisins (en moyenne, 100.000 travailleurs par an au cours des trois dernières années), la situation globale de l'emploi devrait s'améliorer.

En matière d'investissements, la stratégie du nouveau plan diffère sensiblement de celle des plans précédents. En effet, le plan pour 1976-1980 met l'accent sur la nécessité d'améliorer et d'élargir les infrastructures; dans le secteur industriel, il donne la priorité à des projets à courte gestation; et il souligne qu'il est indispensable d'achever les projets en cours avant d'en entreprendre de nouveaux. Il attribue en outre un rôle beaucoup plus important aux entreprises privées, égyptiennes et étrangères.

D'une façon générale, la politique du gouvernement consiste à privilégier les projets à haute intensité de travail. Toutefois, le coefficient capital/travail relativement faible (16.000 \$ par travailleur) impliqué par le plan est quelque peu trompeur, dans la mesure où une part considérable des investissements prévus concerne des projets en cours dans lesquels des capitaux importants ont déjà été investis avant la mise en œuvre du nouveau plan.

Le montant total des investissements prévisionnels pendant la durée du plan est de l'ordre de 7,8 milliards de £ soit 19,9 milliards de \$ (aux prix constants de 1975), qui seront répartis comme suit entre les différents secteurs :

Agriculture	10 %
Industrie	24 %
Électricité	6 %
Transports et communications	26 %
Autres (bâtiment, logement, services publics)	<u>34 %</u>
	100 %

Si l'agriculture ne doit recevoir que 10 % de la formation nouvelle de capital, son développement semble néanmoins considéré comme hautement prioritaire. La production agricole devrait augmenter de 3 % par an, la plus grande part de cette croissance étant attendue de l'expansion verticale

des anciennes terres, grâce aux efforts entrepris en vue d'améliorer la productivité : drainage, gestion des sols et des ressources hydrologiques, cultures plus intensives, services de recherche et de conseils aux exploitants. L'objectif ne consiste pas à assurer l'auto approvisionnement à tout prix, mais au contraire à orienter la croissance dans le sens qui permettra d'améliorer la productivité, de mobiliser les ressources du secteur agricole et d'exploiter les capacités d'exportation. Une part considérable des crédits d'investissement alloués à ce secteur est destinée à des projets d'infrastructures (aménagement de nouvelles terres, gestion des ressources hydrologiques, conservation des sols, protection contre les crues), le solde étant partagé entre le développement des récoltes, l'élevage et la pêche.

Le Plan considère l'industrie comme le secteur clé de l'économie (croissance prévisionnelle : 12 %). L'objectif consiste à moderniser les entreprises existantes, à développer les activités orientées vers l'exportation et à accorder une place beaucoup plus importante au secteur privé.

Les industries hautement prioritaires sont : les matériaux de construction, les industries alimentaires et autres industries basées sur la production agricole, les textiles, les produits chimiques et la métallurgie. Plus particulièrement, les projets et industries qu'il convient d'encourager doivent :

- promouvoir la rénovation et le remplacement des usines vétustes;
- faciliter l'élimination des goulets d'étranglement (matériaux de construction, engrais);
- avoir un potentiel d'exportation vers les marchés arabe et européen ou produire des biens susceptibles de remplacer des produits de première nécessité qui sont actuellement importés ou dont les impératifs du développement rendront l'importation nécessaire;
- impliquer la transformation de matières premières locales;
- être à faible intensité de capital et à haute intensité de travail;

- assurer une rentabilité rapide en se traduisant à bref délai par un solde extérieur net positif;
- contribuer à une meilleure intégration des secteurs industriel et agricole et promouvoir l'amélioration de la productivité en agriculture (engrais, tracteurs, outils).

Le développement de la production d'électricité revêt une importance considérable. En vue de satisfaire la demande intérieure en augmentation, la capacité de production actuelle sera accrue de quelque 1.900 MW et le système de distribution sera développé.

Les infrastructures économiques se sont considérablement dégradées et constituent aujourd'hui un handicap pour le développement de l'économie nationale. Leur rénovation et leur extension s'imposent donc de toute urgence, et 25 à 30 % des dépenses prévisionnelles seront consacrées aux transports et communications. Les principaux projets qui seront étudiés ou réalisés au cours du plan sont :

- l'élargissement du canal de Suez et l'extension et la modernisation des ports de Suez, Alexandrie, Port-Saïd et Safaga;
- le développement de la flotte commerciale égyptienne (65 nouveaux navires jaugeant entre 4.000 et 35.000 t);
- la construction de deux routes principales entre l'Egypte et le Soudan (Bérénice-Port-Soudan : 625 km, Assouan-Khartoum : 1.200 km);
- la modernisation des voies ferrées existantes et la pose de nouvelles voies entre l'Egypte et le Soudan, ainsi qu'entre les mines de phosphates d'Abou Tartou et le port de Safaga;
- la construction du métro du Caire (1);
- la modernisation et l'extension du réseau téléphonique au Caire et dans d'autres régions.

---

(1) Ce projet semble avoir disparu de la liste des priorités

Eu égard aux résultats antérieurs et à la situation actuelle de l'économie égyptienne, le plan semble avoir des objectifs très ambitieux en matière de croissance et d'épargne. La croissance prévisionnelle de 11 % par an représente une progression substantielle par rapport aux 3 % atteints en moyenne de 1967 à 1975. Le plan vise à financer d'ici 1980 plus de 80 % des investissements bruts grâce à l'épargne intérieure; pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de limiter la consommation et de porter l'épargne intérieure à 19 % du PIB d'ici 1980, alors qu'en 1974-1975 elle n'a représenté que 1 % du PIB et financé moins de 6 % des investissements. Le taux implicite de 29 % pour l'épargne marginale est très élevé eu égard au niveau de développement atteint par l'Egypte. Bien que les résultats passés ne donnent que des indications partielles quant au potentiel de croissance de l'économie, étant donné qu'ils ont été profondément affectés par toute une série d'événements défavorables, il est néanmoins douteux que les objectifs du plan puissent être atteints. Ce scepticisme est motivé non seulement par le caractère ambitieux des objectifs, mais aussi par la constatation qu'à l'heure actuelle trop peu de projets ont fait l'objet d'études assez poussées ou sont prêts à être mis en oeuvre.

Même si le gouvernement parvient à limiter la consommation et les dépenses d'importation et à exploiter pleinement le potentiel du pays en matière d'exportation, il devra encore faire face à des besoins très substantiels en devises :

- pour financer les importations courantes,
- pour soutenir le programme de développement et
- pour satisfaire à ses obligations au titre du service de la dette.

Les besoins de l'Egypte en devises pour la période 1977-1980 sont actuellement évalués, en chiffres bruts, à 12,1 milliards de \$, dont 3,6 pour la seule année 1977. Pour satisfaire des besoins aussi considérables sans créer de très sérieux problèmes de dette extérieure, il est indispensable qu'au cours des toutes prochaines années, la communauté internationale continue à accorder à l'Egypte une assistance financière à des conditions de faveur.

A plus long terme, cependant, le potentiel économique de l'Egypte semble plus prometteur pour les raisons suivantes :

- le développement de l'industrialisation sera favorisé par un marché intérieur important, par la position clé du pays, par les disponibilités en main-d'œuvre qualifiée, le faible niveau des salaires et la présence de nombreuses matières premières;
- la réouverture et l'agrandissement du canal de Suez, ainsi que les oléoducs Sumed devraient assurer des rentrées de devises considérables. Les recettes au titre du canal devraient passer de 350 millions de \$ environ en 1976 à 700 millions de \$ (aux prix de 1975) en 1980 (soit 8 % des recettes en devises);
- à l'avenir, la production pétrolière de l'Egypte excédera sans doute largement sa consommation intérieure, ce qui permettra d'accroître les exportations (recettes prévues : 2,5 milliards de \$, soit 30 % des recettes en devises);
- le potentiel touristique semble considérable (selon les prévisions, 600 millions de \$ de recettes en 1980, soit 7 % des recettes en devises);
- l'Egypte exporte de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée, ce qui se traduira par des envois de fonds croissants.

Toutefois, ces perspectives de développement dépendent, dans une large mesure, des progrès vers la paix au Moyen-Orient et de l'aptitude du pays à attirer les capitaux et la technologie étrangers. En outre, un effort considérable est nécessaire pour mener à bien les changements structurels auxquels le gouvernement a l'intention de procéder au cours du plan, à savoir :

- assurer une répartition plus efficace des ressources grâce à une planification globale plus cohérente et à une meilleure coordination de la politique économique et du processus de décision;

- limiter la consommation et accroître l'épargne intérieure;
- repenser la politique nationale en matière de prix et de taux de change, de façon à mieux refléter les insuffisances économiques et à mieux répartir les ressources. La réduction des subventions aux prix et l'aménagement de la structure des taux d'intérêt sont d'une importance considérable;
- accroître l'efficacité des entreprises du secteur public; et
- améliorer le profil chronologique de la dette extérieure.

Annexe 1

Ventilation des importations par produits (1975)

	<u>Millions de \$</u>	<u>Pourcentage</u>
Animaux sur pied, produits animaux et végétaux, produits alimentaires, boissons et tabac (1)	913,7	20,3
Matières grasses, huiles et oléagineux, combustibles et produits minéraux (1)	477,2	10,6
Produits chimiques, produits en caoutchouc et en cuir	658,9	14,7
Produits du bois et du papier, textiles	327,9	7,3
Machines et équipement	727,6	16,2
Métaux communs et produits métalliques	429,3	9,5
Produits manufacturés divers	86,8	2,0
Autres	<u>707,8</u>	<u>15,7</u>
Sous-total	4.329,2	96,3
Importations payées en EL	<u>167,9</u>	<u>3,7</u>
Total importations caf	4.497,2	100,0

Source : Banque centrale d'Egypte

(1) Si l'on considère que la moitié environ des importations de matières grasses, huiles, etc, sont en fait des produits alimentaires, les importations de produits alimentaires ont représenté près de 25 % de la valeur totale des importations en 1975.

Annexe 2

Ventilation des exportations par produits (1975)  
(sur la base des paiements)

	<u>Millions de \$</u>	<u>Pourcentage</u>
<u>Produits agricoles</u>	<u>525,3</u>	<u>33,4</u>
dont : coton (1)	370,7	23,6
riz	54,5	3,5
oignons	18,9	1,2
pommes de terre	6,7	0,4
agrumes	40,8	2,6
autres	33,7	2,1
<u>Fils et textiles</u>	<u>477,5</u>	<u>30,4</u>
<u>Autres industries</u>	<u>378,1</u>	<u>24,1</u>
produits alimentaires transformés	42,2	2,7
produits chimiques	62,7	4,0
produits pétroliers	164,3	10,5
métaux et industrie mécanique	49,7	3,2
autres	59,1	3,7
<u>Divers</u>	<u>190,4</u>	<u>12,1</u>
<u>TOTAL EXPORTATIONS</u>	<u>1.571,3</u>	<u>100,0</u>

Source : Banque centrale d'Egypte

(1) Si l'on inclut dans cette rubrique les "fils et les textiles", le coton a représenté, en 1975, 54 % de la valeur totale des exportations.

Annexe 3

PRINCIPALES RECOLTES ET PRINCIPAUX PRODUITS ANIMAUX : VOLUME ET TAUX D'ACCROISSEMENT (1)

(moyennes triennales)

RECOLTES	1960/62	1964/66	1968/70 (milliers de tonnes)	1972/74	1960/62 - 1964/66	1964/66 - 1968/70	1968/70 - 1972/74
					(taux d'accroissement annuel moyen en %)		
Coton (non égrené)	1 240	1 409	1 365	1 331	3,2	- 0,8	- 0,8
Mais	1 771	2 150	2 352	2 521	5,0	2,3	1,8
Riz (paddy)	1 556	1 834	2 593	2 343	4,2	8,9	- 2,3
Blé	1 503	1 412	1 434	1 779	- 1,7	0,4	5,3
Sorgho	631	802	864	836	6,2	1,9	- 0,9
Haricots	260	354	236	289	8,8	- 5,9	0,3
Légumes	3 637	4 647	5 171	5 511	6,3	2,7	1,6
Canne à sucre	4 523	4 849	6 635	7 360	1,8	8,2	2,6
Agrumes	319	530	705	904	13,3	7,4	6,4
Dattes et autres fruits	380	354	343	470	- 1,7	- 0,8	8,2
Oignons	511	673	483	532	7,1	- 3,8	4,8
<u>PRODUITS ANIMAUX</u>							
Viande	241	257	278	299	1,6	2,0	1,8
Lait	1 388	1 469	1 563	1 666	1,4	1,6	1,6
Volaille	73	85	91	105	3,2	1,7	3,6
Oeufs	32	47	50	56	6,4	5,7	2,9

(1) Les taux d'accroissement sont calculés sur la base des données moyennes relatives à l'année médiane des périodes triennales, l'écart entre les années médianes étant de 4 ans.

Source : ministère de l'agriculture

Production industrielle  
 (pour un certain nombre d'articles sélectionnés)  
 (en milliers de tonnes, sauf indication contraire)

Annexe 4

	1970	1973	1975	INDICE 1970=100
<u>Produits des filatures et tissages</u>				
Filés de coton	169	182	181	107
Textiles de coton	112	118	122	109
<u>Produits alimentaires, etc</u>				
Sucre	581	633	526	91
Fromage	132	135	153	116
Conserveries de fruits et légumes	20	24	24	120
Huile de coton	150	160	161	107
Tourteaux	643	600	720	112
Boissons non alcoolisées (millions de bouteilles)	614	600	784	128
Bière (millions de litres)	13	32	29	223
<u>Produits chimiques, etc</u>				
Acide sulfurique	35	23	36	103
Papier	131	146	139	106
Superphosphates	447	419	520	116
Nitrate d'ammonium (31 %)	381	210	400	105
Pneus (milliers)	770	860	923	120
<u>Produits des industries mécaniques</u>				
Automobiles (pièces)	4 241	5 590	11 576	273
Camions (pièces)	1 201	1 518	1 435	119
Tracteurs (pièces)	1 078	1 243	1 390	129
Autobus (pièces)	407	413	305	75
Réfrigérateurs (milliers)	54	39	109	202
Récepteurs de télévision (milliers)	58	49	77	133
<u>Produits métallurgiques</u>				
Fer d'armature	230	226	219	95
Profilés en acier	108	87	106	98
Tôles en acier	40	167	211	528
<u>Matériaux de construction</u>				
Ciment	3 830	3 617	3 584	94
Briques (millions)	782	797	700	95

Source : Ministère de l'industrie et des mines

ANNEXE II

JORDANIE

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	1
1. CADRE GEOGRAPHIQUE	5
2. POPULATION ET EMPLOI	5
3. EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE	6
a) Croissance et origine du produit national	6
b) Consommation, épargne et investissement	9
c) Finances publiques	11
d) Monnaie, crédit, système bancaire	13
e) Prix	13
f) Commerce extérieur et balance des paiements	15
g) Dette extérieure publique	17
4. PRINCIPAUX SECTEURS	19
a) Agriculture	19
b) Mines	20
c) Industrie manufacturière	21
d) Energie	23
e) Transports	23
f) Tourisme	24
5. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU PLAN 1976-1980	25
a) Généralités	25
b) Objectifs sectoriels	26
. Agriculture	26
. Mines et industrie	26
. Energie électrique	27
. Transports	28
c) Perspectives	29
6. ANNEXES	32
Annexe 1 : Répartition des importations par produits et par principaux pays d'origine	32
Annexe 2 : Répartition des exportations par produits et par principaux pays de destination	33
Annexe 3 : Répartition sectorielle de la valeur ajoutée du secteur manufacturier.	34

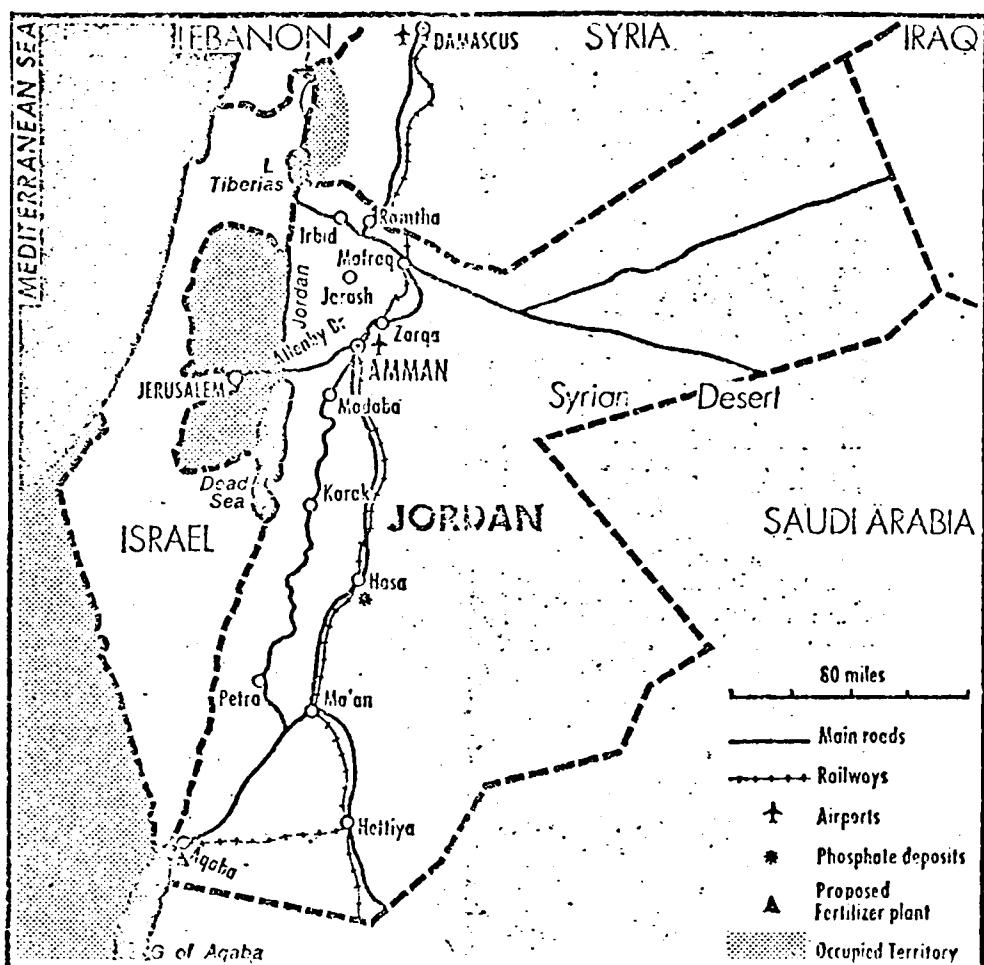
**TAUX DE CHANGE AU 31 JUIN 1977**

---

1 dinar jordanien = 2,69 u.c.

= 3,05 US \$

1 u.c. = 0,37 dinar jordanien



## SOMMAIRE ET CONCLUSION

---

Le Royaume Hachémite de Jordanie couvre près de 100 000 km<sup>2</sup>. La croissance démographique s'est trouvée amplifiée par l'arrivée de nombreux réfugiés après les guerres de 1948 et 1967, si bien que la population a quintuplé en vingt ans. Elle est actuellement estimée à 2 millions d'habitants (1).

Les terres arables ne couvrent que 5 % du territoire et le phosphate, dont les réserves sont estimées à 3 milliards de tonnes, constitue la seule richesse naturelle exploitée. L'infrastructure des transports a été largement développée, afin notamment de prévenir les difficultés provoquées par les fermetures de frontières des pays voisins.

L'occupation de la Cisjordanie en 1967 a constitué une perte considérable pour le pays et en 1975, le PNB per capita, estimé à 630 US \$, reste inférieur, en termes réels, à celui calculé en 1966 pour l'ensemble du territoire. Ce n'est que depuis 1970 que l'économie s'est progressivement rétablie sur de nouvelles bases.

La progression du PIB est, depuis lors, d'environ 5 % par an (2). La répartition sectorielle de la valeur ajoutée n'a pas varié sensiblement (agriculture : 10 %, industrie : 20 %, services : 70 % en 1975); en dépit de la forte progression de la production phosphatière et des industries manufacturières, les services restent prédominants du fait de l'importance de l'administration publique et du commerce de transit.

L'afflux de subventions des gouvernements étrangers et l'augmentation plus récente des transferts des travailleurs étrangers ont stimulé la demande privée et permis de poursuivre une politique budgétaire expansionniste, si bien que la dépense intérieure brute a été supérieure de 36 % au PIB en 1971

---

(1) Sauf indication contraire, les données chiffrées ne concernent pas la "West Bank".

(2) Sauf indication contraire, les taux de croissance expriment des augmentations en termes réels.

et de 53 % en 1975. Cet emballement de la demande a provoqué une hausse accélérée des prix qui dépasse, probablement, 15 % par an en moyenne pour les quatre dernières années.

Le niveau de la formation brute de capital fixe s'est nettement amélioré, il atteint 27 % du PIB en 1975 contre 16 % en 1966; les investissements privés ont été encouragés par la politique libérale du gouvernement et l'Etat a engagé un montant élevé d'investissements publics - 56 % du total en 1975 - notamment dans le secteur industriel.

La nécessité d'importer la totalité des biens d'équipements (33 % du total des importations en 1975) et le déficit structurel en produits agricoles (céréales, légumes, viande) permettent difficilement d'améliorer la situation de la balance commerciale. Les exportations ne représentent toujours que le cinquième des importations en dépit du développement des ventes dans les pays proches du Moyen-Orient (40 % des exportations) et de l'accroissement du prix de vente et du volume des exportations de phosphates (60 M \$). L'abondance des dons et prêts extérieurs (380 M \$ en 1976) et l'afflux des transferts des travailleurs émigrés (340 M \$ en 1976 contre seulement 14 M \$ en 1971) suffisent à maintenir positif le solde de la balance des paiements courants si bien que les entrées nettes de capitaux, généralement liées au financement de projets d'investissement, provoquent une augmentation régulière du montant des réserves en or et en devises qui atteint l'équivalent de six mois et demi d'importations.

La dette extérieure, bien que proportionnellement élevée par rapport au PIB (33 % en 1975) ne constitue pas une charge lourde pour le pays. Constitué pour une part importante de prêts à des conditions très favorables, son service reste faible et ne dépasse pas 5 % des exportations de biens et de services non facteurs.

Le Plan quinquennal en cours (1976-1980) fixe à 12 % par an l'objectif d'augmentation du PIB. Le développement économique doit s'appuyer sur la demande extérieure afin d'accroître les exportations et de réduire, en conséquence la dépendance de la balance des paiements et du budget par rapport aux aides extérieures. La croissance du produit agricole (+ 7 % par an) et du secteur minier et manufacturier (+ 26 % par an) sont considérées comme prioritaires.

Ces objectifs paraissent très ambitieux, les variations de la production agricole, une extension moins rapide que prévue des zones irriguées, les difficultés actuelles du marché international des phosphates sont, en effet, susceptibles de les infléchir. L'industrie manufacturière pourrait, par ailleurs, voir sa croissance freinée pendant les premières années du Plan, par le manque de capacité disponible, tandis que la nécessité de s'appuyer sur les marchés d'exportation du Moyen-Orient rend cette croissance plus fragile. On peut, en effet, s'interroger sur la capacité d'absorption des marchés du Golfe [REDACTED] face aux objectifs considérables d'exportation envisagés, notamment par les pays du bassin méditerranéen. Ainsi, la progression globale du PIB sera probablement nettement inférieure aux prévisions du Plan.

Le montant total d'investissements fixes prévus s'élève à 2,3 milliards \$(1). Il correspond à une progression moyenne de 13 % par an par rapport à 1975; la plus grande partie des investissements étant toutefois prévue pour les premières années du Plan, leur réalisation se heurtera probablement à l'insuffisance des capacités administratives et techniques d'élaboration et de mise en oeuvre d'un nombre suffisant de projets concrets. Le financement des investissements est prévu, pour les trois-quarts, par les capitaux extérieurs principalement sous forme de dons. Le gonflement rapide des transferts des travailleurs émigrés (deux fois ce qui était prévu pour 1976, première année du Plan) devrait permettre d'en financer le solde dans la mesure où l'Etat parvient à mobiliser l'épargne privée pour le financement des investissements.

D'une façon générale, le Jordanie dispose de certains avantages comparatifs dont elle peut tirer profit :

- existence de quelques ressources minérales (phosphates, potasses),
- possibilité de créer une industrie de transformation de ces produits de base,
- bon niveau de qualification de la main-d'oeuvre compte tenu de l'environnement régional. L'attrait de hauts salaires proposés dans les pays du Golfe réduit toutefois, actuellement, la disponibilité de celle-ci.

---

(1) aux prix et taux de change de 1975.

- administration plus efficace que dans les autres pays du Machrek,
- entrepreneurs dynamiques et possédant une bonne expérience des relations commerciales,
- position géographique qui la place à proximité des marchés demandeurs de produits alimentaires et industriels.

La mobilisation de ces divers moyens est susceptible de faciliter le développement du pays. Mais celui-ci dépend essentiellement de la stabilité politique et militaire de la région, qui reste extrêmement fragile tant qu'un accord sur la paix et la délimitation de frontières définitives n'a pas été trouvé. Il est enfin évident que la viabilité économique et financière future de la Jordanie exige, pour une part exceptionnellement élevée, le maintien d'un flux massif de transferts et de capitaux extérieurs.

## 1. CADRE GEOGRAPHIQUE

Le Royaume Hachémite de Jordanie est enserré entre la frontière syrienne au Nord , l'Irak et l'Arabie Saoudite à l'Est et au Sud, Israël à l'Ouest. Il dispose, au fond du golfe d'Aqaba, d'une bande côtière longue de 20 kilomètres. Le pays couvre près de 100 000 km<sup>2</sup>.

Le fossé du Ghor, occupé par le Jourdain et la dépression de la Mer Morte, dispose d'un climat chaud et humide en été; la culture des légumes, des agrumes et des bananes y a été étendue au détriment des cultures céréalières. Le rebord oriental de la vallée est surélevé et domine un vaste plateau de steppes et de déserts, où les pluies sont rares et les cultures peu développées. Au total, les terres arables ne couvrent que 5 % du territoire.

Le phosphate constitue la seule richesse minière importante à ce jour; il est extrait depuis 1963 à Rusayfa au Nord-Est d'Amman et plus récemment à El Hassa au Sud. Les réserves sont estimées à 3 milliards de tonnes. On extrait un peu de potasse de la Mer Morte et il existe des gisements non encore exploités de fer et de cuivre.

L'infrastructure des transports a été largement développée au cours des vingt dernières années; la Jordanie dispose de 4 100 km de routes goudronnées et de 540 km de voies ferrées (1). Le port d'Aqaba a été modernisé depuis le début des années soixante, sa capacité actuelle est de 3,2 millions de tonnes de phosphates par an et 600 000 t/an de marchandises ordinaires. Il existe deux aéroports civils à Amman et Aqaba.

## 2. POPULATION ET EMPLOI

La population résidant sur la rive Est du Jourdain est estimée à environ 2 millions d'habitants. Le taux de croissance naturel de la population est de l'ordre de 3,3 % par an; l'arrivée de réfugiés après les guerres de 1948 et 1967 a provoqué une augmentation supérieure, si

---

(1) Sauf indications contraires, les données chiffrées concernent uniquement la rive orientale du Jourdain.

bien que la population a quintuplé en vingt ans sur la rive Est. L'intégration des réfugiés à la population d'origine a posé des problèmes considérables. 43 % de la population vivent dans des villes de plus de 10 000 habitants; Amman compte plus de 600 000 habitants.

La population en âge de travailler représente 40 % de la population totale, mais la population active seulement 380 000 personnes, soit moins de 20 % de la population totale. Le chômage ne toucherait que 2 % de la population active; il existe un sous-emploi important dans l'agriculture. L'émigration des actifs vers les pays arabes du Golfe a probablement atteint le chiffre de 5 000 en 1975.

Tableau 1 - Répartition sectorielle de la population active occupée (en %)

	<u>1970</u>	<u>1975</u>
Primaire (1) :	38,2	19,5
Secondaire :	11,6	18,5
Tertiaire :	<u>50,2</u>	<u>62,0</u>
	100,0	100,0

La répartition sectorielle de la population active résidant sur la rive Est est déséquilibrée au profit des services. Elle s'est rapidement modifiée au cours des dernières années, principalement en raison de l'augmentation des travailleurs du bâtiment et des travaux publics dans le secteur secondaire et des effectifs militaires dans le secteur tertiaire.

### 3. EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE

#### a) Croissance et origine du produit national :

De 1960 à 1966, la croissance moyenne du PIB s'était maintenue au rythme de 8 % par an (2). La guerre de 1967 et la séparation de la Cisjordanie - d'où provenaient environ 35 à 40 % de la valeur ajoutée produite dans le pays - ont cassé l'expansion économique. La perte de revenus et le reflux de la population à l'Est du Jourdain expliquent, qu'en 1975, le PNB per capita, estimé à 630 US \$, reste inférieur, en termes réels, à celui calculé en 1966 pour l'ensemble du territoire.

(1) Non compris les mines, regroupées dans le secteur secondaire

(2) Sauf indication contraire dans le texte, tous les taux de croissance sont calculés en termes réels.

Tableau 2 - ORIGINE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (pour la partie du territoire située à l'est du Jourdain)

	En millions de dinars aux prix constants moyens de 1971-72				Taux moyen annuel de croissance en % de 1971-72 à 1975	Structure en %	
	Moyenne 1971-72	1973	1974	1975		Moyenne 1971-72	1975
- Agriculture	<u>23,0</u>	<u>17,9</u>	<u>27,1</u>	<u>20,9</u>	<u>- 2,7</u>	<u>17,3</u>	<u>10,3</u>
- Industrie	<u>29,5</u>	<u>36,4</u>	<u>39,5</u>	<u>40,9</u>	<u>9,8</u>	<u>17,0</u>	<u>20,5</u>
• Minas et industries manufacturières	19,0	23,4	27,2	26,6	10,1	11,0	13,2
• Construction	8,0	10,0	9,0	10,0	6,6	4,6	5,0
• Eau, électricité	2,5	3,0	3,3	4,3	16,8	1,4	2,1
- Services	<u>120,5</u>	<u>123,6</u>	<u>132,4</u>	<u>140,2</u>	<u>4,4</u>	<u>69,7</u>	<u>69,4</u>
• Transports et communications	16,0	16,8	17,9	18,4	4,1	9,3	9,1
• Commerce	32,5	33,8	36,1	38,0	4,6	18,8	18,8
• Secteur bancaire	3,0	3,0	3,8	5,0	15,7	1,7	2,5
• Propriétés	11,5	11,5	12,5	13,3	4,2	6,7	6,6
• Administration publique et défense	40,0	40,8	42,0	44,0	2,8	23,1	21,8
• Autres services	17,5	17,7	20,1	21,5	6,1	10,1	10,6
PIB aux coûts des facteurs	173,0	177,9	199,0	202,0	4,5	100,0	100,0

Source : National Planning Council

Tableau 3 - LE PRODUIT NATIONAL ET SON EMPLOI

(pour la partie du territoire située à l'Est du Jourdain)

	En millions de dinars aux prix constants moyens de 1971-1972				Structure en %	
	Moyenne 1971-72	1973	1974	1975	Moyenne 1971-72	1975
Consommation	222,7	234,1	264,3	301,2	114,2	130,9
- privée	(157,7)	(160,1)	(166,2)	(217,4)	(80,9)	(94,5)
- publique	(65,0)	(74,0)	(98,1)	(83,8)	(33,3)	(36,4)
Investissements	45,0	42,0	49,2	50,8	23,1	22,1
Dépenses intérieure brute	267,7	276,1	313,5	352,0	137,3	153,0
Déficit (-) en ressources	-72,7	-70,9	-87,7	-122,0	-37,3	-53,0
+ Exportations de biens et services non facteurs	34,9	51,7	56,4	80,9	17,9	35,2
- Importations de biens et services non facteurs	-107,6	-122,6	-144,1	-202,9	-55,2	-88,2
Produit intérieur brut	195,0	205,2	225,8	230,0	100,0	100,0
Revenus extérieurs nets des facteurs (1)	10,3	17,8	22,6	41,5	5,3	18,0
Produit national brut	205,3	223,0	248,4	271,5	105,3	118,0

(1) Y compris les transferts des travailleurs jordaniens émigrés

Source : National Planning Council

Les incidents de frontières qui se sont produits jusqu'en 1970, les difficultés des échanges extérieurs provoquées par la fermeture du canal de Suez et par celle, temporaire, de la frontière syrienne, de même que des sécheresses importantes, pratiquement une année sur deux, sont autant de facteurs qui ont concourru à limiter la reprise de la production. Depuis le début des années 1970, l'économie s'est lentement rétablie, d'abord grâce à l'accélération de la croissance du secteur de la construction, à l'augmentation de la demande de biens de consommation et plus récemment, du fait de l'expansion de la production de phosphate, de la hausse du prix de cette matière première et enfin d'une forte demande de produits agricoles et manufacturés sur les marchés voisins du Golfe Persique. En 1975, la guerre civile du Liban a profité, par contre-coup, au secteur bancaire jordanien et à celui des services en général. Les objectifs du Plan triennal 1973-1975 n'ont toutefois pas été atteints en matière de croissance (PIB : + 8 % par an prévu, environ 4 % réalisés). En 1976, l'expansion du bâtiment et de l'industrie ont permis une augmentation de 5 % du PIB.

La répartition sectorielle du PIB dépend de la valeur ajoutée du secteur agricole, qui varie considérablement d'une année à l'autre (+ 51 % en 1974, - 23 % en 1975, - 9 % en 1976), sa part dans le PIB peut ainsi atteindre 10 à 15 %. Le développement de l'industrie manufacturière et de l'extraction des phosphates ont nettement amélioré la part de l'industrie (20 % du PIB en 1975), mais le secteur tertiaire demeure prédominant (69 % du PIB en 1975) du fait de l'importance de l'administration publique et des activités de commerce de transit.

b) Consommation, épargne et investissement (voir tableaux 3 et 4)

Grâce à l'afflux massif des dons provenant principalement des pays arabes et des Etats-Unis (l'équivalent de 61 % du PIB en 1975), la Jordanie parvient à maintenir un équilibre économique totalement artificiel, caractérisé notamment par un niveau de dépense intérieur brut (consommation + investissements) supérieur de 53 % au volume du PIB pour 1975. Cette situation est liée en partie à l'importance des dépenses militaires, qui représentent 17 % du PIB pour 1975; elle est difficilement analysable selon les critères économiques habituels et dépend essentiellement de facteurs politiques. La consommation dépasse en moyenne de 20 % le produit intérieur brut, ce déséquilibre s'est encore accentué en 1975 puisqu'il atteint 31 % du PIB. Cette évolution récente semble avoir été favorisée par la croissance rapide des transferts effectués par les travailleurs jordaniens émigrés qui représentent 20 % de la consommation privée en 1975 (contre seulement 3 % en 1972).

Tableau 4 - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

	En millions de dinars aux prix courants					Structure en %	
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1975
-) <u>Investissements</u>	44,0	46,0	55,0	80,0	94,0	100,0	100,0
- Administration	(n.d.)	(17,4)	(24,0)	(46,0)	(53,0)	(-)	(55,4)
- Entreprises	(n.d.)	(23,6)	(31,0)	(34,0)	(41,0)	(-)	(43,6)
+ ) <u>Epargne nationale</u>	-13,9	-20,9	-5,8	-3,8	-26,8	-31,6	-23,5
dont - Epargne intérieure	(-23,6)	(-31,7)	(-25,6)	(-34,6)	(-89,1)	(-53,6)	(-94,8)
- Revenus nets de l'extérieur (1)	(9,7)	(10,8)	(19,8)	(30,8)	(62,3)	(22,0)	(66,3)
- Déficit (-) en ressources	-57,9	-66,9	-60,8	-83,8	-120,8	-131,6	-128,5
Transferts sans contreparties (net)	36,6	68,3	64,6	86,8	139,8	83,2	148,7
• publics	(31,9)	(59,1)	(54,5)	(75,6)	(128,5)	(72,5)	(136,7)
• privés	(4,7)	(9,2)	(10,1)	(11,2)	(11,3)	(10,7)	(12,0)
Apport net de capitaux	7,6	7,1	6,5	10,8	22,5	17,3	23,9
Variation des avoirs extérieurs (2)	13,7	-8,5	-10,3	-13,8	-41,5	31,1	-44,1
(augmentation : -, diminution : +)							

(1) Y compris les transferts des travailleurs émigrés à l'étranger

(2) Y compris le poste "erreurs et omissions" de la balance des paiements

Source : National Planning Council

Sur la base des prix courants, la part de la formation brute de capital fixe dans le PIB atteint 27 % en 1975 contre 16 % en 1966. Cette amélioration rendue possible par l'abondance des transferts de l'étranger, résulte principalement de la forte progression des investissements publics (56 % du montant total en 1975 contre seulement 33 % en 1971).

Jusqu'à ces dernières années, la construction de logements et les travaux publics représentaient les trois-quarts des investissements totaux. Le lancement de nouveaux projets dans l'industrie a probablement élargi l'importance relative des investissements productifs.

### c) Finances publiques (voir tableau 5)

Le budget du Gouvernement est caractérisé par la part importante des subventions en provenance de l'étranger, qui atteignent en moyenne 50 % du total des recettes. A partir de 1973, toutefois, la hausse des taxes perçues sur les phosphates exportés a permis une augmentation rapide des revenus locaux (+ 33 % par an aux prix courants).

Les dépenses militaires, bien qu'en diminution relative, représentent encore le quart des dépenses totales, contre 65 % en 1969; les dépenses courantes non militaires ont augmenté rapidement, particulièrement de 1973 à 1975, en raison d'un rattrapage du niveau des salaires dans la fonction publique.

Le développement des investissements publics, qui a provoqué un triplement des dépenses en capital en cinq ans, n'a pu être financé par l'épargne budgétaire. Si on exclut les dépenses militaires et un montant correspondant d'aide étrangère, on constate que l'épargne budgétaire (définie alors comme le solde : revenus locaux - dépenses courantes non militaires) ne permet de financer qu'une part de plus en plus faible des dépenses en capital :

<u>1969</u>	<u>1972</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
60 %	36 %	19 %	28 %

En dépit de l'apport considérable des transferts, l'Etat a donc eu recours, pour une part de plus en plus importante, aux emprunts extérieurs et à l'épargne privée nationale.

Tableau 5 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT

	En millions de dinars jordaniens						En % du total des recettes		
	1969	1971	1973	1974	1975	1976 (1)	1969	1974	1976
(+) <u>Recettes</u>	<u>70,9</u>	<u>71,1</u>	<u>91,8</u>	<u>116,2</u>	<u>174,2</u>	<u>154,6</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
• Revenus locaux	32,5	35,7	46,2	63,2	84,2	110,5	45,8	52,4	71,5
• Subventions en provenance de l'étranger	38,4	35,4	45,6	53,0	90,0	44,1	54,2	47,6	28,5
(-) <u>Dépenses courantes</u>	<u>65,2</u>	<u>60,7</u>	<u>78,6</u>	<u>104,8</u>	<u>136,3</u>	<u>144,5</u>	<u>92,0</u>	<u>84,1</u>	<u>93,5</u>
dont dépenses militaires	46,2	38,9	42,0	44,5	55,3	55,6	65,2	40,5	36,0
(=) Solde courant	5,7	10,4	13,2	11,4	37,9	10,1	8,0	15,9	6,5
(-) Dépenses en capital	22,5	22,2	40,9	46,7	73,2	78,4	31,7	33,4	50,7
(=) Solde global	- 16,8	- 11,8	- 27,7	- 35,3	- 35,3	- 68,3	- 23,7	- 17,5	- 44,2
<u>Financement du déficit (1)</u>									
• Emprunts locaux	12,1	8,2	15,6	26,4	16,3	n.d.	17,1	4,0	-
• Emprunts extérieurs	4,7	3,6	12,1	8,9	19,0	n.d.	6,6	13,5	-

(1) Estimations

Source : Central Bank of Jordan

La dette du gouvernement central a ainsi triplé de 1970 à 1975, atteignant, à la fin de cette dernière année, 175 M dinars soit environ les trois-quarts du PIB.

#### d) Monnaie, crédit, système bancaire

La situation monétaire de la Jordanie (voir tableau 6) est caractérisée par un excès de liquidité, reflétant un niveau élevé de thésaurisation dû à la fragilité de la situation politique dans la région. La masse considérable des transferts en provenance de l'étranger a permis une augmentation rapide des avoirs extérieurs nets, moins forte toutefois que celle des crédits à l'économie. Grâce à un ajustement des taux d'intérêts des bons du Trésor, l'Etat a su draîner une partie des liquidités du secteur privé pour financer son budget d'équipement, les banques commerciales ont été invitées à augmenter leurs crédits aux secteurs productifs, et les taux d'intérêts à l'industrie et à l'agriculture ont été maintenus relativement bas. L'essentiel des crédits au secteur privé se dirige, toutefois, vers le commerce et la construction, en dépit des mesures de contrôle décidées à l'égard de ce type de crédits.

La Jordanie compte, à côté de la Banque Centrale, dix banques commerciales (1) et quatre banques spécialisées. Parmi ces dernières, seule l'Industrial Development Bank et le Crédit Agricole sont orientés vers le financement, à long terme, des activités de production.

#### e) Prix

Après une période assez longue de stabilité des prix, la Jordanie connaît désormais une inflation rapide :

Tableau 6 : variation annuelle (%) de l'indice du coût de la vie à Amman

1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
-0,3	7,8	6,8	4,4	8,0	10,4	20,0	12,0	14,3

Cette inflation trouve son origine d'une part dans la hausse des prix sur le marché mondial, mais surtout dans l'excédent considérable de la demande qui, en forte progression, dépasse, de beaucoup, les capacités de production du pays.

(1) Quatre banques de nationalité jordanienne, une banque irakienne, une banque égyptienne, une banque libanaise, deux banques anglaises, une

Tableau 7 - DISPONIBILITES MONETAIRES ET PRINCIPALES CONTREPARTIES (en fin de périodes)

	En millions de dinars jordaniens						En % de la masse monétaire globale		
	1969	1971	1973	1974	1975	1976	1969	1974	1976
	96,2	108,0	139,3	170,2	218,5	263,6	81,0	78,5	73,4
- Monnaie	22,6	27,1	36,8	46,5	59,2	95,3	19,0	21,5	26,6
- Masse monétaire globale	118,8	135,1	176,1	216,7	277,7	358,9	100,0	100,0	100,0
- Avoirs extérieurs (nets)	95,2	89,1	103,4	113,3	163,8	204,9	80,1	52,3	57,1
- Crédits à l'économie	36,1	68,2	98,0	122,0	152,6	254,5	30,4	56,3	70,9
• Créances sur le Trésor (net)	(-10,3)	(20,0)	(32,9)	(32,7)	(25,5)	(60,1)	(-8,7)	(15,1)	(16,7)
• Créances sur d'autres organismes publics	(2,9)	(3,3)	(5,8)	(9,0)	(11,5)	(17,2)	(2,5)	(4,2)	(4,8)
• Créances sur le secteur privé	(43,5)	(44,9)	(59,3)	(80,3)	(115,6)	(177,2)	(36,6)	(37,0)	(49,4)
- Autres postes (nets)	-12,5	-22,2	-25,3	-18,6	-38,7	-100,8	-10,5	-8,6	-28,0
TOTAL DES CONTREPARTIES	118,8	135,1	176,1	216,7	277,7	358,9	100,0	100,0	100,0

Sources: IMF, Financial Statistics. Central Bank of Jordan, bulletin mensuel

f) Commerce extérieur et balance des paiements (voir tableau 8)

L'importance de l'aide reçue sous forme de transferts de l'étranger permet à la Jordanie de développer ses importations à un niveau sans aucun rapport avec ses capacités propres, telles qu'elles résultent des recettes d'exportation qui ont pourtant quintuplé - en valeur courante - depuis 1970 : les exportations ne couvrent, en effet, qu'environ 20 % des importations (sauf en 1974).

Depuis 1967, la Jordanie est contrainte d'importer de grandes quantités de blé, de fruits et de légumes; les importations de produits agricoles représentent, ainsi, de 20 à 30 % des importations totales, selon les années de bonnes ou mauvaises récoltes. La part des biens d'équipements a considérablement augmenté au cours des trois dernières années (32 % en 1975), suivant en cela le développement rapide des investissements (voir annexe 1).

Le développement des exportations (voir annexe 2) a été freiné par la fermeture du canal de Suez et celle de la frontière syrienne (de 1970 à 1972); la guerre civile libanaise et la destruction du port de Beyrouth ont prolongé ces difficultés. Toutefois, le commerce jordanien a pu profiter de la forte croissance de la demande dans les pays arabes du Golfe persique vers lesquels sont exportés 42 % des marchandises principalement sous forme de produits alimentaires (fruits et légumes) et de produits manufacturés (ciment, produits chimiques).

L'accroissement le plus important demeure toutefois celui des phosphates dont les exportations ont atteint 60 M \$ en 1974, 1975 et 1976 contre seulement 10 M \$ en 1973. L'augmentation du volume des ventes (1,5 M t en 1974 contre 1,1 M t en 1973) ainsi que la hausse des cours sur le marché international (1) expliquent cette progression spectaculaire. Les phosphates ont couvert environ 40 % du montant total des exportations en 1976.

Le solde net des services et transferts s'élève à environ 780 M US \$ en 1976, soit près de six fois la valeur des exportations (2). Ce poste, en augmentation constante, comprend principalement, d'une part les transferts des travailleurs jordaniens émigrés dans les pays du Golfe persique (340 M \$ contre seulement 14 M \$ en 1971), d'autre part les transferts publics (380 M \$ en 1976) dont le volume et l'origine sont directement liés à l'évolution de la

(1) Bien que les prix internationaux aient fléchi de près de 40 % en 1976, ils demeurent supérieurs de plus de 150 % aux prix de 1973.

(2) Non compris les réexportations.

Tableau 8 - BALANCE DES PAIEMENTS (1969-1976)

(en millions de dinars courants)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Importations (cif)	57,54	65,53	76,19	94,88	107,80	155,68	232,94	297,29
Exportations (fob) (y compris les réexportations)	14,75	12,17	11,44	17,01	24,15	49,75	48,88	66,29
Balance commerciale	-52,79	-53,36	-64,75	-77,87	-83,65	-105,93	-184,06	-231,60
Voyage, tourisme (net)	-3,00	-4,58	-3,34	-2,97	-0,57	-0,14	1,96	25,97
Autres services non facteurs	-20,24	-0,30	0,47	3,11	3,64	-8,56	-1,01	-15,76
Intérêts et dividendes (nets)	6,04	6,12	4,77	3,34	5,08	6,70	9,36	8,25
Transferts des travailleurs	6,92	5,54	4,97	7,41	14,70	24,13	53,25	114,41
Autres transferts nets	47,34	40,65	36,61	68,29	64,60	86,74	139,50	127,30
dont : Etats arabes	(41,15)	(33,07)	(19,11)	(23,19)	(23,66)	(46,60)	(106,21)	(77,59)
• USA	(1,23)	(1,38)	(12,82)	(35,95)	(30,83)	(25,31)	(22,32)	(26,13)
• Organisations de l'ONU	(3,37)	(4,51)	(3,56)	(6,82)	(6,60)	(8,86)	(4,42)	(17,16)
Balance des services et transferts	37,06	47,48	43,48	79,18	87,45	103,87	203,06	260,17
Balance des paiements courants	-15,73	-5,93	-21,27	1,31	3,80	2,94	19,00	28,57
Entrée nette de capitaux privés	0,80	-1,35	-1,28	-0,38	-1,14	1,06	3,50	n. d.
Entrée nette de capitaux publics	4,54	1,61	8,02	6,71	7,59	9,82	18,99	n. d.
Balance des capitaux	5,34	0,26	6,74	6,33	6,45	10,88	22,49	-24,43
Allocation de DTS	-	0,96	0,88	0,88	-	-	-	-
Erreurs et omissions	-0,53	3,19	1,83	-1,81	2,23	-7,08	9,25	5,94
Variation nette des réserves (augmentation : -, diminution : +)	10,92	1,52	11,82	-6,71	-12,48	-6,74	-50,74	-10,08

Source : Central Bank of Jordan, Bulletin mensuel

politique du pays et de la situation militaire de la région. L'augmentation spectaculaire des recettes touristiques a par ailleurs permis de rééquilibrer la balance des voyages à partir de 1975 et de dégager un excédent de 75 M \$ en 1976.

La balance des paiements courants est restée constamment positive depuis 1972; son solde atteint 85 M \$ en 1976. La balance des capitaux a enregistré un excédent important en 1974 et 1975 grâce à une forte augmentation, à la fois, des entrées de capitaux privés, provoquées par la mise en oeuvre de quelques grands projets, et des emprunts extérieurs publics.

Le montant brut des réserves en or et en devises détenues par la Banque Centrale s'est constamment amélioré ces dernières années ; il atteint 560 M US \$ à la fin de 1976 contre seulement 270 M \$ à la fin de 1972 ; ces réserves ne représentent toutefois que 7 mois et demi d'importations contre encore 12 mois à la fin de 1972.

#### g) Dette extérieure publique

La dette extérieure de la Jordanie atteint 330 M \$ à la fin de 1975 contre 170 M \$ en 1972, cette évolution est un peu plus rapide que celle du PIB :

Tableau 9 : Dette extérieure publique (partie versée) en pourcent du PIB, aux prix du marché de l'année en cours

<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
28,0	29,5	32,9	31,6	33,1

Cet accroissement recouvre essentiellement des emprunts auprès de gouvernements étrangers, principalement des pays membres du CAD. L'augmentation beaucoup plus rapide des engagements (partie non versée : 90 M \$ en 1972, 260 M \$ en 1974) laisse prévoir un accroissement important de la dette dans les prochaines années.

Les conditions des prêts semblent, dans l'ensemble, être assez favorables puisque l'élément don moyen qui s'y attache, pour la période 1971-1974, s'élève à 56 % (1). Le service de la dette ne peut donc être que relativement faible et le ratio par rapport aux exportations de biens et services non facteurs est actuellement de 5 %.

Tableau 10 : Service de la dette extérieure publique en pourcent des exportations de biens et services non facteurs :

<u>1967</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
1,6	7,8	7,3	6,3	4,9	5,0

---

(1) Ce qui pourrait représenter, par exemple, un prêt moyen à 3 % d'intérêt, sur 30 ans dont 8 ans de différé.

#### 4. PRINCIPAUX SECTEURS

##### a) Agriculture

- Valeur ajoutée : 10 à 13 % du PIB selon les récoltes
- Emploi : 20 % de la population active occupée
- Variation moyenne annuelle de la valeur ajoutée du secteur : + 2,7 % de 1971/72 à 1975.

La production agricole a considérablement diminué après le détachement de la rive Ouest du Jourdain, qui disposait de 25 % des surfaces céréalières du pays, de 45 % de celles consacrées aux légumes et de 80 % des surfaces plantées en arbres fruitiers.

Les surfaces cultivées s'étendent sur un peu moins de 5 % du territoire situé à l'Est du Jourdain, principalement dans la vallée du Jourdain et sur les plateaux proches de celle-ci. Des canaux d'irrigation ont été construits dans la vallée et parallèlement au fleuve dans la région du Ghor en dérivant les eaux du Yarmouk, affluent du Jourdain.

Les exploitations agricoles sont, dans l'ensemble, petites et surtout très fragmentées, 63 % d'entre-elles comptent moins de 5 hectares et ne couvrent que 14 % de la surface cultivée. Les exploitants possèdent, pour 70 % d'entre eux, leurs propres terres mais le nombre de propriétaires absentéistes apparaît important dans les zones irriguées. Les coopératives agricoles se sont rapidement développées ces dernières années, surtout dans le district d'Irbid et le Ghor.

Bien que le secteur connaisse un sous-emploi saisonnier assez important, il semble manquer de main-d'œuvre pour certaines récoltes, et plus encore de main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la mécanisation du secteur.

Les fortes variations de la production agricole enregistrées ces dernières années masquent en fait une stagnation du produit agricole; la Jordanie doit importer une quantité croissante de ses besoins alimentaires, principalement sous forme de blé, de farine, de produits laitiers et oeufs et de viande sur pied; le déficit de la balance commerciale agricole atteint près de 200 M US \$ en 1976. La production céréalière varie de 50 à 250 000 t selon le volume

des précipitations atmosphériques de l'année et les rendements de 2 à 10 quintaux à 1'hectare. La production de poulets et d'oeufs a connu un développement spectaculaire ces dernières années; on prévoyait que les besoins du pays seraient entièrement couverts en 1977. Les revenus de l'elevage représentent 20 à 25 % du revenu agricole total (en 1973). La branche, dans son ensemble, n'enregistre pas de progression du fait de l'insuffisance des pâturages et des cultures fourragères. Les fruits, les légumes (1) et les olives procurent environ le tiers du revenu agricole, mais surtout la quasi-totalité des exportations de produits agricoles (95 %) et le quart des exportations totales. La vulgarisation des cultures sous serres en plastique semble permettre, actuellement, l'augmentation de ces productions, dont les marchés voisins sont fortement demandeurs.

De façon générale, le potentiel agricole de la Jordanie est faible, mais, néanmoins, encore sous-exploité; l'extension des zones irriguées pour la production de fruits et de légumes et l'augmentation de la productivité dans les zones céréaliers constituent les deux axes de développement du secteur.

#### b) Mines

- Valeur ajoutée : 5,0 % du PIB
- Emploi : 1 % de la population active occupée
- Croissance moyenne annuelle de 1973 à 1975 : 7,0 %.

Le secteur se limite essentiellement à l'exploitation du phosphate dont la teneur varie entre 64 et 72 %. La Jordan Phosphate Company (JPMCO), dont le capital est détenu à 83 % par l'Etat, a le monopole de l'exploitation; elle extrait le phosphate à Rusaïfa, près d'Amman et plus récemment à El Hassa, à 100 km plus au Sud. L'ouverture de cette deuxième mine a permis de porter la capacité de production à 2,8 M t/an, mais le renversement de tendance observé sur le marché international des phosphates ne permet pas à la Jordanie d'augmenter, aussi rapidement que prévu, ses exportations et, partant, sa production :

(1) Les principales productions sont les tomates (80 à 150 000 t/an), les aubergines (15 à 45 000 t/an), les melons d'eau (20 à 60 000 t/an) et les agrumes (15 à 40 000 t).

Tableau 11 - Evolution de la production et des exportations de phosphates de la Jordanie (milliers de tonnes)

	<u>Production</u>	<u>Exportations</u>
1968	1 162	1 095
1971	640	651
1973	1 081	1 089
1974	1 675	1 469
1976	1 700	1 630

Source : Office des Statistiques et Jordan Phosphate Company

La Jordanie est actuellement le quatrième exportateur mondial de phosphates bruts; ses principaux clients sont : l'Inde, le Japon, l'Autriche, la Turquie et les pays de l'Est.

Les autres branches du secteur minier sont actuellement limitées aux carrières de pierres et de gypse. Des études sont en cours pour extraire de la potasse sur les rives de la Mer Morte et du cuivre dans le Fainan, des recherches géologiques viennent d'être entamées pour confirmer la présence de manganèse et de cuivre dans le Sud du pays, enfin une concession pétrolière a été accordée à une compagnie américaine en 1975. Des recherches sont enfin menées pour extraire de façon productive l'uranium contenu, en quantité assez importante, dans les phosphates.

### c) Industrie manufacturière

- Valeur ajoutée : 10,5 % du PIB
- Emploi : 6,3 % de la population active occupée
- Croissance moyenne annuelle de 1973 à 1975 : 6,5 %.

Le secteur emploie 24 000 personnes dont environ la moitié travaillent dans des entreprises de plus de cinq employés. Le raffinage du pétrole, la production de ciment, le travail des métaux et la fabrication de cigarettes est aux mains de quelques grandes firmes; la plupart des entreprises de plus de cinq personnes (1 400 sur 1 800) appartiennent toutefois aux branches du textile et du cuir.

Les entreprises les plus importantes jouissent, jusqu'à maintenant, à l'intérieur du pays, d'une situation de monopole préservée par l'Etat; la taille du marché jordanien oblige toutefois ces entreprises à étendre leur activité à l'exportation, principalement vers les pays du Golfe.

Le reste du secteur, bien qu'aux mains d'entrepreneurs dynamiques, n'obtient pas un niveau de productivité suffisant. Les fortes protections douanières, dont ils ont bénéficié jusqu'à présent (1) et un octroi très prudent de licence d'exploitation, ont limité la concurrence et probablement dispensé des efforts pour améliorer la productivité.

L'Etat entend désormais réorienter sa politique sectorielle en libéralisant les possibilités de création d'entreprises. On enregistre d'ailleurs, actuellement, un grand nombre de demandes de licences d'installations. Les entreprises bénéficient d'une loi d'encouragement, qui accorde des ristournes et des franchises fiscales; elles peuvent obtenir des prêts à des conditions favorables.

De façon générale, le secteur dispose de quelques avantages comparatifs dont il peut tirer rapidement profit :

- existence de quelques ressources minérales (phosphates, potasses) pouvant donner naissance à une industrie de base, et de ressources agricoles qui, bien que limitées, permettent d'étendre le secteur alimentaire;
- bon niveau de qualification de la main-d'œuvre dont une partie quitte toutefois le pays, attirée par les hauts salaires proposés dans les Etats du Golfe;
- administration efficace;
- entrepreneurs dynamiques et possédant une bonne expérience des relations commerciales.

L'industrie jordanienne pourrait également tirer profit de la mise en place, actuellement en cours, d'une union économique avec la Syrie. Enfin, la proximité des marchés d'exportation dans la région du Golfe constitue un atout supplémentaire ; on peut néanmoins s'interroger sur le maintien de l'expansion de la demande dans ces pays et noter que les produits d'exportation jordaniens vont se heurter à la concurrence d'autres pays de la région méditerranéenne, qui considèrent le Proche-Orient comme la zone naturelle d'écoulement de leurs exportations. L'étroitesse de son marché intérieur conduit l'industrie jordanienne à dépendre essentiellement des marchés d'exportation, ce qui oblige à une certaine prudence dans l'évaluation des potentialités du secteur à moyen terme.

d) Energie

L'approvisionnement en énergie de la Jordanie est assuré par la raffinerie de Zarka , une centrale thermique au fuel et une multitude de petits groupes diesels.

La production électrique, en augmentation moyenne de 16,5 % par an depuis 5 ans, est estimée à 410 M kWh en 1975. L'étroitesse du réseau de distribution et le coût élevé de production des groupes diesel, que l'on rencontre le plus fréquemment hors des zones d'Amman et d'Irbid, freine l'extension de l'activité économique hors de ces régions privilégiées. La consommation est encore très faible (185 kWh/an et per capita) et résulte d'abord de la demande de l'industrie (42 %), toutefois hors du centre industriel d'Amman et de Zarka la prédominance de la consommation ménagère entraîne un facteur de charge très faible qui augmente le coût moyen de production.

e) Transports

- Valeur ajoutée : 9 % du PIB
- Emploi : 5,1 % de la population active occupée
- Croissance moyenne annuelle de 1971 à 1975 : 4,1 %.

La Jordanie a réalisé d'importants investissements pour son réseau de communications au cours des vingt dernières années et tout particulièrement au cours du dernier plan 1973-1975. L'augmentation des exportations de phosphate, le développement du trafic de transit et la nécessité de développer le port d'Aqaba lorsque la Syrie ferma sa frontière par mesure de rétorsion après les événements de septembre 1970 et que la guerre civile libanaise provoqua la fermeture du port de Beyrouth, ont en effet accentué les besoins d'infrastructures de communications.

Le réseau ferré a été prolongé en 1975 jusqu'à Aqaba et la ligne pourra convoyer environ 1,6 M t/an de phosphates de la mine de Hassa et 200 000 tonnes de marchandises. Le port lui-même, continuellement modernisé depuis 1959, dispose d'une capacité de trafic de 3,2 M t de phosphates par an et de 600 000 tonnes de marchandises. Les quais de chargement du phosphate sont actuellement sous-utilisés mais ceux réservés au trafic des autres marchandises ne suffisent plus aux besoins du pays.

f) Tourisme

La perte des Lieux Saints en 1967 a réduit considérablement l'importance du secteur (620 000 visiteurs en 1966, 2 000 en 1969). L'Etat a depuis lors encouragé la venue des touristes vers de nouveaux sites et particulièrement Pétra, au Sud de la Mer Morte et Aqaba. Depuis, le nombre de visiteurs a augmenté rapidement, passant de 290 000 en 1972, à 1,1 million en 1976; les recettes en devises dues au tourisme ont atteint cette dernière année 180 M \$ US. La clientèle est originaire principalement du Moyen-Orient (moins de 20 % d'Européens) et la saison touristique est bien répartie tout au long de l'année.

Le développement du tourisme de ce côté du Jourdain a été si rapide que le secteur souffre d'un manque d'infrastructures et plus encore de main-d'oeuvre qualifiée.

## 5. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU PLAN 1976-1980

### a) Généralités

Le plan quinquennal en cours met l'accent sur le développement des secteurs agricole, industriel et minier :

Tableau 12 : Projections du plan 1976-1980

	Taux moyen annuel de croissance en %	Structure sectorielle	
		1975 (réelle)	1980 (prévue)
Agriculture	7,0	10,3	8,3
Mines et industrie	26,2	15,6	28,3
Construction	4,1	7,6	5,3
Administration publique	7,0	19,0	15,2
Autres services	5,7	47,6	42,8
P I B (1)	11,9	100,0	100,0

Cette orientation a été établie afin de développer principalement les activités d'exportation, particulièrement vers les marchés du Moyen-Orient. Elle s'inscrit dans le cadre des objectifs à long terme du gouvernement visant à réduire la dépendance du budget et de la balance des paiements par rapport aux dons extérieurs. Le déficit commercial devrait être ramené à 21 % du PNB en 1980 contre 47 % en 1975.

Le plan prévoit un montant moyen d'investissement annuel de 460 M US \$ (2) par an, soit en moyenne 28 % du PIB de la période. Les investissements publics représenteront la moitié de ce montant et les entreprises semi-publiques environ 15 %. Les montants prévus pour les projets privés sans participation étatique ne sont qu'indicatifs.

La répartition sectorielle des investissements privilégie l'agriculture, les mines et l'industrie, particulièrement les grands projets. Les montants consacrés aux transports et aux infrastructures sociales sont néanmoins en augmentation par rapport au Plan précédent.

(1) Aux coûts des facteurs

(2) Aux prix et taux de change de 1975.

Le financement des investissements repose sur l'augmentation des transferts des travailleurs émigrés et sur le développement des emprunts à l'étranger, en revanche les subventions extérieures seront, selon le Plan, sensiblement réduites.

b) Objectifs sectoriels.

- Agriculture

Investissements prévus par le Plan : 430 US \$  
= 18 % du montant total du Plan.

Le Plan vise tout d'abord à favoriser, dans le cadre du développement de la vallée du Jourdain, les cultures d'exportation destinées aux marchés du Golfe (fruits, légumes) - ces produits peuvent en effet être obtenus en Jordanie à des prix compétitifs pour la région - et l'extension de l'élevage et de la culture des plantes fourragères. Par contre, les surfaces céréalières seront réduites, probablement d'un tiers, dans les zones où les rendements sont les plus faibles, pour laisser place aux arbres fruitiers et aux oliviers.

L'essentiel des augmentations de production proviendront des surfaces irriguées à l'extension desquelles seront consacrés les deux-tiers des investissements. La surface irriguée totale doit ainsi s'étendre de 30 000 hectares en 1975 à 62 000 en 1980, principalement grâce à la réalisation des projets dans la vallée du Jourdain (190 M \$) (1) : construction du barrage de Maqarin, extension du canal de Ghor-est, extension des méthodes d'irrigation par tournequets notamment.

Parmi les autres grands projets, on peut également citer :

- l'extension des plantations d'arbres fruitiers (24 M \$)
- la rationalisation et la modernisation d'une zone non irriguée de 60 000 ha dans la région d'Irbid (17,5 M \$).

- Mines et industries

Investissements prévus par le Plan : 720 M US \$ dont 250 M pour les mines  
30 % du montant total.

---

(1) Pour chaque projet, on indique, ci-après, les montants d'investissements prévus pour la durée du Plan et évalués aux prix de 1975.

27

Les objectifs de développement dans ce secteur s'ordonnent autour de quatre options principales :

- 1) exploitation des ressources phosphatières;
- 2) exploitation des autres ressources minières
- 3) développement, avec la participation de l'Etat, d'une industrie de transformation des matières premières locales ayant pour débouchés les marchés extérieurs (tels les engrais, le ciment);
- 4) développement, dans le secteur privé, des fabrications destinées à l'exportation et dans une moindre mesure de celles destinées à se substituer, dans des conditions normales de compétitivité, aux importations.

Le gouvernement s'engage donc, essentiellement, vers le développement d'industries à haute intensité de capital reposant sur les ressources locales et destinées aux exportations, il évite de favoriser les branches industrielles fortes utilisatrices de main-d'œuvre et celles qui ne pourraient supporter la compétition internationale. Cette politique s'accorde d'une part avec la situation actuelle de l'emploi, caractérisée par un flux d'émigration important vers les pays du Sud et d'autre part avec la volonté d'améliorer la situation de la balance des paiements en développant les exportations plutôt qu'en favorisant une industrie locale qui serait protégée par des barrières douanières, dans un pays au marché, de toute façon, trop étroit.

Les principaux projets envisagés par le Plan concernent :

- l'extension de la capacité d'extraction des phosphates à porter de 3,5 M t/an en 1976 à 6 M t en 1980 (75 M \$);
- la mise en route d'une mine de potasse sur les bords de la Mer Morte (78 M \$ prévus au cours du Plan, 141 M \$ de coût total), l'extraction devrait commencer en 1982 et la capacité annuelle serait de 1 M t (1);
- la construction, près d'Aqaba, d'une usine d'engrais phosphatés (190 M \$) dont la capacité de traitement de phosphates bruts sera de 1,6 M t/an;
- une nouvelle cimenterie dans le Sud de la Jordanie (67 M \$) d'une capacité de 1 M t/an, dont la production sera en partie destinée à l'exportation;
- l'extension de la raffinerie de Zarka (122 M \$) dont la capacité annuelle passera de 1 M t de pétrole en 1975 à 3,5 en 1979.

- Energie électrique (2)

Investissements prévus par le Plan : 134 M \$  
= 5,6 % du montant total.

---

(1) Ce qui placerait la Jordanie au 7e rang dans le monde.

(2) La Jordanie ne dispose pas de pétrole, mais plusieurs zones sont actuellement en cours de prospection. L'équivalent de 14 M \$ seront consacrés à la recherche pétrolière au cours du Plan (ce montant est inclus dans les investissements du secteur minier).

L'objectif du Plan est d'augmenter la capacité globale des centrales électriques de 130 M W en 1975 à 350 M W en 1980, d'organiser et d'étendre le réseau de distribution afin, en particulier, d'approvisionner toutes les zones industrielles et les zones agricoles où se répand l'usage des pompes électriques ainsi que de connecter une centaine de villages au réseau national. Parmi les principaux projets, l'extension de la centrale de Zarka - en construction depuis 1973 - qui sera dotée d'une capacité supplémentaire de 120 M W, absorbera la moitié du montant total prévu pour le secteur.

- Transport

Montant des investissements prévus par le Plan : 625 M \$ (1)  
= 15,7 % du montant total  
du Plan.

Les infrastructures de transport ont été fortement développées ces dernières années, la croissance rapide prévue par le plan actuel oblige néanmoins à maintenir un volume de travaux important, afin, notamment, de :

- a) desservir les projets industriels ou miniers nouveaux;
- b) répondre aux besoins du commerce extérieur et aux activités de transit;
- c) supprimer les goulets d'étranglement entre les grandes régions agricoles (vallée du Jourdain notamment) et les zones de forte consommation alimentaire (Amman - Zarka).

Les principaux projets envisagés par le Plan sont :

- l'achat de locomotives et de wagons pour augmenter la capacité de transport des phosphates de la mine de El Hasa au port d'Aqaba (44 M \$); l'élargissement, à l'écartement normal, de la voie ferrée entre Amman et la frontière syrienne (24 M \$);
- l'élargissement de la capacité du réseau routier (2) vers le port d'Aqaba et vers la frontière syrienne;
- la construction de cinq nouveaux quais à Aqaba (dont un pour le chargement des phosphates), de silos de stockage et achat de matériel de manutention (90 M \$);
- l'extension des aéroports d'Aqaba et de Amman ainsi que la construction d'un nouvel aéroport international près de la capitale (93 M \$).

---

(1) Ne comprend pas le montant prévu par la compagnie aérienne nationale pour augmenter sa flotte (125 M \$).

(2) Coût total des projets routiers = 117 M \$

### c) Perspectives

Les objectifs fixés dans le Plan 1976-1980 apparaissent particulièrement ambitieux au regard des résultats obtenus au cours des dernières années (en moyenne 4,5 % par an).

L'instabilité du revenu agricole, déterminé par les aléas climatiques, et l'extension moins rapide que prévue des surfaces irriguées (doublement prévu en cinq ans) pourraient notamment réduire la progression de la production agricole (7 % prévus). Dans les mines, la croissance repose essentiellement sur la réalisation d'un programme d'extraction de 5,4 M tonnes de phosphates en 1980 (contre seulement 1,7 M tonnes en 1976), qui avait été évalué avant que le marché international des phosphates n'entre dans une période de réduction de la demande et des prix. Dans l'industrie manufacturière, l'augmentation de la production dépend de la mise en route de nouvelles capacités dans des branches qui n'arrivent plus à satisfaire la demande. Ces extensions ne devraient permettre une accélération de la croissance industrielle que dans la seconde moitié du Plan. Dans l'ensemble, le taux de progression de la valeur ajoutée du secteur industriel et minier pourrait donc se situer entre les projections du Plan (26 % par an) et les réalisations du dernier Plan 1973-1975 (10 % par an).

Le volume des investissements fixes du Plan s'élève à 2,3 milliards \$ soit environ 32 % du PIB envisagé pour l'ensemble de la période 1976-1980 contre 27 % au cours du Plan 1973-1975. L'augmentation moyenne prévue est d'environ 13 % par an par rapport à 1975, mais la répartition annuelle place la plus grande partie du montant des investissements sur les trois premières années, ce programme se heurtera probablement à l'insuffisance des capacités administratives et techniques d'élaboration et de mise en oeuvre d'un nombre suffisant de projets concrets.

Tableau 13 : Prévisions de financement des investissements du Plan 1976-1980 et comparaison avec les réalisations du Plan 1973-1975 (sur la base des prix courants pour le passé et sur la base des prix 1975 pour l'avenir )

	<u>En M de dinars</u>		<u>En %</u>	
	<u>1973-1975</u>	<u>1976-1980</u>	<u>1973-1975</u>	<u>1976-1980</u>
(-) Investissements	229	765	100,0	100,0
(+) Epargne nationale	- 36,4	171	- 15,9	22,3
dont :				
• Epargne intérieure	(- 149,3)	(- 117)	(- 65,2)	(- 15,5)
• Revenus extérieurs nets et transferts des travailleurs émigrés	(112,9)	(288) <sup>(1)</sup>	(49,3)	(37,6)
- Déficit en ressources	- 265,4	- 594	- 115,9	- 77,7
Transferts nets	291,2	332	127,2	43,4
Apport net de capitaux	39,8	262	17,4	34,5
Variation des avoirs extérieurs	- 65,6	-	- 23,6	-

(1) Principalement 243 millions de transferts des travailleurs émigrés

Source : National Planning Council - Five Year Plan 1976-1980

Les problèmes de financement des investissements ne paraissent pas, globalement, a priori insurmontables. L'absence de toute épargne intérieure (la consommation est très largement supérieure au PIB) pourrait se trouver largement compensée par l'accroissement plus rapide que prévu des transferts des travailleurs émigrés (plus du double de ce qui avait été prévu pour 1976). Il demeure toutefois nécessaire que l'Etat parvienne à mobiliser une part croissance de ces transferts pour le financement des investissements publics, ce qui suppose, notamment, que la consommation privée puisse être contenue. Enfin, l'Etat n'en devra pas moins recourir massivement aux emprunts extérieurs ce qui se traduira par un gonflement de la dette extérieure publique et du ratio du service de la dette, qui pourrait atteindre 10 % en 1980.

Dans l'ensemble, compte tenu de la capacité d'absorption du pays et des problèmes évoqués pour l'agriculture et l'industrie, il est probable que la progression du PIB ~~sera~~ nettement inférieure aux 12 % par an prévues par le Plan.

A plus long terme, la mise en route des investissements prévus et la mobilisation des divers avantages comparatifs dont dispose la Jordanie devrait permettre de maintenir un rythme de croissance relativement élevé. Des ressources minérales abondantes compte tenu de la taille du pays, une position géographique avantageuse, une main-d'œuvre qualifiée et une administration efficace sont autant d'atouts favorables au développement du pays.

Par contre, l'étroitesse du marché local et la grande dépendance des marchés voisins d'exportation entraînent une certaine fragilité de la croissance économique. La demande sur les marchés voisins devrait en effet progresser moins rapidement à moyen terme et la concurrence, notamment de la part d'autres pays de la région méditerranéenne, s'y exercer de façon plus pressante.

La situation économique de la Jordanie se situe hors des normes habituelles d'appréciation. Son développement économique cache, en fait, des déséquilibres fondamentaux qui conduisent à penser que le pays continuera à dépendre, pour une part exceptionnellement élevée, du maintien d'un flux massif de transferts et de capitaux extérieurs.

Annexe 1 - REPARTITION DES IMPORTATIONS PAR PRODUITS ET PAR PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE  
C.I.F.

	En millions de dinars aux prix courants					Augmentation moyenne annuelle 1969-75 %	Structure en %		
	1969	1972	1974	1975	11 mois 1976		1969	1974	1975
<b>partition par produits</b>									
Produits alimentaires, boissons, huiles végétales et tabac	<u>19,62</u>	<u>29,58</u>	<u>44,83</u>	<u>51,94</u>	<u>75,17</u>	<u>17,6</u>	<u>29,0</u>	<u>28,6</u>	<u>22,2</u>
· blé et farine	<u>1,76</u>	<u>6,10</u>	<u>7,14</u>	<u>6,82</u>	<u>13,95</u>	<u>25,1</u>	<u>2,6</u>	<u>4,6</u>	<u>2,9</u>
· animaux vivants	<u>3,13</u>	<u>1,18</u>	<u>2,37</u>	<u>3,19</u>	<u>1,78</u>	<u>0,3</u>	<u>4,6</u>	<u>1,5</u>	<u>1,4</u>
· produits laitiers, œufs	<u>1,88</u>	<u>3,24</u>	<u>3,88</u>	<u>4,82</u>	<u>5,33</u>	<u>17,0</u>	<u>2,8</u>	<u>2,5</u>	<u>2,1</u>
· fruits et légumes	<u>2,52</u>	<u>3,89</u>	<u>8,67</u>	<u>9,57</u>	<u>14,44</u>	<u>24,9</u>	<u>3,7</u>	<u>5,5</u>	<u>4,1</u>
· huiles végétales	<u>0,54</u>	<u>1,10</u>	<u>1,15</u>	<u>1,26</u>	<u>2,51</u>	<u>15,2</u>	<u>0,8</u>	<u>0,7</u>	<u>0,5</u>
Matières premières sauf pétrole	<u>2,75</u>	<u>2,82</u>	<u>4,38</u>	<u>5,87</u>	<u>8,89</u>	<u>13,5</u>	<u>4,1</u>	<u>2,8</u>	<u>2,5</u>
Pétrole et produits pétroliers	<u>3,81</u>	<u>4,57</u>	<u>5,21</u>	<u>24,89</u>	<u>7,48</u>	<u>36,7</u>	<u>5,6</u>	<u>3,3</u>	<u>10,6</u>
Produits chimiques	<u>3,41</u>	<u>5,36</u>	<u>8,05</u>	<u>12,20</u>	<u>14,09</u>	<u>23,7</u>	<u>5,0</u>	<u>5,2</u>	<u>5,2</u>
Machines et matériel de transport	<u>13,04</u>	<u>15,59</u>	<u>35,34</u>	<u>74,04</u>	<u>84,35</u>	<u>33,6</u>	<u>19,3</u>	<u>22,6</u>	<u>31,6</u>
Autres biens manufacturés	<u>21,09</u>	<u>25,78</u>	<u>42,63</u>	<u>61,63</u>	<u>73,12</u>	<u>19,6</u>	<u>31,1</u>	<u>27,2</u>	<u>25,4</u>
· textile, confection, chaussures	<u>7,83</u>	<u>9,45</u>	<u>11,55</u>	<u>20,05</u>	<u>18,26</u>	<u>17,0</u>	<u>11,6</u>	<u>7,4</u>	<u>8,6</u>
Divers	<u>4,03</u>	<u>11,61</u>	<u>16,06</u>	<u>3,44</u>	<u>1,73</u>	<u>-2,6</u>	<u>5,9</u>	<u>10,3</u>	<u>1,5</u>
Total des importations	<u>67,75</u>	<u>95,31</u>	<u>156,51</u>	<u>234,01</u>	<u>264,83</u>	<u>22,9</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
<b>partition par pays</b>									
Pays arabes	<u>14,38</u>	<u>16,38</u>	<u>26,45</u>	<u>46,34</u>	n.d.	<u>21,5</u>	<u>21,2</u>	<u>16,9</u>	<u>19,3</u>
CEE (à neuf)	<u>22,43</u>	<u>26,99</u>	<u>45,63</u>	<u>76,97</u>	"	<u>22,8</u>	<u>33,1</u>	<u>29,2</u>	<u>32,9</u>
USA	<u>6,23</u>	<u>16,89</u>	<u>17,58</u>	<u>24,18</u>	"	<u>25,4</u>	<u>9,2</u>	<u>11,2</u>	<u>10,3</u>
Bloc socialiste	<u>9,43</u>	<u>8,24</u>	<u>14,30</u>	<u>18,75</u>	"	<u>12,1</u>	<u>13,9</u>	<u>9,1</u>	<u>8,0</u>
Pays européens, hors CEE	<u>15,28</u>	<u>3,49</u>	<u>6,91</u>	<u>16,68</u>	"	<u>28,2</u>	<u>22,6</u>	<u>4,4</u>	<u>7,1</u>
Autres		<u>23,32</u>	<u>45,64</u>	<u>51,09</u>	"			<u>29,2</u>	<u>21,8</u>

Source : Department of Statistics and Central Bank of Jordan

**Annexe 2 : REPARTITION DES EXPORTATIONS PAR PRODUITS ET PAR PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION**

FOB

	En millions de dinars aux prix courants					Augmentation moyenne annuelle 1969-75 %	Structure en %		
	1969	1972	1974	1975	11 mois 1976		1969	1974	1975
<b>Répartition par produits</b>									
- Produits alimentaires, tabac, huiles végétales	<u>6,44</u>	<u>5,52</u>	<u>10,92</u>	<u>11,61</u>	<u>16,16</u>	<u>10,3</u>	<u>54,1</u>	<u>27,7</u>	<u>29,0</u>
· fruits et noix	1,45	1,58	4,27	6,38	7,81	28,0	12,2	10,8	15,9
· légumes	3,57	2,50	4,89	3,24	5,05	-1,6	30,0	12,4	8,1
· cigarettes	0,56	0,40	0,71	0,75	0,74	5,0	4,7	1,8	1,9
- Matières premières, sauf pétrole	<u>3,85</u>	<u>3,72</u>	<u>20,03</u>	<u>20,11</u>	<u>17,70</u>	<u>31,7</u>	<u>32,3</u>	<u>50,8</u>	<u>50,2</u>
· phosphates	3,57	3,50	15,53	19,59	16,95	32,8	30,0	49,5	48,9
- Pétrole et produits pétroliers	<u>0,04</u>	-	<u>0,13</u>	<u>0,25</u>	<u>0,61</u>	n.s.	<u>0,3</u>	<u>0,3</u>	<u>0,6</u>
- Produits chimiques	<u>0,19</u>	<u>0,31</u>	<u>1,24</u>	<u>1,95</u>	<u>3,24</u>	<u>47,4</u>	<u>1,6</u>	<u>3,1</u>	<u>4,9</u>
- Autres produits manufacturés	<u>1,39</u>	<u>3,06</u>	<u>7,12</u>	<u>6,16</u>	<u>6,21</u>	<u>28,2</u>	<u>11,7</u>	<u>18,1</u>	<u>15,3</u>
· ciment	0,48	1,92	4,08	1,66	0,01	23,0	4,0	10,3	4,1
Total des exportations d'origine locale	<u>11,92</u>	<u>12,61</u>	<u>39,44</u>	<u>40,08</u>	<u>43,92</u>	<u>22,4</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Réexportations	2,83	4,40	10,32	8,80	17,64	20,8	23,7	26,2	22,0
Total général	14,75	17,01	49,76	48,88	61,56	22,1	123,7	126,2	122,0
<b>Répartition par pays</b>									
· Pays arabes	8,51	9,15	18,43	16,90	n.d.	12,1	71,4	46,7	42,2
· CEE	-	0,05	0,06	1,98	"	n.s.	0	0,2	4,9
· Bloc socialiste	1,41	0,41	2,04	6,39	"	28,6	11,8	5,1	15,9
· Inde	1,48	1,41	6,58	1,97	"	4,9	12,5	16,7	4,9
· Japon	0,04	0,63	3,79	1,91	"	90,5	0,3	9,6	4,8
· Autres	0,48	0,96	8,54	10,93	"	68,4	4,0	21,7	27,3

Source : Department of Statistics and Central Bank of Jordan

Annexe 3 : REPARTITION SECTORIELLE DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR MANUFACTURIER (Y COMPRIS POUR LA PART DU TERRITOIRE  
SITUEE A L'EST DU SOUDAN)

	En milliers de dinars, aux prix courants				En %	
	1968	1970	1972	1974	1968	1974
• Produits alimentaires et boissons	3 130	3 570	3 990	5 865	18,5	17,3
• Tabac	890	560	660	1 928	5,3	5,7
• Textile, confection, chaussures	2 430	1 790	2 500	4 560	14,4	13,5
• Raffinage du pétrole	2 360	1 860	3 100	4 810	14,0	14,2
• Autres produits chimiques	1 040	1 020	1 320	1 126	6,1	3,3
• Transformation des métaux	1 270	2 236	2 590	4 835	7,5	14,3
• Autres	5 790	4 904	7 700	10 763	34,2	31,7
<b>T O T A L</b>	<b>16 910</b>	<b>15 940</b>	<b>21 860</b>	<b>33 887</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Office des Statistiques

ANNEXE III

SYRIE

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

---

Taux de base

1 UC = 4,45 SE

1 \$ = 3,92 SE

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
1. Résumé	1
2. Caractéristiques géographiques	5
3. Population et emploi	7
4. Evolution économique récente	8
4.1 Introduction	8
4.2 Le développement des principaux secteurs de l'économie	10
4.3 Le développement des principaux éléments de la demande finale	13
4.3.1. Consommation privée et répartition des revenus	13
4.3.2. Dépenses de formation de capital et leur financement	13
4.3.3. Dépenses publiques et leur financement	16
4.4. Situation monétaire et bancaire	18
4.5 Prix	20
4.6 La balance des paiements	21
4.7 La dette extérieure	23
5. Analyse de la structure des principaux secteurs de l'économie	25
5.1. Agriculture	25
5.2. Secteur secondaire	28
5.2.1. Exploitation pétrolière et minière	28
5.2.2. Industrie des produits manufacturés	29
5.2.3. Electricité	31
5.3. Tourisme	31
5.4. Transports et communications	32
6. Perspectives d'avenir	33
<u>Annexe A : Volume des investissements et perspectives dans les principaux secteurs pendant le quatrième plan 1977/1980</u>	36

<u>Tableaux</u>	<u>Page</u>
1. Composition sectorielle du PNB	9
2. Comparaison entre les taux de croissance prévisionnel et effectifs de l'économie au cours du troisième plan quinquennal de développement (1971/75)	12
3. PNB par catégorie de dépenses	14
4. Comparaison entre les investissements prévisionnels et effectifs au cours du troisième plan de développement (1971/75)	15
5. Compte de la nation	17
6. Situation monétaire	19
7. Indice des prix de gros	21
8. Balance des paiements	22
9. Dette extérieure publique	24
10. Utilisation des surfaces cultivées	25
11. Production agricole par type de culture	26
12. Production des principales industries manufacturières, 1971-75	30
13. Quatrième plan : répartition sectorielle des investissements	38

Annexes :

1. Répartition sectorielle de la main-d'œuvre	39
2. Principales exportations syriennes	40
3. Principales importations syriennes	40

## 1. Résumé

La Syrie couvre une superficie approximative de 185.000 km<sup>2</sup>, dont 45 % de terres arables, le reste consistant en montagnes pelées, déserts et pâturages. La population actuelle est estimée à quelque 8 millions d'habitants ; son taux d'accroissement est de 3,3 % par an environ. Le revenu par tête aux prix courants était de 2.630 S£ (670 \$) en 1976.

Les ressources agricoles sont importantes. Le blé et l'orge sont largement cultivés et, en moyenne, la production suffit à couvrir la consommation intérieure. Parmi les récoltes marchandes, le coton est de loin la plus importante, fournissant en moyenne 15 % des recettes d'exportation ces dernières années. Les ressources non agricoles sont, elles aussi, importantes. Le pétrole (production annuelle : 10 millions de tonnes) a représenté ces dernières années 70 % environ des recettes d'exportation. Les phosphates à haute teneur (60/65 % de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, production annuelle : 1 million de tonnes commencent à occuper une place importante parmi les exportations.

Depuis 1963, l'économie du pays est gérée dans le cadre d'un plan national. Bien que les résultats aient, en règle générale, été inférieurs aux objectifs du plan, l'augmentation à long terme du PNB s'est maintenue de 1963 à 1976, à un rythme moyen de 7,3 % par an (1). Le développement économique a fait passer le revenu par tête, exprimé aux prix constants de 1963, de 800 S£ en 1963 à 1.400 S£ en 1976, soit un taux de croissance annuel de 4,4 %. Au cours de la période considérée, la structure de l'économie a connu des modifications importantes : la contribution du secteur agricole à la valeur ajoutée est tombée de 30 à 18 %, tandis que la part du secteur industriel dans le PNB passait de 15 à 20 %. Cependant, l'agriculture, qui occupe près de 50 % de la main-d'œuvre, reste le secteur essentiel et les variations imprévisibles de la production agricole d'une année à l'autre risquent toujours d'affecter profondément la croissance économique.

Au cours du dernier plan de développement, qui couvrait les années 1971 à 1975, le taux de croissance de l'économie a été de 10,5 % par an, soit 2,3 % de plus que le taux prévu par le plan. Les objectifs du plan ont été largement dépassés, essentiellement du fait de l'expansion économique rapide des années 1974 et 1975, lorsque l'économie s'est rapidement remise des conséquences de la guerre d'octobre, grâce notamment au décuplement de l'assistance financière fournie par les autres Etats arabes (670 millions de \$ en 1975). Le flux des aides des Etats

.../...

(1) Sauf indication contraire, tous les pourcentages d'augmentation se rapportent à des agrégats exprimés en termes réels.

arabes a été rapidement injecté dans l'économie grâce à une augmentation très sensible des dépenses publiques, qui ont été multipliées par quatre entre 1971 et 1976 sans pour autant aggraver la dette intérieure de l'Etat. L'augmentation des dépenses publiques a stimulé les investissements (lesquels ont absorbé plus de 25 % du PNB en 1976), mais elle a également entraîné un déficit commercial considérable (1,2 milliard de \$ en 1976) qui se serait traduit par une dette extérieure substantielle si le pays n'avait pas bénéficié des aides des autres Etats arabes. A l'heure actuelle, le coefficient du service de la dette - à l'exclusion de la dette militaire - s'élève à 10 %, ce qui représente un endettement extérieur relativement faible, malgré le niveau élevé de la consommation et des investissements d'une part, et le faible niveau de l'épargne intérieure et le déficit commercial considérable, d'autre part.

Si l'afflux d'aides arabes en 1974 et 1975 a permis au gouvernement de mener des politiques expansionnistes sans s'exposer à des problèmes budgétaires ou des problèmes de balance des paiements, il semble par contre avoir accoutumé le gouvernement à un volume de dépenses supérieur aux possibilités du pays. On a déjà constaté ce phénomène en 1976, lorsque les aides des Etats arabes ont été ramenées à 450 millions de \$, ce qui s'est rapidement traduit par une augmentation de la dette publique, par des emprunts à court terme et par un déficit de 500 millions de \$ de la balance des paiements.

La structure du plan pour 1977/80, établie en 1974/75, à une époque où la situation extérieure de la Syrie était exceptionnellement favorable, semble également basée sur des hypothèses trop optimistes. Dans le secteur agricole, l'objectif du plan consiste à assurer l'auto approvisionnement du pays en produits alimentaires, grâce essentiellement à la réalisation du projet d'irrigation dans le bassin de l'Euphrate. Dans le secteur industriel, le développement envisagé repose sur une exploitation plus large des ressources disponibles (coton, phosphates, pétrole, gaz naturel). Le taux de croissance économique (12 % par an) et les 54 milliards de \$ (14 milliards de \$) d'investissements prévus - qui seraient financés à 75 % par des ressources intérieures - sont basées, dans le plan, sur des hypothèses trop optimistes quant aux possibilités d'épargne du pays. En effet, les prévisions du plan reposent sur une propension à l'épargne de 28 % en moyenne, alors que la propension effective du pays en la matière a rarement excédé 12 %. Il semble donc que l'objectif du plan ne puisse être atteint que si le pays bénéficie d'une

assistance étrangère d'un niveau bien supérieur à celui escompté dans le plan. Bien qu'il soit difficile de savoir si les autres Etats arabes vont augmenter le montant de leurs aides, il est cependant utile de souligner que le déficit en ressources prévu dans le plan (basé, comme indiqué ci-dessus, sur une propension à l'épargne plus de deux fois supérieure à la propension observée dans le passé) est déjà supérieur au montant des aides reçues par la Syrie pendant "l'année record" de 1974. Outre ces raisons financières, le plan semble également trop optimiste pour des raisons matérielles : les investissements envisagés impliquent en effet la mise en oeuvre rapide d'un certain nombre de projets qui ne semblent pas encore avoir atteint un stade de préparation assez avancée.

Si les objectifs du plan semblent difficiles à atteindre, un optimisme relatif est cependant justifié. Même s'il connaît inévitablement des retards et des échecs, l'ambitieux programme d'investissement dans le secteur agricole devrait réduire progressivement la dépendance de l'agriculture à l'égard des précipitations. Il devrait ainsi remédier aux déficits périodiques de la production syrienne de céréales vivrières et contribuer, dans une large mesure, à stabiliser la production agricole dont une partie des industries de transformation est tributaire.

En ce qui concerne la poursuite d'une croissance rapide dans le secteur industriel, les perspectives sont favorables, en particulier si le mouvement général vers la libération des échanges, des réglementations de change et des initiatives privées parvient à ramener en Syrie les capitaux et les talents qui ont quitté le pays vers le milieu des années 60. C'est déjà ce qu'il se produit dans le secteur du bâtiment qui a connu une expansion rapide alimentée par toute une série de nouvelles entreprises privées financées par des capitaux étrangers. Pour ce qui est du coton et des phosphates, la Syrie s'aligne rapidement sur la tendance mondiale qui consiste à limiter les exportations de matières premières non transformées. En vue d'atteindre cet objectif, des capacités de filature suffisantes seront développées, de façon à éliminer en totalité d'ici 1980, les exportations de coton brut, et le développement rapide de l'industrie des engrains devrait contribuer, dans une large mesure, à réduire les exportations de phosphates non transformés.

L'industrie légère existante (mécanique, produits du papier, tracteurs, réfrégirateurs, montage de téléviseurs) devrait accroître rapidement sa production grâce à la création de cinq zones franches près de la frontière syro-jordanienne et dans la banlieue de Damas, Lattaquié, Tartous et Homs. La situation de la Syrie à proximité des marchés du golfe Persique, ses disponibilités en main-d'œuvre et l'existence d'un marché intérieur suffisamment important sont autant d'atouts supplémentaires qui devraient favoriser le développement des industries manufacturières et alimentaires. En outre, la pénurie chronique de main-d'œuvre dans les pays riches du golfe Persique devrait fournir de nombreuses possibilités d'emploi aux travailleurs syriens, ce qui se traduira par une rentrée régulière de devises. Les perspectives favorables en ce qui concerne la découverte de nouveaux gisements de pétrole, l'exploitation des phosphates et, éventuellement celle du minerai de fer devraient à l'avenir contribuer, dans une certaine mesure, à améliorer la situation de la balance commerciale qui, cependant, présentera sans doute un déficit substantiel pendant quelques années encore.

Toutefois, l'optimisme modéré manifesté ci-dessus dépend non seulement de la poursuite de la tendance actuelle à la libération des initiatives privées et des mesures qui seront prises pour améliorer la préparation et la réalisation des projets, mais aussi d'un règlement rapide et définitif des problèmes politiques dans la région. Non seulement cela permettra au gouvernement d'affecter à des activités de production une part considérable des ressources (16 % du PNB) qui sont actuellement consacrées à la défense nationale, mais cela contribuera en outre à restaurer le climat de confiance nécessaire à la pleine exploitation du potentiel économique du pays.

## 2. Caractéristiques géographiques

La Syrie couvre une superficie approximative de 185.000 km<sup>2</sup>, dont 45 % de terres arables, le reste consistant en montagnes pelées, déserts et pâturages où l'on ne trouve que des populations nomades. Les frontières actuelles de la Syrie sont pour la plupart artificielles, il s'agit en effet de simples lignes droites, sauf à l'ouest, où la frontière suit la côte de l'Anti-Liban.

La Syrie peut être divisée en deux grandes zones : une zone occidentale assez étroite constituée par une plaine côtière fertile, interrompue à l'est par une chaîne de montagnes qui culmine à 1500 mètres ; leur versant oriental très abrupt donne sur une vallée au profil régulier qui débouche sur un large plateau dégagé, lequel s'incline doucement vers l'est, traversé en diagonale par la large vallée de l'Euphrate.

La présence de chaînes de montagnes relativement élevées alignées parallèlement à la côte a des conséquences climatiques considérables. Le climat méditerranéen tempéré et humide est limité à l'étroite plaine occidentale, où les variations saisonnières ne sont guère importantes. Par contre, le centre et l'ouest du pays ont un climat nettement continental, avec un hiver relativement froid et de fréquentes gelées nocturnes. Les précipitations sont assez abondantes à l'ouest, leur niveau étant fonction de l'altitude ; mais à l'est de la chaîne montagneuse, le niveau des précipitations diminue considérablement, ce qui détermine une végétation de steppe qui fait rapidement place à un véritable désert, sauf à proximité de l'Euphrate et de ses affluents, où des projets locaux d'irrigation ont permis le développement de quelques cultures.

Les ressources agricoles sont importantes. Le blé et l'orge sont largement cultivés et, en moyenne, la production suffit à couvrir la consommation intérieure. La culture des fruits et légumes est également très répandue, mais la production est déficitaire et il faut recourir à des importations. Parmi les récoltes marchandes, le coton est de loin la plus importante, fournissant en moyenne 15 % des recettes d'exportation ces dernières années. Les ressources agricoles devraient connaître un développement considérable à moyen et long terme, au fur et à mesure de la réalisation des projets d'irrigation liés à la construction du barrage sur l'Euphrate.

Les ressources non agricoles sont considérables. Le pétrole (production annuelle : 10 millions de tonnes) est de loin la plus importante et maintiendra sans nul doute sa position prépondérante à l'avenir ; en effet, une vaste superficie du pays n'a pas encore été totalement prospec-tée et il est très probable que l'on découvrira de nouveaux gisements. L'exploitation des phosphates à haute teneur (60 % de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, production annuelle : 1 million de tonnes) n'a été entreprise que récemment. L'uranium et le mineraï de fer ne sont pas encore exploités commercialement, mais les gisements sont présumés suffisants pour permettre une exploitation ren-table.

Le système de transports syrien est en expansion rapide. Les réseaux routier et ferré jouent non seulement un rôle important au niveau des transports nationaux, mais ils sont en outre insérés dans un vaste réseau international qui relie, par exemple, Bagdad et Amman à Beyrouth en passant par Damas. Si le réseau routier (14.000 km de chaussées, dont 70 % sont bitumées) semble suffisant, par contre, le réseau ferré – qui comprend 2 écar-tements différents – connaît un retard de développement et commence seule-ment, grâce à la pose de nombreuses voies nouvelles dans un passé récent, à pouvoir concurrencer les transports routiers.

Damas est un aéroport international important, à même d'accueillir les plus gros appareils actuellement en service ; son trafic annuel est de 500.000 voyageurs. Les lignes aériennes intérieures ne jouent qu'un rôle très limité. A la suite des travaux d'extension prévus, les ports interna-tionaux de marchandises de Lattaquié et Tartous seront en mesure de satis-faire les besoins du pays en matière de transports maritimes. Deux impor-tants oléoducs internationaux traversent le pays (l'un depuis l'Irak, l'autre depuis l'Arabie Saoudite) et, lorsqu'ils fonctionnent normalement, appor-tent une contribution appréciable à la balance des paiements. L'oléoduc irakien aboutit à Banias, important port pétrolier en eau profonde.

### 3. Population et emploi

La population actuelle (1977) de la Syrie est estimée à un peu moins de 8 millions d'habitants ; son taux d'accroissement est de 3,3 % par an.

La densité moyenne de population pour l'ensemble du pays est de 43 habitants par km<sup>2</sup> ou 96 habitants par km<sup>2</sup> de terres arables. Au cours de la dernière décennie, on a observé une émigration régulière vers les villes, comme en témoigne l'augmentation considérable de la population urbaine. La population de Damas (830.000 habitants) et d'Alep (640.000 habitants) a presque doublé en dix ans. La population rurale reste en grande partie concentrée le long de la côte et dans la plaine située à l'est du Liban ; son taux d'accroissement (2,1 % par an) est inférieur à la moyenne nationale.

La population active (individus âgés de 12 à 65 ans) a été évaluée à 5 millions de personnes (67 % de la population totale) en 1975. Cependant, la main-d'œuvre employée (travailleurs en activités ou à la recherche d'un emploi) a été évaluée à 1,8 million de personnes la même année, soit moins de 36 % de la population active. Un tel écart est probablement imputable à la très faible proportion de femmes au travail et au taux élevé de jeunes scolarisés ou enrôlés dans les forces armées.

La répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité (cf. annexe 1) n'a guère varié au cours des ~~dix~~ dernières années. Le nombre des chômeurs est estimé à quelque 90.000 personnes, soit environ 5 % de la main-d'œuvre employée. Il semble cependant que ce chiffre sous-estime le chômage effectif, non seulement parce que de nombreux chômeurs ne se font pas inscrire auprès des services du ministère du travail, mais aussi parce que le secteur agricole connaît, semble-t-il, un sous-emploi substantiel.

#### 4. Evolution économique récente

##### 4.1. Introduction

Depuis son indépendance en 1946, la Syrie a connu plusieurs changements de régime qui se sont traduits par un déplacement du pouvoir, des propriétaires terriens, négociants et industriels aux militaires, techniciens et fonctionnaires. Ce déplacement s'est accompagné d'une évolution du système économique, la politique du "laisser faire" faisant progressivement place à un système réglementé de propriété publique.

Le parti socialiste Baas, qui a accédé au pouvoir en 1963, a donné au pays une certaine stabilité, renforcée depuis l'élection du général Assad à la présidence de la République, au début de 1971. Depuis lors, on observe un mouvement prudent, mais sensible vers un système d'économie mixte plus ouvert où le secteur privé joue un rôle plus important.

Depuis 1963, l'économie du pays est gérée dans le cadre d'un plan national. On met actuellement en oeuvre le quatrième plan, qui couvrira les années 1977 à 1980. D'une façon générale, pendant les deux premiers plans, les résultats économiques n'ont pas atteint les objectifs prévus, en raison principalement de la pénurie de devises, de la préparation insuffisante des projets et de nombreux bouleversements politiques qui ont gravement perturbé le développement économique.

Néanmoins, la croissance à long terme de l'économie s'est maintenue à un rythme bien supérieur à celle de la population. Comme l'indique le tableau 1, le PNB aux prix du marché entre 1963 et 1976 a connu un taux de croissance moyen de 7,3 % par an (1), avec un maximum de 19 % en 1974 et un minimum de - 2,8 % en 1966. Les variations considérables du PNB d'une année à l'autre sont imputables essentiellement aux fluctuations de la production agricole du fait des changements de conditions climatiques. Le développement économique a fait passer le revenu par tête, exprimé en prix constants de 1963, de 800 S£ en 1963 à 1400 S£ en 1975, soit un taux d'accroissement annuel de 4,8 %. En 1976, le revenu par tête aux prix courants était de 2.630 S£ (670 \$).

---

(1) Sauf indication contraire, tous les pourcentages d'augmentation se rapportent à des agrégats exprimés en termes réels.

Tableau 1 : COMPOSITION SECTORIELLE DU PNB

(En millions de \$f aux prix constants de 1963)

	1963	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Structure (%)		Taux d'accroissement (taux annuel 1963/76)
									1963	1976	
Agriculture	1 196	1 153	1 187	1 525	1 107	1 535	1 669	1 818	30.1	18.2	3.3
Industrie (1)	631	1 109	1 204	1 326	1 411	1 793	1 870	2 028	15.8	20.3	9.4
Bâtiment	118	159	205	204	200	239	355	556	3.1	5.7	12.8
Transports et communications	328	623	797	651	950	880	1 114	805	8.3	8.1	7.1
Commerce	758	998	1 040	1 150	1 100	1 320	1 668	1 929	19.0	19.3	7.4
Financement et assurances	81	120	131	156	161	187	47	52	2.0	0.5	- 3.3
Administration	360	704	815	918	1 108	1 321	1 459	1 192	9.0	11.9	9.6
Autres services	507	750	807	857	981	981	1 048	1 590	12.7	16.0	9.1
Total PNB	3 980	5 616	6 186	6 787	6 938	8 256	9 230	9 978	100.0	100.0	7.3
Variations annuelles du PNB (%)	-	-	10.1	9.7	2.2	18.0	11.8	8.1			

Source : Bureau central des statistiques

(1) Y compris industries manufacturières, pétrolières, minières et utilités.

Au cours de la période couverte par le troisième plan quinquennal (1971/75), le taux de croissance de l'économie s'est élevé à 10,3 % par an, ce qui est bien supérieur aux prévisions du plan (8,2 %). Les objectifs du plan ont été largement dépassés, essentiellement du fait de l'expansion économique rapide des années 1974 et 1975, lorsque l'économie s'est rapidement remise des conséquences de la guerre d'octobre, grâce notamment au déclatement de l'assistance financière fournie par les autres Etats arabes.

En 1976, la croissance, si elle a connu un net déclin par rapport aux deux années précédentes, s'est néanmoins poursuivie à un rythme supérieur à 8 %. Cependant, la forte réduction du montant des aides extérieures (30 % de moins par rapport à 1975) et l'accroissement rapide des dépenses publiques et des importations ont entraîné une augmentation de la dette publique intérieure (20 % du PNB) et le déficit du compte courant de la balance des paiements a atteint près de 3 milliards de \$, soit plus de 70 % des recettes d'exportation.

#### 4.2. Le développement des principaux secteurs de l'économie

Comme l'indique le tableau 1, le taux de croissance à long terme de l'agriculture s'est élevé à 3,3 % par an, ce qui est nettement inférieur au taux de croissance de l'économie dans son ensemble ; la contribution de l'agriculture au PNB en a été ramenée de 30 % en 1963 à 18 % en 1976. Mais ces dernières années, à la suite de plusieurs récoltes favorables et d'une extension des surfaces irriguées, les résultats du secteur agricole ont dépassé les prévisions et, comme l'indique le tableau 2, le taux de croissance effectif (7,7 % par an) pendant la période couverte par le plan a été largement supérieur au taux prévu (5,2 %).

Par contre, le taux de croissance à long terme de l'industrie a largement excédé celui du PNB, ce qui s'est traduit par une augmentation significative de la contribution du secteur industriel au PNB : de 16 % en 1963 à 20 % en 1976. Mais ces dernières années, le développement de ce secteur, qui a pourtant reçu la part la plus importante des investissements pendant le troisième plan quinquennal, a été inférieur aux prévisions (cf. tableau 2), en raison notamment des difficultés rencontrées pour réaliser certains grands projets et des bouleversements causés par la guerre de 1973.

Le secteur du bâtiment s'est, lui aussi, développé à un rythme bien supérieur à celui du PNB. Au cours des dernières années, ce mouvement s'est encore accentué à la faveur des mesures de libération du secteur privé et des disponibilités de capitaux, grâce notamment aux envois de fonds des travailleurs syriens à l'étranger.

Tableau 2 : Comparaison entre les taux de croissance prévisionnel et effectif de l'économie au cours du troisième plan quinquennal de développement (1971/75)

	Taux annuel prévu	Taux annuel effectif (1)
Agriculture	5.2	7.7
Industrie	15.8	11.2
Bâtiment	11.5	17.4
Transports et négoce	9.8	12.3
Commerce	3.4	10.8
Financement	4.1	17.1
Administration	4.5	15.7
Autres services	10.5	6.9
	—	—
PNB	8.2	10.5
	=====	=====

Source : Comité national de planification

(1) Chiffres du PNB aux prix constants de 1963

L'augmentation du nombre des fonctionnaires gouvernementaux et les hausses des rémunérations de ces fonctionnaires se reflètent dans le développement rapide des services publics, qui s'est effectué à un rythme bien supérieur au développement de l'économie, la contribution desdits services à la valeur ajoutée passant de 9 % en 1963 à 12 % en 1976.

#### 4.3. Le développement des principaux éléments de la demande finale

##### 4.3.1. Consommation

Entre 1968 et 1976, la consommation publique et privée a absorbé en moyenne quelque 90 % du PNB. La tendance à long terme indique (cf. tableau 3) que la part des ressources nationales consacrée à la consommation a augmenté d'année en année. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'augmentation rapide des dépenses publiques : 15 % par an entre 1970 et 1976, c'est-à-dire un rythme bien supérieur à la croissance du PNB.

##### 4.3.2. Dépenses de formation de capital et leur financement

Entre 1970 et 1976, la formation brute de capital en Syrie a connu un taux d'accroissement de 23,2 %, ce qui représente plus de deux fois celui du PNB. L'accroissement rapide des investissements se reflète également dans la part de la valeur totale ajoutée absorbée par la formation intérieure de capital, par qui est passée de 14 % du PNB en 1970 à 28 % en 1976.

La comparaison entre les investissements prévisionnels et effectifs (cf. tableau 4) montre que les objectifs du troisième plan (1971/75) ont été atteints. La répartition par secteur souligne la priorité accordée par le plan au développement du secteur industriel et l'importance du projet Eu-phrate pour le développement économique global du pays.

Depuis 1974, la part des investissements financés par l'épargne publique a connu un déclin très marqué. Jusqu'en 1973, l'épargne publique - qui représentait un peu plus de 10 % du PNB a financé en moyenne 75 % des investissements intérieurs bruts. Au cours des toutes dernières années, l'épargne publique - 5 % seulement du PNB - n'a plus financé en moyenne que 18 % des dépenses totales d'investissement, le solde étant couvert par des aides des Etats arabes.

Tableau 3 : PNB PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(en millions de \$f aux prix constants de 1963)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Augmentation % 1970 . 1975	(pourcen- tage an- uel)
<u>Consommation</u>	5 010	5 545	5 996	6 207	8 135	8 645	9 462	89 . 95	11.2
Privée	(3 919)	(4 323)	(4 569)	(4 527)	(5 916)	(6 314)	(6 936)	(79) . (69)	10.0
Publique	(1 091)	(1 222)	(1 427)	(1 690)	(2 219)	(2 329)	(2 526)	(19) . (26)	15.0
<u>Investissements inté- rieurs bruts</u>	788	932	1 012	970	1 249	2 133	2 768	14 . 28	23.2
Privés	(237)	(504)	(412)	(400)	(302)	(791)	(662)	(4) . (06)	18.7
Publics	(551)	(628)	(600)	(570)	(947)	(1 342)	(2 105)	(10) . (21)	25.0
<u>Secteur extérieur net</u>	- 182	- 291	- 222	- 239	- 1 129	- 1 546	- 2 252	- 3 . - 23	52.0
PNB au prix du marché	5 616	6 186	6 796	6 938	8 255	9 230	9 978	100,0 . 100,0	10.05

Source : Bureau central des statistiques

Tableau 4 : Comparaison entre les investissements prévisionnels et effectifs au cours du troisième plan de développement (1971/75)

<u>Secteurs</u>	(en millions de S£)		
	<u>Investissements prévisionnels (†)</u>	<u>Investissements effectifs (‡)</u>	<u>Pourcentage</u>
Projets Euphrate	1 593	1 255	14.1
Agriculture	648	631	7.1
Industrie, exploitation minière, énergie	2 187	4 136	46.3
Transports et communications	783	1 177	13.2
Utilités, services et travaux publics	1 112	1 599	17.9
Commerce	125	121	1.4
T O T A L	6 448	8 919	100.0

(†) Prix de 1970

(‡) Prix courants

Source : Comité national de planification

#### 4.3.3. Dépenses publiques et leur financement

Les recettes intérieures ont augmenté de 29 % par an entre 1970 et 1976 et représentent en 1976 près de 30 % du PNB.

Comme l'indique le tableau 5, la principale source de recettes est constituée par les transferts des entreprises publiques ; ces transferts ont quadruplé entre 1973 et 1976, grâce essentiellement à l'augmentation des excédents de la compagnie pétrolière nationalisée. En second lieu figurent les impôts directs et indirects ; la part des recettes fiscales dans l'ensemble des recettes de l'Etat a diminué de 46 % en 1970 à 38 % en 1975. En troisième lieu, on trouve les recettes non fiscales, à commencer par les redevances de transit pétrolier versées par l'Irak et l'Arabie Saoudite. Dernièrement, un différend au sujet du montant de ces redevances a totalement privé la Syrie de cette source de revenus, qui constituait une part importante de ses recettes en devises.

Jusqu'en 1975, les dépenses courantes ont suivi le rythme d'accroissement des recettes, absorbant régulièrement 80 % des ressources disponibles. En 1976 et 1977, la part des ressources affectée aux dépenses courantes a fortement augmenté et il n'est resté que moins de 1% des recettes pour les dépenses d'investissements. En matière de dépenses, le poste le plus important est celui de la défense nationale, qui a absorbé une part croissante des recettes publiques pour atteindre 60 % des dépenses courantes (près de 16 % du PNB). Dans l'ensemble, les dépenses courantes d'éducation, d'administration générale et de services sociaux ont vu leur part relative diminuer, tandis que les ressources allouées au ministère de l'approvisionnement aux fins de stabiliser les prix ont sensiblement augmenté.

Entre 1970 et 1976, les dépenses d'investissement ont septuplé, passant de 743 millions de \$ (36 % des dépenses publiques) à 5,212 milliards de \$ (46 %). Conformément aux orientations générales du plan de développement pour 1971/75, les dépenses en capital ont été réparties, à parts sensiblement égales, entre les trois principaux secteurs : agriculture et irrigation, industrie, exploitation minière et énergie ; transports, utilités et travaux publics.

L'augmentation continue des dépenses courantes et des dépenses de développement s'est traduite par une aggravation proportionnelle du déficit des finances publiques. Comme l'indique le tableau 5, ce déficit est passé de 9 % du PNB en 1970 à 20 % en 1976, ce qui représente près de 70 % des recettes intérieures de l'Etat.

Tableau 5 : COMPTES DE LA NATION  
(millions de Sf)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 Budget
<u>Recettes intérieures</u>	<u>1 451</u>	<u>1 686</u>	<u>1 940</u>	<u>2 675</u>	<u>4 293</u>	<u>6 599</u>	<u>5 795</u>	<u>6 666</u>
dont : recettes fiscales	(671)	(719)	(985)	(1 075)	(1 500)	(2 347)	(2 579)	(3 051)
recettes non fiscales	(309)	(409)	(349)	(622)	(539)	(459)	(188)	(103)
transferts des entreprises publiques	(471)	(558)	(616)	(979)	(2 254)	(3 793)	(3 690)	(3 297)
<u>Dépenses courantes</u>	<u>1 286</u>	<u>1 470</u>	<u>1 715</u>	<u>2 242</u>	<u>3 204</u>	<u>5 161</u>	<u>6 029</u>	<u>6 644</u>
dont : défense	(764)	(894)	(793)	(1 485)	(2 023)	(3 280)	(3 634)	(4 136)
<u>Epargne publique</u>	<u>165</u>							
<u>Dépenses de développement</u>	<u>743</u>	<u>850</u>	<u>936</u>	<u>1 099</u>	<u>2 393</u>	<u>4 502</u>	<u>5 212</u>	<u>10 403</u>
<u>Total des dépenses publiques</u>	<u>2 029</u>	<u>2 320</u>	<u>2 671</u>	<u>3 340</u>	<u>5 597</u>	<u>9 665</u>	<u>11 241</u>	<u>17 047</u>
<u>Déficit global</u>	<u>- 579</u>	<u>- 634</u>	<u>- 731</u>	<u>- 664</u>	<u>- 1 304</u>	<u>- 3 064</u>	<u>- 4 456</u>	<u>- 10 381</u>
<u>Financement du déficit</u>	<u>579</u>	<u>634</u>	<u>731</u>	<u>664</u>	<u>1 304</u>	<u>3 064</u>	<u>4 456</u>	<u>10 391</u>
Emprunts extérieurs	(99)	(82)	(65)	(73)	(503)	(2 402)	(3 445)	n.a.
Emprunts intérieurs	(481)	(541)	(503)	(- 733)	-	(- 448)	n.a.	n.a.
Transferts d'aides au budget	-	-	-	(1 324)	(801)	(1 110)	n.a.	n.a.

Jusqu'en 1972, le déficit a été couvert par des emprunts intérieurs auprès des banques ; dans les années suivantes, des transferts considérables d'aides extérieures fournies par les autres Etats arabes ont permis non seulement au gouvernement de couvrir son déficit budgétaire croissant, mais aussi au secteur public de réduire sa dette globale vis-à-vis des banques nationales.

Cependant, la situation favorable des années 1973, 1974 et 1975 semble avoir pris fin : en effet, en 1976, (cf. tableau 5), la réduction sensible du montant des aides des Etats arabes – phénomène évoqué ci-dessus – a entraîné une forte augmentation des emprunts extérieurs. En outre, le déficit global prévu pour le budget de 1977 est presque deux fois et demie supérieur au déficit de 1976 et, si l'on n'est pas en mesure de transférer des aides arabes d'un montant équivalent, le déficit budgétaire devra être couvert par des emprunts d'un volume sans précédent.

#### 4.4. Situation monétaire et bancaire

Les banques syriennes ont été nationalisées dans les années 60. Depuis lors, les politiques monétaires sont élaborées par le Conseil de la monnaie et du crédit en collaboration avec le comité économique présidé par le ministre des affaires économiques. Les orientations arrêtées par ces deux organes sont appliquées au jour le jour par la Banque centrale de Syrie. Pour la mise en œuvre de leurs politiques de réglementation du crédit, les autorités monétaires procèdent presque uniquement par contrôle direct, notamment sur les plafonds de crédit. Plus récemment, cependant, ces plafonds ont été appliqués de façon plus souple et des prêts ont été accordés, sous réserve qu'ils soient destinés au financement de certains projets à caractère productif. A l'heure actuelle, les taux d'escompte varient de 5 % pour les effets de commerce à 2,5 % pour les crédits spécialisés. Les taux des prêts sont compris entre 4 et 9 %, ceux des dépôts à terme et des dépôts d'épargne entre 4 et 5,75 %.

Actuellement, le système bancaire syrien comprend 5 banques (1), qui accordent toutes des crédits commerciaux et des prêts de développement ; de ce fait, leur spécialisation est fondée davantage sur leur secteur d'activité que sur le type de crédit qu'elles accordent. Jusqu'à un passé récent, et bien que les crédits octroyés par ces banques aient considérablement augmenté, la plupart des prêts accordés l'ont été à court terme, la proportion des prêts à long terme (plus de 5 ans) étant négligeable. Il semble cependant que les banques s'orientent depuis peu vers des crédits à plus long terme qu'auparavant.

(1) Banque commerciale de Syrie, Banque coopérative agricole, Banque industrielle Banque immobilière, Banque du crédit populaire.

Tableau 6 : SITUATION MONETAIRE  
 (en millions de \$)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>PASSIF</b>							
Monnaie et dépôts à vue	2 341	2 502	3 151	3 797	5 540	6 958	8 599
Quasi-monnaie (dépôts à terme, etc...)	180	215	277	317	457	519	805
<b>TOTAL</b>	<b>2 521</b>	<b>2 715</b>	<b>3 428</b>	<b>4 114</b>	<b>5 997</b>	<b>7 579</b>	<b>9 405</b>
<b>ACTIF</b>							
Avoir à l'étranger	- 108	- 161	- 137	1 037	1 628	1 918	14
Créances sur l'Etat	1 818	2 130	2 588	1 855	2 448	2 000	4 538
Créances sur les entreprises et les ménages	1 523	1 650	2 006	2 475	3 761	5 558	7 982
Autres éléments	- 712	- 804	- 1 029	- 1 253	- 1 840	- 1 858	- 3 129
<b>TOTAL</b>	<b>2 521</b>	<b>2 715</b>	<b>3 428</b>	<b>4 114</b>	<b>5 997</b>	<b>7 578</b>	<b>9 405</b>

Source : Banque centrale de Syrie

Jusqu'en 1972, la masse monétaire s'est accrue de plus de 15 % par an, alors que le taux d'accroissement moyen du PNB était de 12 % par an aux prix courants. Comme l'indique le tableau 6, la cause principale de l'expansion du crédit a été l'augmentation des déficits budgétaires, financés par des emprunts auprès des banques syriennes.

Entre 1972 et 1976, le taux d'accroissement de la masse monétaire a doublé, du fait notamment de l'augmentation brutale du volume des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers. Comme l'indique le tableau 6, la situation monétaire s'est sensiblement modifiée en 1976 : diminution brutale des avoirs en devises détenus par les banques et doublement de la dette du secteur public, qui n'avait manifesté aucune tendance à l'augmentation depuis 1972. Cette aggravation de la situation monétaire générale a résulté de la diminution des aides fournies par les autres Etats arabes, laquelle n'a pas été compensée par une réduction équivalente des dépenses publiques.

#### 4.5. Prix

En Syrie, les prix sont contrôlés par le gouvernement. Tout en déterminant le prix des productions du secteur public, les dispositions actuelles fixent également le prix de quelque dix produits de base de grande consommation pour lesquels l'Etat fait souvent recours à des subventions aux prix.

Un autre système de contrôle récemment introduit consiste à fixer, pour certains produits, un taux d'augmentation supérieur aux prix du marché tout en imposant des rations à un niveau légèrement inférieur à la consommation moyenne par tête.

Les indices de prix disponibles n'ont qu'une signification limitée. Ils ont tendance à sous-estimer l'inflation, du fait qu'ils ne tiennent pas compte des fréquentes subventions à la consommation.

Comme le montre le tableau 7, les indices disponibles font apparaître une relative stabilité des prix entre 1962 et 1972, la hausse moyenne étant de quelque 3 % par an. Mais ces dernières années, les prix ont augmenté plus rapidement, en raison notamment du degré de liquidité accru de l'économie. Et l'augmentation du coût des importations par suite de l'inflation mondiale s'est traduite par une pression supplémentaire au niveau de l'offre.

Tableau 7

Indice des prix de gros  
(variation en pourcentage)

1970	7
1971	10
1972	- 5
1973	32
1974	14
1975	7
1976	12

Source : Bureau central des statistiques

4.6. La balance des paiements

Comme l'indique le tableau 8, la balance des paiements de la Syrie est caractérisée par un déficit commercial croissant, qui est passé de 643 millions de \$ (10 % du PNB) en 1970 à 4,685 milliards de \$ (5,2 milliards de \$ soit 21 % du PNB) en 1976.

Ces dernières années, les exportations n'ont couvert en moyenne que 55 % des importations totales, bien que les termes de l'échange en soient améliorés par suite de l'augmentation des prix du pétrole brut et des phosphates. Comme l'indique l'annexe 2, les récentes variations des prix des produits de base ont affecté la structure des échanges de la Syrie et, depuis 1974, le pétrole brut occupe la première place parmi les exportations syriennes (plus de 70 % du total). Par contre, la structure des importations est restée plus stable (cf. annexe 3) ; ces dernières années, les biens de consommation ont représenté 25 % environ des importations totales, les biens intermédiaires 55 % et les biens d'équipement 19 %. Récemment, on a également observé une importante réorientation des échanges de la Syrie. Jusqu'en 1972, la Syrie avait pour principaux partenaires commerciaux les pays du bloc de l'Est ; en 1974, cette prédominance a pris fin au bénéfice des pays d'Europe occidentale, qui ont fourni à la Syrie près de la moitié de ses importations et reçu la même proportion des exportations syriennes.

Tableau 8 - BALANCE DES PAIEMENTS

(millions de \$S)

	1973	1974	1975	1976
<b>I. Biens et services</b>				
Exportations (FOB)	1 339	2 914	3 441	4 141
Importations (CIF)	- 2 341	- 4 176	- 5 697	- 8 826
<u>Balance commerciale</u>	<u>- 1 002</u>	<u>- 1 252</u>	<u>- 2 256</u>	<u>- 4 695</u>
Redevances de transit pétrolier	+ 563,2	+ 479,2	+ 505,1	+ 117,8
Transports	+ 2,8	+ 13,7	- 34,9	- 19,7
Voyages et tourisme	+ 52,1	+ 363,1	- 295,5	- 186,8
Revenu des investissements	+ 12,8	+ 99,8	+ 50,3	- 28,5
Administration	+ 54,6	+ 18,9	- 57,3	- 13,2
Autres	+ 60,4	+ 81,2	- 178,1	+ 47,2
<u>Service nets</u>	<u>+ 746,1</u>	<u>+ 167,3</u>	<u>- 11,4</u>	<u>- 83,2</u>
<u>Transferts sans contre-partie</u>	<u>+ 1 530,4</u>	<u>+ 1 714,4</u>	<u>+ 2 611,4</u>	<u>+ 1 765,8</u>
<u>Balance des opérations courantes</u>	<u>+ 1 274,5</u>	<u>+ 818,7</u>	<u>+ 344,0</u>	<u>- 3 002,4</u>
<b>2. Mouvements des capitaux</b>	<u>+ 95</u>	<u>+ 227</u>	<u>- 35</u>	<u>1 043</u>
Secteur privé	- 99	+ 62	+ 68	+ 280
Secteur public	+ 184	+ 165	- 105	+ 768
<b>3. Erreurs nettes et omissions</b>	- 185	- 409	- 19	50
<b>4. Excédent ou déficit global</b>	+ 1 089	+ 846,7	+ 379	- 1 954,4

Source : Banque centrale de Syrie et BIRD

Jusqu'en 1972, les déficits commerciaux n'étaient que partiellement compensés par les recettes au titre des invisibles, ce qui fait que le pays perdait régulièrement des réserves, à l'exception de certaines années où des afflux de capitaux importants permettaient d'équilibrer ses comptes. Entre 1972 et 1975, la situation a changé et les déficits commerciaux croissants ont été plus que compensés par une augmentation soudaine des transferts sans contrepartie, lesquels sont passés de 200 millions de \$ en 1972 à 2,6 milliards de \$ en 1975. Mais en 1976, par suite du doublement du déficit commercial, de la diminution sévère des transferts sans contrepartie et de la réduction sensible des recettes au titre du transit pétrolier, le compte courant s'est soldé, pour la première fois depuis 1971, par un déficit de 3 milliards de \$ (0,8 milliard de \$).

Jusqu'en 1975, l'excédent croissant du compte courant et, en 1972 et 1974, les afflux nets de capitaux ont permis à la Syrie d'accumuler des réserves de devises considérables. Les réserves brutes, exprimées en dollars, sont passées de 135 millions fin 1972 à 700 millions fin 1975, ce qui aurait couvert les importations pendant une période de 8 mois. Mais en 1976, une partie des réserves en devises a servi à couvrir le déficit du compte courant et, fin 1976, les réserves brutes en or et en devises ne s'élevaient plus qu'à 430 millions de \$.

#### 4.7. La dette extérieure

Les renseignements actuellement disponibles sur l'importance et la structure de la dette extérieure de la Syrie sont fragmentaires et souvent contradictoires. Jusqu'en 1974, la dette extérieure (cf. tableau 9) s'est maintenue à un niveau modeste de l'ordre de 0,4 milliard de \$ ; les remboursements au titre du service de la dette se situaient autour de 10 % des exportations totales de biens et de services ne correspondant pas à des facteurs de production, sauf en 1974 où, par suite de l'augmentation brutale des recettes pétrolières, le coefficient du service de la dette est tombé à 5 %. Après 1974, la dette totale ne peut être qu'indirectement évaluée sur la base du montant des remboursements annuels. Une estimation sommaire semblerait indiquer qu'en 1976, la dette extérieure publique s'est élevée à 1 milliard de \$ environ et le coefficient du service de la dette à quelque 10 %. Toutefois, ces indicateurs ont tendance à sous-estimer l'endettement réel du pays, non seulement parce que les données du tableau 9 ne tiennent pas compte des emprunts à court terme, mais surtout parce qu'elles ne prennent pas en considération la dette militaire extérieure, que l'on croit substantielle.

Tableau 9 : DETTE EXTERIEURE PUBLIQUE  
(millions de \$)

	Dette publique*	Remboursements	Exportations de biens et de services non facteurs	Coefficient du service de la dette (2/3)
	(1)	(2)	(3)	
1971	325	35	337	10.6
1972	369	39	410	9.5
1973	117	42	504	12.0
1974	453	46	893	5.1
1975	n.a.	71	857	8.2
1976	n.a.	103	1 014	10.1

Source : EMI : République arabe syrienne, évolution économique récente

---

(\*) Y compris prêt non décaissé.

## 5. Analyse de la structure des principaux secteurs de l'économie

### 5.1. Agriculture

Valeur ajoutée	: 18 % du PNB
Main-d'œuvre	: 50 % de la main-d'œuvre totale
Croissance	: 3,3 % par an (1963/67)
Investissements reçus (y compris le projet Euphrate)	: 21 % de la formation brute de capital

L'importance de l'agriculture dans l'économie syrienne va bien au-delà des chiffres susmentionnés, non seulement parce que le secteur des produits manufacturés est en grande partie tributaire des matières premières agricoles (filature du coton, industries alimentaires, industries textiles, produits du cuir), mais aussi parce que les industries de distribution et de services, ainsi que les recettes d'exportation du pays dépendent en partie du niveau de la production agricole. En outre, les variations de la production agricole par suite de conditions atmosphériques plus ou moins favorables affectent sensiblement l'ensemble des activités économiques du pays, ce qui entraîne des variations considérables de la demande intérieure et des disponibilités en devises, variations qui freinent la croissance économique.

Les terres arables représentent environ 8,7 millions d'hectares, soit 46 % de la superficie du pays, le reste consistant en montagnes pelées, déserts et pâturages où l'on ne trouve que des populations nomades. Le tableau 10 indique l'utilisation du sol.

Tableau 10

Utilisation des surfaces cultivées  
(millions d'hectares)

	<u>1966-1970</u>	<u>1973-1975</u>	<u>Indice (a)</u>
Non irriguées	2 593	2 746	106
Irriguées	480	563	117
Incultes	2 899	2 568	89
Total	5 972	5 877	98

(a) 66-70 = 100

Le tableau 11 fait apparaître la répartition de la production agricole entre les principales cultures. Comme on peut le constater, la production de blé, fruits et légumes et volaille a augmenté, tandis que la production d'orge, coton, betteraves sucrières et lait est restée stable ou a diminué.

Tableau 11

Production agricole par type de culture

(millions de tonnes)

	<u>1966-1970</u>	<u>1971-1975</u>	<u>Indice (a)</u>
Blé	767	1 286	168
Orge	433	465	107
Coton	373	406	109
Betteraves sucrières	185	199	104
Légumes	937	1 583	169
Fruits	480	628	131
Lait	529	472	89
Oeufs (millions)	275	411	149

(a) 66-70 = 100

La production agricole dépend étroitement de la carte des précipitations. Les précipitations sont les plus abondantes dans le nord et l'ouest de la Syrie et diminuent au fur et à mesure que l'on progresse vers le sud et l'est. Les conditions varient d'un régime semi-humide (500/800 mm par an) - qui permet de cultiver largement le coton, le blé, la betterave sucrière, les olives et les tomates - à un régime aride ou semi aride (niveau de précipitations faible et imprévisible 100/200 mm par an) - qui permet pendant les bonnes années seulement, la culture sèche de l'orge. Les variations de la production céréalière d'une année à l'autre dépendent, dans une large mesure, des bonnes récoltes dans la région semi-aride.

Néanmoins, la Syrie assure, en règle générale, son auto-provisionnement en céréales et, lors des bonnes années, elle peut même exporter sa production excédentaires de blé et d'orge (200.000 tonnes par an). Cette situation a cependant été moins fréquente ces dernières années qu'au début des années 60, en raison principalement de la poussée démographique et des conséquences néfastes que les réformes agraires semblent avoir exercées sur la production agricole.

Quoiqu'il en soit, dans les années normales – et malgré la production déficiente de fruits, légumes, viande et produits animaux –, la balance commerciale globale du secteur agricole est positive, grâce en premier lieu aux exportations considérables de coton.

La superficie totale irriguée couvre environ 555.000 hectares, dont 150.000 bénéficient d'une irrigation contrôlée dans le cadre de grands projets publics, le reste consistant en petits ouvrages privés qui sont sujets à des variations annuelles considérables en fonction de l'approvisionnement en eau. Bien que la superficie irriguée ait augmenté au cours de la dernière décennie et que cette tendance doive se poursuivre grâce à la réalisation du programme d'irrigation dans le bassin de l'Euphrate (potentiel maximal d'irrigation du barrage : 640.000 hectares, mais cet objectif ne sera certainement pas atteint d'ici la fin du XXème siècle), l'agriculture pluviale fournit encore 70 % de la production agricole totale. En égard à la dépendance de ce type d'agriculture vis-à-vis des conditions atmosphériques, la stabilisation de la production agricole syrienne nécessitera encore de nombreuses années et ne sera sans doute pas assurée avant que le programme Euphrate soit bien avancé. Depuis 1973, date d'achèvement du barrage, 20.000 hectares seulement ont été irrigués et mis en culture dans le cadre d'un projet pilote. La lenteur de ce développement atteste la complexité du projet, qui non seulement nécessite des investissements d'infrastructure importants (préparation du terrain, routes, logements, installations de stockage, etc...), mais implique en outre que l'on persuade des milliers d'agriculteurs de venir s'installer dans cette région isolée et semi-aride. L'objectif du gouvernement qui consiste à irriguer 240.000 hectares – dont 135.000 seraient mis en culture – au cours des cinq prochaines années, semble donc un peu trop optimiste.

Il convient cependant de souligner que le taux de croissance à long terme modéré de la production agricole ne reflète que partiellement les possibilités de la Syrie dans ce secteur. Les mauvaises conditions atmosphériques de 1970 et 1973, ainsi que les répercussions des réformes agraires mises en oeuvre à la fin des années 60, n'ont pas encore permis d'exploiter pleinement le potentiel de production agricole que l'on estime largement suffisant pour assurer des excédents exportables assez importants de cultures vivrières et l'auto-provisionnement du pays en produits animaux.

## 5.2. Secteur secondaire

Valeur ajoutée	: 20 % du PNB
Main-d'œuvre	: 12 % de la main-d'œuvre totale
Croissance	: 9,4 % par an (1963-76)
Investissements reçus	: 46 % de la formation brute de capital

### 5.2.1. Exploitation pétrolière et minière

L'extraction de pétrole brut a commencé en 1968, avec une production totale de 1 million de tonnes. Depuis lors, le développement a été régulier, pour atteindre 10 millions de tonnes en 1976. Bien que le pétrole brut syrien soit d'une qualité médiocre en raison de sa teneur élevée en soufre, on n'a pas rencontré de difficultés sérieuses jusqu'à présent pour le commercialiser et, depuis 1974, les exportations pétrolières (plus de 70 % des exportations totales) sont la principale source de devises. La Syrie a récemment changé d'attitude à l'égard d'une participation étrangère à la prospection pétrolière, jusqu'alors domaine réservé de la compagnie pétrolière syrienne, qui recevait seulement une assistance technique de l'URSS. Lorsqu'elles ont pris conscience que, sur les 75.000 km<sup>2</sup> offrant des perspectives favorables à la recherche pétrolière, 500 seulement avaient été prospectés, les autorités syriennes ont décidé d'ouvrir le pays aux entreprises étrangères spécialisées dans le cadre d'entreprises communes avec participation syrienne. Dernièrement, le gouvernement a mis en adjudication sur le marché international une douzaine de concessions on-shore. S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, les perspectives semblent néanmoins favorables, au point que l'OPEP doit examiner prochainement la demande d'adhésion de la Syrie.

La principale raffinerie syrienne se trouve à Homs. En 1973, les installations ont été gravement endommagées lors de la guerre du Yom Kippour. Elles ont été réparées au début de 1975 et leur capacité a été portée à plus de 5 millions de tonnes par an en 1976. Une seconde raffinerie, d'une capacité de 6 millions de tonnes, est en construction à Banias, sur la côte méditerranéenne.

Depuis 1972, date à laquelle la mine de phosphates située près de Palmyre, dans le cadre du pays, est entrée en production, la Syrie a exporté une quantité croissante de phosphates minéraux (60 % de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) : 650.000 tonnes en 1974, près de 900.000 tonnes en 1975. Selon les prévisions, la production atteindra deux millions de tonnes au début des années 80.

Outre le pétrole et les phosphates, le sous-sol syrien serait riche en chromite, en sel gemme, en fer (au moins 100 millions de tonnes de minerai exploitable) et en uranium, dont les gisements seraient associés aux gisements de phosphates.

#### 5.2.2. Industrie des produits manufacturés

Dans les quatre plans nationaux successifs, l'industrie a été considérée comme le fer de lance du développement du pays. Un programme d'investissement large et diversifié a contribué au développement de l'industrie, qui se reflète clairement dans l'augmentation rapide de la contribution de ce secteur au PNB. (cf. tableau 1).

Depuis le milieu des années 60, époque de la nationalisation des principales entreprises industrielles, les grandes unités de production de ce secteur sont regroupées en trois "unions" (textiles, produits alimentaires, produits chimiques et ingénierie) placées sous le contrôle du ministère de l'industrie. La production totale des usines appartenant aux unions représente plus de 65 % de la production industrielle du pays. Le secteur privé, qui semble en cours de réanimation par suite du récent programme de libération des initiatives privées, comprend essentiellement de petites unités industrielles du type familial ou artisanal (69 % de la production provient d'entreprises comptant moins de 10 salariés).

La structure du secteur des produits manufacturés (cf. tableau 12) indique clairement l'importance des industries basées sur la production agricole et souligne le rapport qui existe entre le développement de ce secteur et le volume et la nature de la production agricole. Plus de 30 % des produits manufacturés proviennent du secteur de l'alimentation et du traitement du tabac. Un deuxième tiers de la valeur ajoutée provient des filatures et tissages alimentés par la production intérieure de coton. Le solde est couvert par la production de produits chimiques, ciment, verre, etc...

Malgré l'accroissement rapide de la production, ce secteur a connu toute une série de problèmes - centralisation excessive, mauvaise coordination de la planification, pénurie de main-d'œuvre qualifiée - qui expliquent en grande partie les fréquents retards survenus dans la réalisation des grands projets publics dont le développement des capacités dépendait étroitement. De plus, l'effort considérable accompli dans le domaine militaire a profondément affecté la croissance du secteur des produits manufacturés en le privant de ressources déjà limitées, notamment en capitaux et en main-d'œuvre qualifiée. D'une façon générale, les dégâts causés par les guerres ont été réparés très rapidement, mais, si la valeur ajoutée a ainsi pu être maintenue à court terme, le développement à long terme du secteur des produits manufacturés s'en est trouvé gravement affecté et considérablement ralenti. Par ailleurs, l'indétermination, voire l'hostilité qui a caractérisé l'attitude du gouvernement à l'égard des initiatives privées jusqu'en 1972 a fait obstacle à la plupart des entreprises nouvelles du secteur privé et entraîné une fuite de capitaux et de talents.

Tableau 12

PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

1971 - 1975

<u>Industries</u>	<u>Unité</u>	<u>1975</u>	<u>Indice (a)</u>
<b>A - Industries alimentaires</b>			
Conserveries	milliers de tonnes	9.8	172
Huile d'olive	" "	33.2	150
Huiles végétales	" "	22.2	85
Margarine	" "	6.7	92
Biscuiteries	" "	3.9	170
Pâtes alimentaires	" "	6.0	111
Sucre	" "	117.1	90
Chocolat	" "	1.3	144
Boissons alcoolisées	millions de m <sup>3</sup>	12.6	166
Tabac, tombac	milliers de tonnes	6.7	152
<b>B - Industries textiles</b>			
Fil de coton	milliers de tonnes	31.7	135
Fil de laine	" "	1.2	67
Fil de soie	" "	2.0	80
Drap	tonnes	1 536	128
Textiles de soie et de coton	milliers de tonnes	36.7	126
Tapis de laine	milliers de m <sup>2</sup>	287	184
Tapis en soie	" "	531	135
Chaussettes	milliers de douzaines	1 373	162
Sous-vêtements	" "	1 274	137
Coton égrené	milliers de tonnes	141.5	90
<b>C - Industries chimiques</b>			
Chaussures en caoutchouc	milliers de paires	0.6	60
Chaussures en plastique	" "	3.1	125
Engrais (azoté)	milliers de tonnes	86	-
Peinture	" "	4.1	124
Savon	" "	28.9	124
Ciment	" "	994	109
<b>D - Industries mécaniques</b>			
Gaz liquides	milliers de m <sup>3</sup>	1 444	170
Produits du verre	milliers de tonnes		167
Réfrigérateurs	pièces	52 108	279
Machines à laver	"	17 914	111
Récepteurs de télévision	"	39 065	319
Piles à liquide	"	81 521	355

(a) 1971 = 100

Depuis 1972, la tendance à la libération du secteur privé s'est accentuée petit à petit, mais jusqu'à présent son impact n'a été sensible que dans le bâtiment. Il semble cependant que les hommes d'affaires commencent à prendre confiance et, dès que le gouvernement aura précisé plus clairement dans quelles industries il souhaite voir le secteur privé investir, on peut escompter un retour des capitaux et des talents expatriés.

#### 5.2.3. Electricité

En 1977, la capacité syrienne de production d'électricité s'élève à 4.032 MW et, d'une façon générale, le développement de cette capacité a pu suivre le rythme d'accroissement de la demande intérieure (plus de 12 % par an). 40 % environ de l'énergie électrique produite sont d'origine hydraulique, les 60 % restants provenant de centrales alimentées au gaz et au pétrole. Depuis le milieu des années 60, ce secteur a subi une réorganisation complète qui a permis d'unifier le réseau national jusqu'alors divisé en nombreux systèmes isolés. Plus de 45 % de l'énergie électrique produite est absorbée par le secteur industriel.

#### 5.3. Tourisme

Malgré ses nombreux sites exceptionnels, la Syrie s'est délibérément maintenue à l'écart du phénomène d'expansion touristique que l'on observe dans le monde depuis 10 ans, et le secteur du tourisme n'a commencé à se développer qu'au début des années 70. Au cours des années 60, il était de plus en plus difficile d'entrer dans le pays et la diminution substantielle du nombre des visiteurs, à quoi sont venues s'ajouter les difficultés rencontrées par le secteur privé, a découragé tout investissement touristique. Cependant, depuis 1973, les autorités syriennes ont modifié leur attitude à cet égard et ont entrepris d'encourager le développement du tourisme ; mais elles se sont rapidement rendu compte que l'absence d'infrastructures hôtelières appropriées dissuade un grand nombre de visiteurs potentiels de venir en Syrie.

Ces dernières années, le nombre des touristes n'a cessé d'augmenter, passant de 450.000 en 1973 à 618.000 en 1974 et 680.000 en 1976. Le pays compte environ 18.000 chambres d'hôtel, dont la plupart requièrent une modernisation radicale. La pénurie de lits d'hôtel a été récemment aggravée par l'afflux de réfugiés libanais, qui tendent à occuper les rares chambres disponibles pour de longues périodes.

#### 5.4. Transports et communications

Valeur ajoutée	: 8 % du PNB
Main-d'oeuvre	: 4 % de la main-d'oeuvre totale
Croissance	: 7,1 % par an
Investissements reçus	: 13,2 % de la formation brute de capital.

Le secteur des transports occupe une position prépondérante dans le développement global de la Syrie, non seulement parce que les oléoducs de transit sont une source de revenus appréciable, mais aussi parce qu'il est nécessaire, eu égard à la situation géographique du pays et à son accès limité à la mer, d'intégrer soigneusement les réseaux ferré et routier nationaux dans un vaste système international de transports. C'est tout particulièrement vrai pour le sud du pays, qui est situé à l'arrière du port de Beyrouth et constitue une zone de transit considérable, par route et par rail, depuis la Jordanie et l'Irak à destination de Beyrouth.

Les routes sont le principal mode de transport en Syrie : elles assurent environ 95 % de l'ensemble du trafic national en tonnes ou passagers par kilomètre. Le réseau routier de la Syrie comprend quelque 14.000 km de chaussées, dont 10.000 environ sont des routes principales bitumées. Le nombre des véhicules de transport routier a augmenté en moyenne de 4 % par an pour atteindre un total approximatif de 65.000 unités en 1974.

La Syrie compte plus de 1300 km de voies ferrées, réparties en deux réseaux d'écartement différent. Le réseau à voie étroite (307 km) relie Beyrouth à Amman via Damas. Le réseau standard s'étend environ sur 100 km, du port de Lattaquié à la frontière turque via Alep. On procède actuellement à des travaux d'extension considérable du réseau, en vue d'améliorer les liaisons entre l'est du pays et les ports de Lattaquié et Tartous.

Les principaux ports de marchandises de la Syrie sont Lattaquié et Tartous, dont le trafic annuel est respectivement de 1,3 et 0,8 million de tonnes. Ces deux ports sont en cours d'extension, de façon à porter leur capacité annuelle respectivement à 3 et 2,5 millions de tonnes. Banias est un port pétrolier en eau profonde qui peut recevoir chaque année plus de 20 millions de tonnes de pétrole irakien amené par l'oléoduc de l'Irak Petroleum Company, lequel traverse le territoire syrien dans le sens est-ouest et alimente la raffinerie de Homs en pétrole brut. Un deuxième oléoduc traverse le sud du pays à partir de la frontière saoudienne et aboutit à Saïda, au Liban. L'oléoduc irakien est temporairement fermé, en raison d'un différend entre la Syrie et l'Irak au sujet des redevances de transit.

Le trafic aérien est concentré sur le nouvel aéroport de Damas, achevé en 1969. Cet aéroport peut accueillir les plus gros appareils actuellement en service. Le trafic aérien, qui augmente de 7 % par an, est de l'ordre de 500.000 voyageurs.

#### 6. Perspectives d'avenir

La Syrie met actuellement en œuvre son quatrième plan de développement, qui couvre les années 1977 à 1980. Bien qu'ayant déjà été approuvé par le gouvernement, le texte du document n'est pas encore disponible, car plusieurs modifications – notamment une réduction sévère des dépenses globales – y ont été apportées au cours des tout derniers mois. Le plan prévoit un accroissement de 12 % par an du PNB jusqu'en 1980, ce qui est bien supérieur au taux de croissance atteint pendant le troisième plan, alors que l'économie a connu en 1973, 1974 et 1975, une situation de change exceptionnellement favorable. Selon le plan, les secteurs de points du développement économique seront l'industrie, la construction et les transports, avec des taux de croissance de 16 % par an, tandis que l'agriculture se développera au rythme de 8 % par an seulement. Le tableau 13 et l'annexe 1 indiquent la répartition détaillée des dépenses prévisionnelles, par secteur et par type de projet.

Les dépenses en capital prévues pour la période du plan ont été ramenées récemment de 80 à 54 milliards de \$ (14 milliards de \$) aux prix courants ou 40 milliards de \$ aux prix de 1975. Plus de 75 % des investissements prévus devraient être financés par l'épargne intérieure, ce qui implique – sur la base du taux de croissance prévisionnel du PNB – une propension à l'épargne de l'ordre de 28 %. Bien que les divergences entre les données statistiques rendent difficile toute évaluation de la propension à l'épargne dans les années antérieures, les éléments disponibles indiquent qu'au cours des toutes dernières années, l'épargne intérieure a représenté entre 10 et 15 % du PNB. Il semble donc que la propension à l'épargne nécessaire à la réalisation des objectifs du plan soit bien supérieure aux résultats obtenus dans le passé ; cette constatation, ainsi que les prévisions optimistes concernant la croissance du PNB, donne à entendre que la réalisation du programme d'investissement inscrit au plan nécessitera un volume de ressources extérieures bien plus important que prévu. Si l'on part de l'hypothèse que des politiques gouvernementales restrictives devraient permettre de porter la propension à l'épargne à 20 %, les besoins en ressources extérieures devraient être de l'ordre de 1,3 milliard de \$ par an. Bien qu'il soit difficile de faire des spéculations quant à la possibilité de trouver les aides indispensables, on peut affirmer que, si le pays ne bénéficie pas d'aides non remboursables sa

position extérieure se détériorera et le coefficient du service de la dette (10 % actuellement) augmentera rapidement.

Outre ces raisons financières, le plan semble également trop optimiste pour des raisons matérielles. Les investissements envisagés impliquent en effet la mise en oeuvre rapide d'un certain nombre de projets qui ne semblent pas encore avoir atteint un stade de préparation assez avancé.

Si les objectifs du plan semblent difficiles à atteindre, un optimisme relatif est cependant justifié. Même s'il connaît inévitablement des retards et des échecs, l'ambitieux programme d'investissement dans le secteur agricole devrait réduire progressivement la dépendance de l'agriculture à l'égard des précipitations. Il devrait ainsi remédier aux déficits périodiques de la production syrienne de céréales vivrières et contribuer, dans une large mesure, à stabiliser la production agricole dont une partie des industries de transformation est tributaire.

En ce qui concerne la poursuite d'une croissance rapide dans le secteur industriel, les perspectives sont favorables, en particulier si le mouvement général vers la libération des échanges, des réglementations de change et des initiatives privées parvient à ramener en Syrie les capitaux et les talents qui ont quitté le pays vers le milieu des années 60. C'est déjà ce qui se produit dans le secteur du bâtiment qui a connu une expansion rapide alimentée par toute une série de nouvelles entreprises privées financées par des capitaux étrangers. Pour ce qui est du coton et des phosphates, la Syrie s'aligne rapidement sur la tendance mondiale qui consiste à limiter les exportations de matières premières non transformées. En vue d'atteindre cet objectif, des capacités de filature suffisantes seront développées, de façon à éliminer en totalité, d'ici 1980, les exportations de coton brut, et le développement rapide de l'industrie des engrains devrait contribuer, dans une large mesure, à réduire les exportations de phosphates non transformés.

L'industrie légère existante (mécanique, produits du papier, tracteurs, réfrégirateurs, montage de téléviseurs) devrait accroître rapidement sa production grâce à la création de cinq zones franches près de la frontière syro-jordanienne et dans la banlieue de Damas, Lattaquié, Tartous et Homs. La situation de la Syrie à proximité des marchés du Golfe, ses disponibilités en main-d'œuvre et l'existence d'un marché intérieur suffisamment important sont autant d'atouts supplémentaires qui devraient favoriser le développement des industries manufacturières et alimentaires. En outre, la pénurie chronique de main-d'œuvre dans les pays riches du Golfe Persique devrait fournir de nombreuses possibilités d'emploi aux travailleurs syriens, ce qui se traduira par une

rentrée régulière de devises. Les perspectives favorables en ce qui concerne la découverte de nouveaux gisements de pétrole, l'exploitation des phosphates et, éventuellement, celle du mineraï de fer devraient à l'avenir contribuer, dans une certaine mesure, à améliorer la situation de la balance commerciale qui, cependant, présentera sans doute un déficit substantiel pendant quelques années encore.

Toutefois, l'optimisme modéré manifesté ci-dessus dépend non seulement de la poursuite de la tendance actuelle à la libération des initiatives privées et des mesures qui seront prises pour améliorer la préparation et la réalisation des projets, mais aussi d'un règlement rapide et définitif des problèmes politiques dans la région. Non seulement cela permettra au gouvernement d'affecter à des activités de production une part considérable des ressources (16 % de PNB) qui sont actuellement consacrées à la défense nationale, mais cela contribuera en outre à restaurer le climat de confiance nécessaire à la pleine exploitation du potentiel économique du pays.

Volume des investissements et perspectives dans les principaux secteurs pendant le quatrième plan 1977/1980

Le tableau 13 indique la répartition sectorielle des investissements prévus dans le quatrième plan de développement.

2.1. Agriculture

Croissance de la valeur ajoutée (en % annuel)	8,0
Investissements prévus (en milliards de Sf)	12,9
% des dépenses totales du plan	23,9

Le projet essentiel, en matière d'investissements agricoles, est le programme de développement dans le bassin de l'Euphrate, qui absorbera plus de 8 milliards de Sf. Ce programme comprend un grand nombre de projets : défrichement, irrigation, colonisation rurale, formation, conseils aux exploitants agricoles, etc...

Par ailleurs, deux milliards de Sf sont destinés à des projets d'irrigation et au développement des ressources hydrologiques, notamment la construction de barrages et des travaux d'amélioration dans le bassin de l'Oronte, dans le bassin de l'Alkhabir (nord du pays) et sur le Khabur (nord-est du pays).

Les 2,9 milliards de Sf restants seront affectés à différents projets de développement des cultures et de l'élevage. Le plan a pour objectif d'accroître de plus de 50 % la production céréalier et d'assurer l'auto approvisionnement du pays en produits animaux (viande, lait, oeufs). S'il n'est pas prévu d'augmenter la production cotonnière, qui devrait se maintenir à son niveau actuel de 400.000 tonnes par an, le plan table par contre sur un accroissement de plus de 70 % de la production de fruits et légumes, de façon à couvrir les besoins des conserveries locales en expansion.

2.2. Industrie

Croissance de la valeur ajoutée (en % annuel)	15,4
Investissements prévus (en milliards de Sf)	11,3
% des dépenses totales du plan	20,8

Le programme de développement industriel prévu dans le plan couvre les secteurs suivants.

- Produits chimiques : 3 nouvelles usines d'engrais (capacité individuelle : 0,6 million de tonnes), deux usines de superphosphate, 2 verreries, 1 fabrique de papier et 1 fabrique de pneus.
- Textiles : 8 nouvelles usines qui fileront et tisseront le coton cultivé dans le pays et, dans certains cas, produiront des articles de confection.
- Ciment : 11 nouvelles usines qui porteront la capacité de production des cimenteries syriennes de 1,2 à 7 millions de tonnes.
- Industries alimentaires : brasserie, plusieurs conserveries de fruits et légumes et 4 raffineries de sucre qui devraient permettre au pays d'avoir des capacités suffisantes en la matière d'ici 1980.
- Industries minières : Le plan envisage de porter la production de phosphates de 1,2 à 3 millions de tonnes entre 1977 et 1980.
- Electricité : Le plan prévoit la construction de centrales qui augmenteront de quelque 5.000 MW la production d'électricité du pays : 40 % environ de la production supplémentaire sera d'origine hydraulique. Un vaste programme d'électrification des zones rurales est également envisagé.

#### 2.3. Pétrole et autres combustibles

Dépenses inscrites au plan (en milliards de \$£)	8,0
% des dépenses totales du plan	14,7

Pendant la durée du plan, la production pétrolière sera maintenue à son niveau actuel, de 9 à 10 millions de tonnes par an. Il est prévu de construire à Banias, une nouvelle raffinerie d'une capacité approximative de 6 millions de tonnes, ce qui portera la capacité totale de raffinage du pays à un niveau bien supérieur à 11 millions de tonnes.

La Syrie commencera à produire du gaz en 1978/80 (production annuelle de l'ordre de 250 millions de M<sup>3</sup>)

#### 2.4. Transports

Croissance de la valeur ajoutée (en % annuel)	16,4
Investissements prévus (en milliards de \$£)	5,1
% des dépenses totales du plan	10,4

Le plan prévoit différents projets routiers et plusieurs études sur les transports, en cours de définition.

Dans le secteur ferroviaire, le plan prévoit un programme ambitieux d'extension et de rénovation, ainsi que l'unification du réseau ferré à un seul écartement. Un vaste programme d'extension est également envisagé pour les installations portuaires. Dans le port de Lattaquié, les travaux d'aménagement d'un nouveau mouillage de secours et de huit nouveaux mouillages en eau profonde progressent rapidement ; la capacité du port atteindra ainsi 4 millions de tonnes par an d'ici 1980. De même, les travaux d'extension du port de Tartous devraient permettre de porter sa capacité à plus de 3,5 millions de tonnes. Le programme de développement portuaire est actuellement financé en totalité par des aides de l'URSS.

Tableau 13 : QUATRIÈME PLAN : REPARTITION  
SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS  
(millions de \$£, prix courants)

Agriculture (1)	12,938	23.9
Industries (2)	11,289	20.8
Energie et combustibles	7,986	14.7
Transports et communications	5,636	10.4
Secteur commercial	1,144	2.2
Logements et utilités publiques	8,085	14.9
Services, administration, etc..	7,086	13.1
<u>Source : Comité national de planification</u>	<u>54.164</u>	<u>100,0</u>

(1) Y compris irrigation et projet Euphrate

(2) Y compris industries manufacturières et minières, électricité, eau et gaz.

Annexe 1 : REPARTITION SECTORIELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE

	1960		1970		1972		1975	
	(000)	(%)	(000)	(%)	(000)	(%)	(000)	(%)
Agriculture	519	46.0	752	48.0	925	54	916	49.8
Industries manufacturières et minières	129	11,0	199	13.0	189	11	223	12.1
Bâtiment	58	5.0	115	7.0	106	6	130	7.2
Electricité, gaz, eau, etc...	7	0.7	8	1,0	19	1	9	0,4
Secteur commercial	89	8.0	145	9.0	141	8	189	10.3
Transports et communications	39	3.3	64	4.0	65	4	73	4.2
Services	169	14.0	224	14.0	228	13	239	13.0
Autres	140	12,0	64	4	42	3	55	3.0
TOTAL	1,140	100,0	1,571	100,0	1,716	100,0	1,839	100,0

Source : Analyse du Bureau central des statistiques

Annexe 2 : PRINCIPALES EXPORTATIONS SYRIENNES

	1970	%	1975	%
	M. S. £		M. S. £.	
Coton brut	305	43.7	439	13.3
Laine	15	2.1	30	1.0
Lentilles	24	3.4	18	0.5
Fruits et légumes	28	4.0	37	1.1
Tourteaux	25	4.1	13	0.6
Animaux sur pied	71	10.2	13	0.4
Tabac	18	2.6	81	2.5
Cuir et peaux	9	1.3	23	0.7
Textiles	69	10.0	203	6.2
Phosphates	-	-	56	1.7
Pétrole brut	130	18.6	2 377	72.2
	—	—	—	—
	698	100.0	3 290	100.0
	=====	=====	=====	=====

Annexe 3 : PRINCIPALES IMPORTATIONS SYRIENNES

	M. S. £	%	M. S. £	%
Fruits et légumes	60	4.6	125	2.2
Animaux sur pied, viande	22	1.7	83	1.5
Sucre	40	3.1	427	7.6
Autres produits alimentaires	236	18.3	520	9.2
Combustibles	107	8.3	357	7.0
Produits chimiques	190	14.7	842	14.9
Bois et produits du bois	41	3.2	93	1.6
Papier et produits du papier	29	2.2	142	2.5
Textiles	121	9.4	360	6.4
Métaux et produits métalliques	208	16.0	889	15.9
Machines et équipement	174	13.6	929	16.5
Méthriel de transport	64	4.9	826	14.7
Autres	-	-	-	-
	—	—	—	—
	1 292	100.0	5 633	100.0
	=====	=====	=====	=====